

**COLLECTIVITÉ
EUROPÉENNE
D'ALSACE**

**Réunion
du
21 février 2022**

DELIBERATIONS

M. BIERRY
Président de séance

COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Réunion du lundi 21 février 2022

Délibérations

*(La séance est ouverte à 10 heures 30 sous la présidence de
M. BIERRY, Président).*

Présidence de M. BIERRY, Président de séance

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, REYMANN Anne, RUCH Valérie, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Mme DREYFUS Isabelle donne procuration à M. Yves SUBLON
Mme GREIGERT Catherine donne procuration à M. Charles SITZENSTUHL
M. OEHLER Serge donne procuration à Mme Françoise BEY
Mme RAPP Catherine donne procuration à M. Alain COUCHOT
M. VOGT Victor donne procuration à Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
M. WOLF Etienne donne procuration à Mme Christiane WOLFHUGEL

OUVERTURE ET APPEL NOMINAL

M. LE PRÉSIDENT – Je voudrais, mes chers collègues, rendre un hommage appuyé à notre ami et collègue Étienne, qui nous a quittés prématurément. Il était très apprécié ici, et ça a été un choc je crois pour nous tous, et bien sûr d’abord pour Marie-Paule, son binôme, qui était en contact au quotidien avec Étienne. Il aimait les gens, il aimait la vie, il aimait son territoire bien sûr, sa commune Kuttolsheim, Kochersberg, son canton de Bouxwiller, il aimait l’Alsace. Il aurait été très heureux d’être là aujourd’hui, qui est une journée importante pour l’Alsace. Il va nous manquer. Sa jovialité, son sens de la convivialité, de la fraternité étaient très appréciés je crois par vous toutes et vous tous. Il avait des coups de gueule de temps en temps et on l’aimait aussi pour ça. Il avait le sens de l’intérêt général. Il était présent sur le terrain dans son territoire, dans son canton, aux côtés du monde associatif, aux côtés des forces vives. Il était présent au SDEA, engagé, parce que, depuis toujours, il avait compris les enjeux de l’adduction d’eau potable, que c’était un enjeu essentiel pour la vie dans nos territoires. Et il était engagé d’abord Comme Conseiller général, comme Conseiller départemental du Bas-Rhin et aujourd’hui comme Conseiller de Alsace. Il consacrait beaucoup de temps aux enjeux du monde agricole dont il avait la responsabilité. Je voudrais vraiment qu’on ait une pensée forte pour lui, pour son épouse Elisabeth, ses deux filles et tous les petits enfants. Vous avez été nombreux à être présents aux obsèques et je vous en remercie. Et si vous n’avez pas pu être aux obsèques je sais que vous avez eu une pensée émue, toutes et tous, pour lui. Il avait aussi au cœur la volonté d’avoir un lien privilégié avec les agents de notre collectivité. C’est quelque chose qu’il a toujours engagé, d’abord dans le Bas-Rhin, ensuite avec Pierre dans la construction de la Collectivité européenne d’Alsace. Je parlais dans mon propos aux obsèques de relations humaines, Brigitte a évoqué la richesse humaine, plus que les ressources humaines. C’est effectivement ce qu’il portait au cœur, ce lien privilégié avec nos agents. Il avait compris combien leur rôle était essentiel pour l’action publique que nous menions.

Pour tout ça, nous l’aimions. On avait notre petit jeu tous les deux : c’était comment faire pour qu’à la fin du repas on ait un petit schnaps. C’était l’attente d’Étienne. Et quand il avait obtenu gain de cause, il avait l’œil qui brillait et la moustache qui frisait. Je crois que nous garderons en mémoire tout cela, son sourire, l’amitié qu’il a pu donner à chacune et chacun d’entre vous, et l’implication qu’il a pu avoir pour notre territoire, pour l’Alsace qu’il aimait tant.

Je propose de vous lever pour une minute de silence.

Les élus se lèvent et respectent une minute de silence.

Je vous remercie. Cette séance lui est bien évidemment dédiée, et je salue bien sûr l’arrivée de Laurent KRIEGER. Bienvenue, cher Laurent. On sait que vous n’avez pas imaginé les choses comme cela. Je sais combien tu étais très attaché aussi à Étienne. Nous te souhaitons néanmoins bien évidemment la bienvenue et nous saurons compter sur ton engagement. Tu es très bien accompagné, avec Marie-Paule, qui sera aussi ton guide. Et je sais qu’ensemble vous porterez votre canton et continuerez à porter fortement l’Alsace. Donc merci à toi, Laurent, et bienvenue dans notre collectivité.

Je vais désormais donner la parole à Robin pour nous faire bien sûr l’appel. Et tout à l’heure, Laurence présentera, au moment de l’installation officielle... Je t’en prie, Marie-Paule, au regard des circonstances.

Mme LEHMANN – Merci, Président. Très cher Président et très chers collègues. Tout d’abord, Président, un immense merci de me donner un tout petit temps de parole. Je ne serai pas très longue, mais je crois que j’ai besoin de m’exprimer.

M. LE PRÉSIDENT – Je t’en prie. Bien sûr.

Mme LEHMANN – Lorsqu'à son arrivée au Conseil général du Bas-Rhin suite au dernier renouvellement par moitié en 2011, on nous a demandés de partager le même bureau. J'étais loin de me douter que la rencontre avec cet homme, portant fièrement une imposante moustache, changerait à ce point le cours de ma vie politique. Nous étions élus dans des cantons voisins et des communautés de communes dans lesquelles nous exerçons les mêmes compétences en tant que vice-présidents. Forcément, les sujets de conversation étaient tout trouvés, et tels le Petit Prince et le Renard, nous nous sommes apprivoisés. Est arrivé le redécoupage des cantons et cette magnifique idée de binôme homme-femme. J'ai la faiblesse de penser que s'il ne m'avait pas aimé, il en aurait profité pour se débarrasser de moi. Tout au contraire, je nous vois encore assis face à face dans le bureau que nous occupions jusqu'à la semaine dernière. Prendre la décision de solliciter un rendez-vous avec Monsieur le Préfet, accompagné de nos présidents de ComCom respectifs. Nous n'avions pas l'intention de subir, donc il nous fallait agir. Et c'est ainsi, après avoir été élus ensemble dans le canton de Bouxwiller, que nous avons abordé ce nouveau mandat en responsabilité, avec beaucoup de respect l'un envers l'autre et un engagement fort pour notre territoire. Ce fut un mandat merveilleux, proche du Président BIERRY, l'un et l'autre avec le sentiment fort d'être acteurs de la construction, de la gestation de la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace. Lorsque pour le renouvellement de 2021 il a fallu prendre la décision de se représenter ou pas, la question n'a jamais été individuelle. On y retournait ensemble ou pas.

Aujourd'hui, lundi 21 février 2022, le siège qu'occupait Étienne dans cet hémicycle n'est pas vide. Il est occupé par Laurent, que nous avons choisi ensemble pour le remplacer. Bien sûr, pas tout de suite. Mais qui sommes-nous pour décider quand c'est le bon moment ?

Très chers collègues, le décès si brutal d'Étienne me laisse dans une peine immense, qui est adoucie par tous vos messages tellement chaleureux. Je n'avais pas conscience de l'image que notre binôme vous renvoyait. Je vous suis infiniment reconnaissante pour tant d'amitié. Gardons dans nos cœurs ce que nous avons vécu avec Étienne, sa générosité en amitié, son franc-parler, sa convivialité, ses valeurs humaines et continuons ensemble son action pour l'Alsace et ses habitants.

Pour finir, permettez-moi une citation de Charles PÉGUY : « Être fidèle aux morts, ce n'est pas se perdre dans leur souvenir, mais faire ce qu'ils auraient voulu nous voir être. »

(En alsacien.) Cher Étienne, tu es maintenant notre ange-gardien. Et si tu as quelque chose à dire là-haut, fais en sorte que tout se passe bien. Salut Étienne.

Les élus se lèvent. Applaudissements soutenus.

M. LE PRÉSIDENT – Robin, si tu veux bien passer à l'appel.

M. CLAUSS procède à l'appel nominal.

Merci Robin.

DISCOURS LIMINAIRES

M. LE PRÉSIDENT – Chers collègues. Notre séance plénière est percutée par trois événements. Le premier, douloureux, qui fut un choc, c'est bien sûr le décès de notre ami et collègue Étienne BURGER. Nous avons bien évidemment, comme vient d'en témoigner Marie-Paule, une pensée émue et forte pour lui. Et je tiens absolument à ce qu'on lui dédie

cette plénière. Le deuxième événement, c'est la consultation citoyenne, les résultats de la consultation, et j'y reviendrai tout à l'heure. Le troisième événement, c'est notre engagement national pour défendre les métiers du social et du médicosocial et garantir un service public destiné aux personnes fragiles, vulnérables, en difficulté, un service public de qualité.

60 % des Français veulent des changements profonds, et notamment institutionnels, parce qu'ils considèrent ne pas être entendus, ni par les partis politiques, ni par les élus. On comprend dès lors que l'éloignement puisse nourrir le désintérêt pour la politique et la démocratie, ce qui se traduit par de l'abstention et du mécontentement chronique. Avec cette consultation, nous avons voulu tisser de nouveaux liens. Nous avons à notre niveau osé faire de l'innovation démocratique, en donnant la parole à nos concitoyens, dans un cadre nouveau et sur un vrai sujet politique au sens noble du terme. Le rôle des élus que nous sommes est d'être en phase avec les attentes des Alsaciens et de traiter le mieux possible les sujets qui les préoccupent. C'est pourquoi nous les consulterons dorénavant pour recueillir leurs avis sur les vrais sujets qui concernent l'Alsace ou sur leur vie quotidienne. Et dès lors qu'une majorité forte se dégagera, nous devons considérer que la population nous a donné mandat de nous en saisir pour faire respecter leur volonté.

Ces deux derniers mois, les Alsaciennes et les Alsaciens se sont fortement exprimés. L'Alsace veut redevenir une Région à part entière. L'Alsace va redevenir une Région à part entière. Avec plus de 168 000 participants, dont plus de 153 000 expressions validées, avec 92,4 % pour le oui, la mobilisation est forte, le résultat est sans appel, l'expression des Alsaciennes et des Alsaciens est claire. Ce 21 février est historique. Je souhaite saluer et remercier tous les Alsaciennes et tous les Alsaciens pour leur engagement. Que soient également remerciés tous ceux qui ont rendu possible ce succès, vous, chers collègues élus, vous qui accompagnez la Collectivité européenne d'Alsace – je tiens à vous en remercier –, mais aussi toutes les sensibilités politiques qui ont relayé cette consultation, les équipes du Cabinet, les services de notre Collectivité, les huissiers qui se sont mobilisés, les étudiants, l'association qui a contribué au dépouillement – merci à eux –, les associations et mouvements de défense et de promotion de l'Alsace, les forces vives associatives, sportives et culturelles, et bien sûr je veux remercier toutes les personnalités qui se sont mobilisées pour promouvoir la consultation.

Le succès de cette consultation nous montre également l'attente forte pour une démocratie locale renouvelée. En proposant aux Alsaciens de s'exprimer et en leur donnant les moyens de le faire, tant par des outils innovants de vote électronique que par un maillage des territoires avec des urnes physiques ou encore en permettant de voter par courrier, notre consultation populaire est exemplaire. Lors de notre tour d'Alsace en 80 jours, j'ai senti ce besoin d'expression et de participation. Notre vie démocratique ne peut pas se limiter à un rendez-vous tous les cinq ou six ans. En donnant la parole directement aux habitants, nous avons lancé un mouvement qui ne va pas cesser le 21 février mais qui préfigure une nouvelle forme de respiration démocratique locale.

Chers collègues, ce succès populaire nous oblige, nous engage, m'engage personnellement. En se manifestant massivement, en offrant un oui sans ambiguïté, les Alsaciennes et les Alsaciens nous obligent. Ils nous obligent à tenir compte de leur avis, mais ils obligent aussi tous les élus locaux, la représentation nationale et les autres institutions à leur répondre positivement. Nous devons aujourd'hui transformer cet essai et faire revivre la Région Alsace. Je m'y engage. Avec plus de 92 % des Alsaciens qui en ont formulé le souhait, dans un esprit de renouveau démocratique, avec les élus, nous lançons ici et maintenant l'appel du 21 février 2022 pour une nouvelle Région Alsace, pour retrouver le fil de notre histoire et fermer la parenthèse du Grand Est, pour écrire une nouvelle page de l'Alsace et inventer au cœur de l'Europe un nouvel élan démocratique local.

Le troisième événement que je souhaitais évoquer en préambule de notre séance plénière et qui impacte nos orientations budgétaires de ce jour, c'est l'urgence humaine et sociale. En tant que Vice-président de l'Assemblée des départements de France (ADF), et en charge des politiques de solidarité, j'ai souhaité que les départements de France soient lanceurs d'alerte sociale, parce que notre modèle social est à bout de souffle, et nous le disons à l'ADF depuis un certain nombre d'années. Lanceurs d'alerte sociale, parce que les personnes fragiles, vulnérables ou en difficulté à tous les âges de la vie sont malheureusement en augmentation, et l'Alsace n'est pas épargnée. Parce que la précarité et la pauvreté gagnent du terrain. Parce que le niveau de l'accompagnement social et médico-social est insuffisant, notamment dans les EHPAD, et l'affaire médiatique que vous connaissez tous en est une illustration. Parce que l'avenir des métiers du lien, des métiers de l'humain sont en jeu. Parce qu'un bon service public social et médico-social, c'est de l'attention aux personnes fragiles, mais de l'attention aussi aux agents qui l'exercent, sans quoi notre capacité à rendre les services publics attendus sera en péril. Après les déserts médicaux, notre pays risque de connaître les déserts sociaux et médico-sociaux.

Je me réjouis que les négociations que nous avons entreprises avec les représentants des associations et les fédérations des employeurs, suivies d'une rencontre avec le Premier ministre, aient pu aboutir, à l'annonce par ce dernier et par le Président de l'Assemblée des départements de France d'un effort conséquent de 1,3 milliard en faveur des différents métiers du social et du médico-social. Ce ne sera pas neutre pour notre budget, malgré l'effort important de l'État, mais c'est une étape importante dans la perspective d'une démarche plus globale de revalorisation et de reconnaissance de ces métiers essentiels de la nation.

Nous aborderons bien évidemment aussi dans cette plénière d'autres sujets importants pour notre territoire, comme les orientations pour notre future politique culturelle : nos actions sur les routes, les collèges et diverses mesures sur la transition écologique et énergétique.

Chers collègues, je vous remercie pour votre implication sur tous ces sujets, sur toutes ces actions. Ce qui a fait le succès de tout ce que nous avons pu entreprendre ces dernières années, c'est d'être dans notre capacité à être en synergie, à se serrer les coudes, et plus que jamais, face à toutes les transitions auxquelles nous sommes confrontés, notre pays est confronté, à ce risque aussi qui pèse sur notre planète et sur la situation militaire de notre pays, de notre planète, il est important que nous puissions toujours plus être solidaires, les uns les autres, et que nous relevions tous les défis auxquels nous sommes confrontés et attendus par nos concitoyens. Je vous remercie donc de votre engagement à servir le quotidien de vos habitants et de l'Alsace, et je vous remercie de donner un horizon à l'Alsace. Merci de votre attention.

Applaudissements.

La parole est à Monsieur KOBRYN.

M. KOBRYN – Merci, Monsieur le Président. Mes chers collègues. Avant toute chose, je tiens évidemment à m'associer avec les élus de mon groupe à l'hommage rendu par le Président à notre collègue Étienne BURGER. Sa disparition brutale, samedi 12 février, a bouleversé notre Collectivité et tout le territoire pour lequel il a tend œuvré. Son énergie et l'indéfectible convivialité avec lesquelles il a exercé ses mandats ont fait de lui un élu de terrain reconnu, mais aussi et surtout un homme apprécié. Nous adressons à nouveau toutes nos condoléances à sa famille, à ses proches, bien sûr à toi Marie-Paule, et souhaitons la bienvenue à son remplaçant et désormais nouveau collègue Laurent KRIEGER.

Sur les affaires de notre Collectivité maintenant, la consultation citoyenne vient de se terminer – vous en avez largement parlé. Mais au-delà de cette consultation qui vous a mobilisé, contrairement à d'autres sujets, corps et âmes, jours et nuits pendant deux mois, je pense à toutes ces personnes que notre Collectivité accompagne : allocataires du RSA, personnes en situation de handicap, nos aînés, les jeunes parents, les enfants qui nous sont confiés, les collégiennes et les collégiens. Pour toutes ces personnes, la CeA doit agir avec détermination et ne peut pas détourner le regard. Aussi je vous invite, Monsieur le Président, à agir en responsabilité sur les défis démocratiques, sociaux et écologiques.

Agir en responsabilité sur le plan démocratique, c'est placer la démocratie à la fois au cœur de nos politiques publiques mais aussi de notre gouvernance. C'est d'abord, en tant qu'élu, respecter la loi et nos propres délibérations. Je ne compte plus malheureusement les courriers sans réponse que je vous ai adressés pour vous alerter sur les manquements répétés : délibérations non étudiées en commissions, rapports non envoyés, droit d'expression piétiné. C'est aussi ne pas verrouiller l'expression de votre groupe d'opposition. A ce sujet, pouvez-vous Monsieur le Président confirmer maintenant, en début de séance, la liste des motions, vœux et questions orales qui seront abordés en fin de séance ?

Agir en responsabilité, c'est aussi assumer ses décisions, ce n'est pas se défausser sur les services. Quand, sur l'erreur des panneaux du contournement ouest de Strasbourg, je lis dans la presse que vous regrettez que les services n'aient pas consulté les élus, c'est assez fâcheux. C'est fâcheux parce que c'est faux : pour rappel, un comité de pilotage politique a entériné la décision. Mais c'est aussi fâcheux parce que les services ne sont pas comptables des éventuels dysfonctionnements ; vous, oui. De la même manière, je vous prie de ne plus confondre responsabilité politique et services de la Collectivité. Les agents n'ont pas vocation à se faire les promoteurs de votre communication politique. Le demander par mail aux agents est une erreur particulièrement grave.

Sur le défi social, agir en responsabilité, c'est arrêter les chèques en blanc pour des entreprises faisant plusieurs milliards de bénéfices. Je parle bien sûr du groupe Vinci, et son grand contournement ouest, à qui vous avez donné carte blanche pour dévaster nos paysages. Vous avez découvert le prix du péage imposé aux automobilistes, vous avez découvert les conséquences de vos décisions en matière de signalisation, mais tout ça se négocie, se travaille, et bien en amont évidemment. Je parle aussi du groupe Michelin, à qui vous venez d'attribuer 390 000 euros pour accueillir la cérémonie des étoilés 2023. Ce chèque a été signé le même jour où vous avez voté, dans un cynisme confondant, le dispositif de contrôle des allocataires du RSA. Deux chiffres ont attiré notre attention : 390 000 euros pour le groupe Michelin, et de manière aussi indécente 490 euros versés à la CAF par contrôle afin d'inciter...

M. LE PRÉSIDENT – Vous avez déjà utilisé quatre minutes.

M. KOBRYN – Il me reste un paragraphe. Sur le défi écologique enfin, agir en responsabilité c'est œuvrer dès aujourd'hui à la transition écologique de notre territoire. Nous nous exprimons sur la taxe poids lourds, mais d'une manière générale le bon sens en 2022 impose d'arrêter les projets inutiles et d'œuvrer pour une transition du modèle agricole et de lutter contre l'artificialisation des sols.

Pour toutes ces raisons, je vous invite Monsieur le Président, mes chers collègues, à un peu plus de pragmatisme, de responsabilité et d'actions concrètes, et surtout beaucoup moins d'affichage. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. La parole est à Nicolas.

M. JANDER – Madame la Ministre, Monsieur le Président, mes chers collègues. Notre Assemblée se réunit aujourd’hui dans un contexte chargé d’émotion, car nous venons de perdre l’un des nôtres, notre cher collègue Étienne BURGER. Étienne était un homme sincère, un élu de terrain passionné par la chose publique, et surtout un fervent défenseur de l’Alsace, de sa culture, de son patrimoine et de son terroir. Fidèle à ses valeurs, il incarnait cet humanisme rhénan dont nous sommes les héritiers. Au nom de l’ensemble de notre groupe Centristes et indépendants d’Alsace, je tiens à lui rendre un dernier hommage et à nous associer profondément à la peine de sa famille et de ses proches. Et nous accueillons Monsieur Laurent KRIEGER, notre nouveau collègue, en étant persuadés qu’il saura reprendre le flambeau que lui aura transmis Étienne BURGER.

J’avais prévu, Monsieur le Président, mes chers collègues, une longue intervention, enfin une intervention dans les limites du temps qui m’est imparti. Elle était excellente. Je vous demande de me croire sur parole, parce que je voudrais quand même réagir aux propos de Monsieur Florent KOBRYN, parce que, quand on a un groupe qui s’appelle Alsace écologiste, citoyenne et solidaire, je me demande comment on peut être contre une consultation citoyenne. À moins que le mot « citoyenne » dans le nom du groupe, ce soit juste pour faire joli ou pour faire du marketing. Quand je regarde quel était le programme électoral des élus écologistes, vous vouliez je cite « replacer les Alsaciens au cœur des décisions de la Collectivité européenne d’Alsace ». Cela tombe bien : c’est précisément ce que nous faisons avec cette consultation citoyenne, et vous devriez donc plutôt applaudir des huit mains cette consultation citoyenne, voire même lancer une ola dans cette hémicycle. Vous ne devriez être que joie et reconnaissance. En fait, vous voulez faire de la politique autrement, mais à peine six mois après votre élection vous faites déjà très exactement le contraire de ce que vous aviez indiqué dans votre programme électoral. Cela n’est pas faire de la politique autrement ; c’est de la bonne vieille politique politicienne à l’ancienne. Et ceux qui font de la politique autrement, ceux qui innovent, ceux qui sont dans la modernité, qui sont proches de leurs concitoyens, ce sont les 74 élus de l’intergroupe majoritaire ici présents. Voilà ce que je voulais dire par rapport à l’intervention de Florian KOBRYN.

Pour finir, je veux me réjouir du succès rencontré par l’exercice démocratique que nous venons de mener avec cette consultation citoyenne. Plus de 168 000 Alsaciens se sont mobilisés en votant en ligne, par voie postale ou encore dans une des 99 urnes mises à disposition sur l’ensemble du territoire. Aussi, nous pourrions désormais prendre acte des résultats et de la volonté exprimée clairement par les Alsaciennes et les Alsaciens. Et j’appelle avec Frédéric BIERRY, notre Président, désormais, à un travail commun et en bonne intelligence avec l’ensemble des énergies positives du territoire, pour préparer l’avenir dans l’intérêt de l’Alsace et de ses habitants. Je vous remercie.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Nicolas. Philippe MEYER.

M. MEYER – Merci, Monsieur le Président. Madame la Ministre, Monsieur le Président, mes chers collègues. Je m’exprime ce matin à mon tour avec un profond sentiment de tristesse et je ressens surtout comme vous toutes et tous un grand vide, celui laissé par notre ami et collègue Étienne BURGER, parti trop tôt, trop brutalement. Je ne dirai jamais assez combien il s’est investi pour son territoire tout au long de sa vie publique, combien il a su travailler avec détermination dans toutes les missions qui lui ont été confiées, et combien l’Alsace a pu compter sur lui en tant qu’élu, en qualité de Maire de Kuttolsheim, pour le Kochersberg et sa comcom, comme Conseiller départemental du Bas-Rhin, depuis 2021 en qualité de Conseiller de Alsace, pour citer ses principaux mandats. Ce fervent défenseur et passionné du patrimoine culturel alsacien peut être fier du travail qu’il a accompli avec

ferveur, détermination, pour notre Collectivité. Voilà pourquoi, au nom du groupe majoritaire que je représente, je voulais lui témoigner notre éternelle gratitude et lui dire combien ce fut une joie de l'avoir avec nous, animateur infatigable de nos rencontres. À sa famille et ses proches, à Marie-Paule, je tiens à réitérer nos plus sincères condoléances dans cette épreuve. Avec le départ d'Étienne il nous revient de saluer l'arrivée de son remplaçant Laurent KRIEGER, Maire de Gougenheim, qui saura j'en suis certain trouver ses repères rapidement avec l'aide de chacun d'entre vous au sein de notre Assemblée, avec le soutien de sa binôme, Marie-Paule LEHMANN, et l'ensemble des collègues, d'autant plus qu'il arrive à un moment crucial de la vie de notre Collectivité.

En effet, le Président BIERRY l'a annoncé dans son intervention : la consultation citoyenne, au vu de la mobilisation et des résultats, a démontré toute sa pertinence et confirmé le bien-fondé de notre démarche, et bien au-delà de nos espérances. Que ce soit au niveau de la participation, du nombre des réponses positives à la question posée sur le retour d'une Région Alsace à part entière, nous pouvons l'affirmer sans hésitation : les Alsaciens demeurent mobilisés plus que jamais sur cet objectif. Ils nous invitent clairement à poursuivre notre action en ce sens. Nous n'en doutions pas. Cela est maintenant confirmé, chiffres à l'appui, n'en déplaise aux détracteurs, aux éternels sceptiques et aux résignés. Cette forme de consultation, au regard du taux d'abstention record des dernières élections locales, préfigure sans aucun doute une autre façon de faire participer nos concitoyens à la chose publique, aux grandes décisions qui les concernent directement, et nous nous en réjouissons. L'originalité de cette démarche réside également dans cette volonté affirmée de régénérer ce dialogue démocratique. Nous y mettons toute notre énergie.

Aujourd'hui, une nouvelle étape va être franchie avec l'exposé des premières orientations budgétaires de la nouvelle mandature. C'est une vision globale, pluriannuelle, d'avenir qui vous est présentée, avec la volonté affichée d'aller toujours plus loin dans la définition des priorités, des moyens à mettre en œuvre pour répondre aux urgences sociales, humaines, éducatives, climatiques et territoriales que nous traversons. Nos réponses sont concrètes, elles ne sont pas dans une simple polémique stérile alimentée par l'opposition. Elles sont concrètes et c'est le travail de ce matin et la mobilisation du groupe majoritaire. Mettre en place un service public alsacien afin de répondre aux attentes des habitants dans leurs besoins quotidiens, développer une action de proximité performante grâce à une expertise renforcée sur chacun des territoires de vie, rester le premier partenaire des territoires, et par les élus de terrain que nous sommes répondre aux enjeux considérables qui sont à relever autour des grandes transitions sociétales à l'œuvre autour du climat, de l'écologie, du numérique, de la cohésion sociale : voilà la voie que nous avons décidé de tracer, de promouvoir tout au long de ce mandat, et nous y reviendrons dans le détail. Le modèle budgétaire qui va nous permettre de relever ces défis vous est présenté ce matin. Il met en exergue sept priorités comme autant de fils rouges qui constitueront la colonne vertébrale de nos actions.

Cette séance, chers collègues, va aussi nous donner l'occasion de mettre en évidence non seulement nos efforts vertueux de bonne gestion, mais également l'intensification de notre capacité, de nos droits et de nos moyens à agir pour améliorer la qualité, les coûts et l'efficacité des services attendus par nos concitoyens. Avec un programme ambitieux d'investissement prévisionnel de 3,3 milliards d'euros sur dix ans, un budget de plus de 2 milliards d'euros cette année dont 370 millions affectés aux seuls investissements destinés à soutenir l'économie alsacienne et à répondre aux besoins d'équipements structurants de notre territoire, la CeA fait la démonstration non seulement de sa capacité d'agir aux côtés des Alsaciens pour soutenir les projets nécessaires, mais également d'être cet interlocuteur incontournable de l'action publique. Notre groupe s'engage à tout mettre en œuvre pour l'accomplissement de ce grand et ambitieux programme.

Voilà, mes chers collègues, notre conviction est faite que l'Alsace constitue bel et bien la bonne échelle d'intervention et que notre destin n'est aucunement scellé. La consultation citoyenne qui vient de s'achever démontre la capacité de mobilisation des Alsaciens et le

volant d'action dont nous disposons pour porter une nouvelle ambition pour l'Alsace. Nous poursuivrons dans ces conditions et avec une énergie décuplée la réalisation de ce modèle de gestion alsacien que nous appelons de nos vœux, fondé sur la proximité, l'efficacité et la sobriété budgétaire. C'est cet engagement que nous tiendrons. Je vous remercie.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Philippe, merci Nicolas. Je ne savais pas que Monsieur KOBRYN passait ses nuits avec moi, parce qu'il sait ce que je fais nuit et jour. Donc forcément, nuit et jour, j'étais sur la consultation. Je pense que vous ne mesurez pas bien le travail d'un Président d'une collectivité, Monsieur KOBRYN.

Et puis sur le GCO, je pense que vous n'avez pas non plus bien compris. Quand les décisions étaient prises à l'époque sur le GCO, nous n'étions pas compétents sur les routes nationales. Nos services techniques avaient été effectivement consultés, et c'était bien avant que le GCO soit complètement validé, etc. Du coup, il est vrai qu'il n'y a pas eu de débat politique sur, exactement, la signalisation. Mais cet oubli, nous avons milité pour le réparer. Suite au travail que nous avons eu avec nos services – que je remercie –, j'ai proposé une signalétique nouvelle, en amont et en aval, pour éviter que les gens qui n'ont pas besoin de passer sur le GCO y passent, je parle des automobilistes. Aujourd'hui, Madame la Préfète a émis un avis favorable aux propositions que nous avons faites, qui sont encore, aujourd'hui, soumises à l'instance nationale. Si l'instance nationale valide les propositions que nous avons faites, transmises par le biais de Madame la Préfète, nous pourrions mettre en place rapidement ces panneaux.

Concernant le doute que vous avez sur notre capacité à impliquer le sujet social, excusez-moi mais j'ai été Président de la Commission sociale dans le Département du Bas-Rhin avant d'être Président de la Collectivité, et j'ai été Président d'une association de RMistes, j'ai été Président de missions locales. Alors excusez-moi mais me faire la leçon sur l'engagement social, franchement, cela me fait sourire. L'implication ici n'est pas à démontrer. Notre Collectivité s'engage. Plus de 60 % de notre budget est consacré aux politiques sociales. Je défends les politiques sociales au niveau national. Aujourd'hui notre engagement, de l'ensemble des collègues que je salue pour leur intérêt et leur implication sur ces politiques sociales, n'est pas, n'est plus à démontrer. Je tenais néanmoins à dire cela.

Je propose maintenant de passer aux rapports.

EXAMEN DES RAPPORTS

M. LE PRÉSIDENT – Les motions seront examinées en fin de séance. Il y a deux types de motions : il y a les motions qui ont été examinées en commission, et celles-ci donneront lieu à un vote, et celles qui n'ont pas été présentées en commission seront retransmises en commission pour être examinées. Je vous invite vraiment, plutôt que de faire de la politique politicienne et de passer votre temps à faire des motions, d'abord à travailler dans votre canton. Quand je suis devenu Conseiller général, j'ai aussi mis trois ans à comprendre comment cela fonctionnait, mais j'étais sur le terrain au quotidien, avec mes concitoyens, d'abord pour comprendre et travailler avec eux. Après je suis venu faire des propositions, etc., parce que fort d'une expérience, d'un échange approfondi avec le territoire. Je pense que vous apporterez plus à notre Collectivité en menant une action de type-là qu'en multipliant les motions, les sous-entendus politiques qui n'apportent pas vraiment de valeur ajoutée au fonctionnement dans une Collectivité. Si je peux me permettre ce petit conseil après quelques années d'expérience dans notre Collectivité.

Maintenant nous allons passer aux rapports. Il y a des rapports effectivement qui n'étaient pas prévisibles et bien sûr il y a les rapports d'installation de notre collègue dont je salue l'arrivée, cher Laurent, pour que vous soyez à la Commission permanente comme l'ensemble des autres collègues et que vous puissiez intégrer des commissions. Mais au regard, cher Laurent, de ton arrivée, je te propose peut-être de dire quelques mots pour que les collègues te connaissent mieux.

M. KRIEGER – Merci, Monsieur le Président. Chers conseillers d'Alsace. Lorsqu'on arrive dans cet hémicycle, c'est généralement un moment de joie. Joie de pouvoir siéger, joie de pouvoir écrire les lignes de l'histoire de la Collectivité européenne d'Alsace, je dirais encore plus aujourd'hui avec le résultat de cette belle consultation. Je me souviens de l'année dernière, c'était le 1^{er} juillet, lors de l'installation des Conseillers d'Alsace, j'étais venu avec Carine DURR, la remplaçante de Marie-Paule : on avait eu l'honneur d'assister à votre installation. Je découvrais les lieux pour la première fois. Ce fut un moment intense. J'étais empreint d'une grande fierté de pouvoir faire partie de cet univers. Le sentiment de responsabilité se mêlait à celui de l'honneur de pouvoir siéger.

Aujourd'hui le sentiment de joie est bien mitigé, car si aujourd'hui j'assiste à cette réunion c'est parce qu'Étienne n'y sera plus. Je me souviens du jour où à 7 h du matin Étienne était venu en Mairie de Gougenheim pour que je remplisse les documents de suppléance. D'une manière générale, les tâches de remplacement sont minimes. J'étais loin de m'imaginer être parmi vous aussi rapidement. Étienne souhaitait préparer la relève lors de ce mandat. Il n'en est rien malheureusement. Il était unique. Il a contribué à la création de la Collectivité européenne d'Alsace. C'était ancré en lui.

Avec votre aide, celle de Marie-Paule, je mettrai tout en œuvre pour honorer au mieux le siège de conseiller d'Alsace qu'il laisse. Gardons dans nos mémoires cet homme exceptionnel. Nous sommes là pour faire de notre Alsace un endroit meilleur pour nos concitoyens. Quels que soient nos horizons politiques, élus ou membres des services, faisant en sorte qu'Étienne, de là où il est – et je suis sûr qu'il nous regarde avec le sourire derrière ses moustaches –, puisse être fier de notre action en faveur de l'Alsace. (*En alsacien.*) *Étienne, nous pensons à toi.*

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Laurent pour tes propos, et je sais que tu seras un élu engagé avec un super état d'esprit. Merci à toi de nous rejoindre.

Il y a ces deux rapports qui je pense ne demandent pas forcément à être... Il y en a trois ? Oui, il y a en fait un rapport de complétude de la Commission permanente, un rapport sur le Conseiller d'Alsace en qualité de membre des commissions, et un rapport sur les indemnités. J'avais omis celui des indemnités. Est-ce que vous souhaitez que ces rapports soient retenus ? Je ne pense pas que ce soit le cas. Donc je propose immédiatement de passer aux votes.

CD-2022-1-0-1 COMPLÉTUDE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET ÉLECTION DE L'UN DE SES MEMBRES

CD-2022-1-0-2 DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER D'ALSACE EN QUALITÉ DE MEMBRE DES COMMISSIONS DU CONSEIL DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

CD-2022-1-0-3 INDEMNITES DES CONSEILLERS D'ALSACE - VACANCE DE SIEGE

M. LE PRÉSIDENT – Qui est contre ? Qui s’abstient ? Je vous remercie.

Nous examinerons ensuite le rapport sur table consécutif au vote, à la consultation. Je pense que celui-là demandera peut-être à être débattu quelques minutes. Je pense qu’on va le garder.

Ensuite nous attaquons l’adoption du procès-verbal de la réunion publique du 6 décembre. Est-ce que quelqu’un souhaite qu’il soit retenu ? Il va être retenu.

Ensuite les orientations budgétaires forcément sont retenues.

La situation de l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la Collectivité européenne d’Alsace : est-ce que celui-là est retenu ? C’est obligatoire, non ? Anne souhaitait intervenir donc on le retient. Très bien.

Ensuite, les orientations stratégiques et la convergence d’orientations pour la culture et le rayonnement de l’Alsace : celui-là va être retenu.

Le rapport annuel 2021 sur la situation en matière de développement durable : retenu.

Les orientations stratégiques routes et biodiversité, les dix engagements de la Collectivité européenne d’Alsace : retenu.

CD-2022-1-2-3 CONVERGENCE DU DISPOSITIF "JACHÈRES MELLIFÈRES" À L’ÉCHELLE ALSACIENNE POUR LA PRÉSERVATION DES POLLINISATEURS EN MILIEU AGRICOLE

M. LE PRÉSIDENT – La convergence du dispositif « jachères mellifères » à l’échelle alsacienne pour la préservation des pollinisateurs en milieu agricole : est-ce que quelqu’un souhaite qu’il soit retenu ? Cela n’a pas l’air d’être le cas. Qui est contre ? Qui s’abstient ? Je vous remercie.

CD-2022-1-3-2 PROPOSITION DE REVISION DES TARIFS DES PRESTATIONS DU LABORATOIRE ALSACIEN D’ANALYSES ET CONVENTIONNEMENT PARTENERIAL ET TECHNIQUE AVEC SES PRINCIPAUX CLIENTS

M. LE PRÉSIDENT – La proposition de révision des tarifs des prestations du laboratoire alsacien d’analyses et conventionnement partenarial et technique avec ses principaux clients : est-ce que quelqu’un souhaite qu’il soit retenu ? Ce n’est pas le cas. Qui est contre ? Qui s’abstient ?

CD-2022-1-7-2 CONVERGENCE : POLITIQUE D’ENTRETIEN DES ROUTES EN AGGLOMÉRATION ET CONVENTION-TYPE

M. LE PRÉSIDENT – Convergence de la politique d’entretien des routes en agglomération et convention type : est-ce que quelqu’un souhaite qu’il soit retenu ? Non. Qui est contre ? Qui s’abstient ?

Convergence de l’indemnisation des membres de jurys de concours. Tu retiens, d’accord.

Ensuite nous passons aux investissements stratégiques de la Collectivité européenne d’Alsace. Commission territoriale Nord, restructuration du collège Kléber de Haguenau : est-ce que quelqu’un souhaite qu’il soit retenu ? Oui, retenu.

CD-2022-1-11-1 RESTRUCTURATION DU COLLEGE LECLERC A SCHILTIGHEIM
PROPOSITION D'APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF

M. LE PRÉSIDENT – La restructuration ensuite du collège Leclerc à Schiltigheim : est-ce que quelqu'un souhaite qu'il soit revenu ? Cela n'a pas l'air d'être le cas. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

CD-2022-1-11-2 RESTRUCTURATION DU COLLÈGE LEZAY MARNESIA A STRASBOURG
PROPOSITION D'APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF

M. LE PRÉSIDENT – Ensuite, restructuration du collège Lezay Marnesia à Strasbourg : est-ce que quelqu'un souhaite qu'il soit retenu ? Ce n'est pas le cas. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie

Partenariat structurant, contrat cadre de partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Alsace : est-ce que quelqu'un souhaite qu'il soit revenu ? Oui.

CD-2022-1-3-1 FINANCEMENT 2022 DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE DES
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX DES CHAMPS DU
HANDICAP ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

M. LE PRÉSIDENT – Ensuite, objectif d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médicosociaux pour l'année 2022 pour les champs du handicap et de la protection de l'enfance : est-ce que quelqu'un souhaite qu'il soit retenu ? Cela n'a pas l'air d'être le cas. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Mise en place de la mission Strasbourg capitale européenne et des fonds de soutien du contrat triennal 2021-2023 : retenu.

Ensuite, politique d'insertion et d'accès à l'emploi, mobilisation des contrats aidés au titre de 2022. Est-ce que ce rapport va être retenu ou pas ? Cela n'a pas l'air d'être le cas. Fatima, je crois, voulait le retenir mais je ne la vois pas. On va le retenir parce que je pense qu'elle voulait s'exprimer sur le dossier.

Ensuite, mission territoriale dans la région de Colmar, Munchouse, installation de la ferme solaire. D'accord. Est-ce que ça veut dire tu le retiens ? Ce n'est pas la peine. Il y a quelqu'un qui souhaite le retenir. Marie-France souhaite le retenir. Éric, tu seras obligé de bosser. Donc retenu.

Ensuite, débat sur la protection sociale complémentaire : est-ce que quelqu'un souhaite qu'il soit retenu ? Oui, retenu.

Ensuite, politique RH, mise en place d'une offre d'action sociale harmonisée au sein de la Collectivité européenne d'Alsace : est-ce que quelqu'un souhaite qu'il soit retenu ? Oui, retenu aussi.

Nous aurons ensuite l'examen des motions et vœux. La motion relative aux droits culturels a été examinée, Raphaël – je parle sous ton contrôle. Elle a été examinée, donc elle pourra donner lieu à un vote. Je crois que le vote de la majorité est contre cette motion. Est-ce que quelqu'un s'abstient ? Elle a été examinée en Commission. On ne va pas refaire les examens. Oui, vas-y.

M. KOBRYN – Je rappellerai juste qu'en Commission il me semble qu'il n'y a pas les citoyens, que ce n'est pas une expression publique. Il me semble qu'il est important qu'on puisse avoir des débats publics sur des propositions que nous pouvons faire.

M. LE PRÉSIDENT – Ok, donc rapidement vous ferez part de vos attentes et nous voterons.

Motion concernant la lutte contre le harcèlement scolaire. C'est pareil : je suppose que c'est la même chose.

Motion relative à la taxe poids-lourds : je pense qu'elle n'a pas été examinée en Commission, sauf erreur de ma part, donc elle est renvoyée en Commission.

Ensuite, question orale relative à la Stocamine : j'y répondrai.

Et question relative au coût de la consultation citoyenne : puisque nous allons avoir un rapport, vous allez pouvoir l'évoquer dans ce cadre. Le rapport va être tout de suite évoqué. Du coup vous pourrez avoir vos réponses.

Demande de suspension de séance par l'opposition. Demande accordée bien évidemment. Cinq minutes, si vous voulez bien.

La séance est suspendue.

La séance reprend.

CD-2022-1-0-4 PREMIÈRE CONSULTATION CITOYENNE : 92 % DES ALSACIENS ET ALSACIENNES DEMANDENT LE RETOUR À LA RÉGION ALSACE

M. LE PRÉSIDENT – Je vous propose de démarrer avec le premier rapport sur la consultation, les résultats de la consultation citoyenne pour en acter les éléments, aussi pour les suites à donner à cette consultation, et enfin aux enseignements pour les prochaines consultations que nous devons en tirer. Je pense qu'il est intéressant de voir comment nos concitoyens se sont mobilisés, puisqu'ils ont utilisé les différents modes de vote qui leur ont été proposés. On constate que le vote électronique a été plébiscité, et je pense que c'est un outil qui doit avoir toute sa place. On a été très attentifs à veiller à ce que ce vote soit sincère. Il y a un certain nombre de votes qui ont été déclarés invalides, parce qu'il y avait des doublons. Pour la petite histoire, il y a des gens qui ont essayé de me faire voter plusieurs fois. Donc, ça, bien évidemment ça a été retiré. Je vous assure que je n'ai voté qu'une fois. Mais c'est un exemple. Mais je ne suis pas le seul à qui c'est arrivé. C'est arrivé aussi à... (*Coupure du son*) Donc, clairement, il y a des choses qui ont été révélées par le travail sérieux qui a été fait à la fois par le responsable de la plateforme et nos huissiers qui ont validé les choses. Ce qui fait qu'il y a eu quand même quelques votes qui n'ont pas été valides. Ceux qui ont été valides, finalement, sur les 168 456 votes, ce sont 153 844 votes. Donc c'est quand même 91 % des votes exprimés.

Le vote est très clair sur la volonté, je n'ai pas besoin de revenir dessus, je l'ai dit dans mon propos liminaire. Après, sur les suites à donner à la consultation, nous sommes des élus, nous tenons notre légitimité de la volonté des habitants. Elle est manifeste, donc je vous proposerais d'interpeller tous les candidats à l'élection présidentielle, tous les partis politiques pour les informer du résultat et des attentes fortes de nos concitoyens, et ensuite de travailler bien évidemment avec le ou la future Présidente de la République et les groupes parlementaires à la mise en œuvre du retour à la Région Alsace.

Cette consultation n'est qu'une première. Le titre est « première consultation ». Quand on dit « première », ça veut dire qu'il y en aura d'autres, sur d'autres sujets qui m'apparaissent importants. Je crois qu'on doit militer aussi pour renforcer encore les modalités de contrôle des votes. Là on en a mis un certain nombre en place, des garde-fous, etc. Je pense qu'on doit s'inspirer de territoires d'autres pays qui ont mis en place le vote numérique. Une idée comme ça, mais c'est un exemple : c'était un numéro de votant,

celui que vous avez sur votre carte électorale, couplé à un numéro SMS par exemple, ce sont des choses qui pourraient garantir certains abus. En tout cas ce sont des choses comme ça qui à mon avis doivent être travaillées pour l'avenir. Déployer des urnes dans les communes volontaires, là il y a une volonté de pouvoir être consulté en territoire. Renforcer les outils d'information sur la consultation, parce que toute la difficulté d'ailleurs de la consultation a été que tout le monde ait connaissance de la consultation. Donc on est passés par la communication bien sûr, on est passés par la presse, mais je constatais encore il y a quelques jours que tout le monde n'avait pas entendu parler de la consultation. Regardez un candidat aux présidentielles qui est arrivé ici, qui se dit défenseur du territoire, et qui n'avait pas entendu parler de la consultation. Je pense qu'il n'est pas très bien accompagné, parce que, sinon, il aurait quand même eu l'information en arrivant en Alsace. Mais c'est pour vous dire, quand même, qu'il y a cet enjeu que nos concitoyens, si on veut faire une véritable démocratie de proximité, puissent être informés quand on les consulte, et sur les sujets sur lesquels on les consulte, et puis qu'il puisse y avoir un débat sur le terrain. À noter, chers collègues, qu'il n'y a pas eu de défense pendant cette campagne du Grand Est. Ceux qui parlaient pour le Grand Est ont attaqué le principe de la consultation, mais n'ont pas souhaité défendre les valeurs ajoutées qu'apporterait à leurs yeux le Grand Est. C'était un peu surprenant, mais ça m'amène à dire aussi que je voudrais vraiment que dans les futures consultations il y ait un débat plus fourni et que chacun s'exprime. Là ils avaient deux mois pour s'exprimer ; ce n'est pas le choix qu'ils ont formulé, je le regrette. Il est vrai que, malheureusement aussi, les conditions du Covid ne nous ont pas permis non plus d'avoir des moments d'échange avec nos citoyens à la hauteur de ce que nous aurions souhaité. Si nous avions eu les cérémonies de vœux, chacun dans nos cantons et nos communes respectives, je pense qu'on aurait pu avoir des échanges plus fournis, même si bien évidemment on ne peut être que satisfaits du niveau d'engagement et du niveau de vote de cette consultation.

Je voulais donc évoquer ce rapport pour acter les choses et je suppose que certains souhaiteront s'exprimer sur le sujet. Oui, Monsieur KOBRYN.

M. KOBRYN – Merci, Président. Mes chers collègues. Vous vous êtes émus de l'absence de soutien de notre part à votre démarche. Que l'on soit bien clair : oui, le Grand Est une région au périmètre bien incompréhensible et peu efficace ; oui, la réforme de 2015 est révélatrice d'une dérive d'un présidentialisme où un homme ou une femme peuvent prendre ce genre de décision ; oui, l'Alsace mérite mieux et ses particularités sont connues, reconnues et à défendre ; oui, oui, oui.

Mais une fois que l'on a dit ça, une fois que l'on partage ce constat, permettez-moi à mon tour de partager les réserves que nous avons sur la démarche qui a été la vôtre. Cette consultation telle que vous l'avez menée est à la fois une mascarade et une insulte au processus démocratique...

Réactions sur les bancs de l'Assemblée.

Vous aurez l'occasion de réagir. ... pour au moins trois raisons. La première est l'instrumentalisation de l'importante question alsacienne à des fins politiciennes. À partir du moment où vous n'êtes pas en mesure de faire sortir l'Alsace du Grand Est, puisque cela dépend de l'État et de la loi, à partir du moment où vous n'associez pas l'ensemble des collègues élus, puisque vous ne nous avez pas associés au lancement de la consultation, à partir du moment où dans votre communication presse initiale vous souhaitiez plutôt interpeller seulement les candidats de votre famille politique, à partir du moment où vous financez sur fonds publics une consultation qui est hors des champs des compétences de notre Collectivité, vous ne traitez pas cette question avec tout le respect et l'honneur qui lui sont dus, mais simplement pour servir vos intérêts politiques locaux et nationaux.

La seconde raison est le mépris affiché, au pire la méconnaissance pour les procédures

démocratiques instituées. Même si quand je vois aujourd'hui comment vous me coupez le micro, cela ne m'étonne qu'à moitié. La démocratie, ce n'est pas répondre à des pseudo-sondages. La démocratie, c'est poser des questions, c'est pouvoir en débattre de manière contradictoire, de manière sereine, afin que chacun puisse se faire une opinion éclairée avant un vote en bonne et due forme. C'est aussi définir des processus qui garantissent la fiabilité de la démarche, c'est donner des moyens équitables à chacun pour un débat serein. C'est tout cela qui donne sa force au processus démocratique. Votre consultation, elle, a été lancée par la voie de presse, sans débat au sein de cette Assemblée. Vous avez mobilisé des moyens qui n'ont pas été votés, vous n'avez pas souhaité mener une campagne en amont du vote, vous avez reconnu et balayé aussitôt la question de la fiabilité des votes au mépris de toute l'histoire de la démocratie, vous allez mobiliser les fonds de notre Collectivité pour ne faire la promotion que de la seule sortie.

La troisième raison enfin est le peu de cas que vous faites des Alsaciens et des Alsaciennes. Vous avez présenté une consultation comparable à la votation suisse, mais nos voisins suisses, dont la démocratie directe est ancrée de longue date, méritent un peu plus de respect. Inutile de vous dire que ces votations s'inscrivent dans un contexte extrêmement cadré, non pas pour contraindre, non pas pour brider, mais bien pour légitimer la démarche, des moyens, des temps de campagne, des processus de vote. Avec ce résultat, l'attente des Alsaciens sera forte. Si elle ne trouve pas un écho au niveau national, croyez-moi, la désillusion sera forte et vous ne pourrez pas renvoyer la responsabilité aux autres. Loin de résorber la crise démocratique, votre démarche a enterré une bonne partie de ce qu'il restait de notre culture commune. Et ça, oui, nous le regrettons.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Il y avait une demande de prise de parole de Raphaël SCHELLENBERGER. Ensuite il y aura Michel LORENTZ et Lara MILLION.

M. SCHELLENBERGER – Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je me réjouis de cette délibération, et notamment des enseignements qui en sont tirés, d'une part de la volonté de poursuivre cette méthode de dialogue avec les Alsaciens, dans l'esprit qui a été annoncé depuis le début de trouver de nouveaux moyens de construire la décision publique et de la faire accepter par nos concitoyens. L'idée qu'on ne puisse pas délibérer sans rendre compte pendant six ans me semble particulièrement juste. En ce sens, je me réjouis des enseignements qui en sont tirés. La première consultation, qui est un succès dans la mobilisation, visait à consolider une opinion que nous connaissions forte auprès des Alsaciens. Je souhaite que les prochaines puissent construire des décisions, s'intéresser davantage aux compétences de notre Assemblée délibérante. Et c'est vrai que dans ce cadre-là, ce premier test nous permet là aussi de repérer les points qu'il nous faudra consolider. Je me réjouis que l'exemple de la taxe poids lourds soit une des pistes pour les prochaines consultations. Ça permettra de donner de la force à un sujet qui n'est pas simple à traiter, et ça permettra peut-être aussi d'accélérer la mise en œuvre de cet outil qui est aujourd'hui essentiel pour donner du corps à la Collectivité européenne d'Alsace, dans un cadre réglementaire qui est complexe, dans une discussion avec l'État qui sera encore complexe, et de disposer d'un outil qui sera fiabilisé, sécurisé juridiquement et qui permettra à un maximum d'Alsaciens de soutenir une telle démarche, ce sera forcément quelque chose d'utile. Donc je me réjouis que notre Assemblée puisse prendre acte des avantages de cet outil et des enseignements et de la sécurisation encore à venir dans les prochaines consultations.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Merci Raphaël. Il y avait Michel LORENTZ.

M. LORENTZ – Merci, Monsieur le Président. En fait, c'est ça que je veux dire : merci, Monsieur le Président. Quand vous avez proposé cette consultation à la CeA il y a plus de sept mois, certains étaient dubitatifs, certains pensaient que vous n'y arriverez pas, certains se posaient la question d'un ovni. Et puis on sait aussi que politiquement vous n'étiez pas forcément très soutenu. Et moi je voulais vous dire sincèrement merci, parce que vous avez compris qu'il y avait un malaise alsacien. Ce malaise alsacien n'avait pas

été tranché au moment des élections régionales, et vous avez su le mettre en forme et le mettre en forme totalement démocratiquement, avec le peu de moyens que nous donne l'État, parce que c'est l'État qui ne nous donne pas les moyens de faire comme en Suisse, c'est l'État qui malheureusement réduit notre capacité à véritablement interroger les Alsaciens. Alors je voulais vous dire sincèrement merci, parce que vous vous êtes donné corps et âme pour faire vivre la démocratie. Et je voulais surtout souligner, que ce soit dans vos mails ou dans vos prises de parole, qu'à chaque fois vous avez bien sûr tenu votre rôle de dire : est-ce que oui ou non vous voulez qu'on ait une Région Alsace ? Vous n'avez à aucun moment fait campagne pour le oui ; les partis politiques s'en sont chargés. Moi je voulais les saluer, parce qu'eux au moins ont fait campagne, contrairement à tous ceux qui critiquent mais qui ont été incapables de faire quoi que ce soit. Et je voulais sincèrement aussi remarquer qu'autour de vous, vous avez réussi à rassembler les gens amoureux de la démocratie, et aussi à créer un certain élan avec des élus qui, gratuitement, se sont mis sur le terrain. On n'a pas été payés pour aller distribuer nos tracts, que ce soit devant le Racing ou sur les marchés. On n'a pas été payés pour faire, Nicolas, des sessions Facebook. On n'a pas été payés pour faire des réunions publiques sur nos territoires, où on attendait qu'on puisse avoir des contradicteurs qui ne sont jamais venus, qui se sont justes cantonnés à critiquer le processus démocratique. Et en ce sens-là, Monsieur le Président, vous avez démontré une fois de plus votre grande capacité, et en tout cas le sens de la démocratie qui vous honore. Et toutes les critiques sont assez ridicules. Donc merci sincèrement, merci pour cette consultation qui n'a pratiquement coûté que de la sueur des conseillers départementaux, pour certains peut-être jour et nuit, pour d'autres un peu moins. En tout cas elle est un véritable succès, puisque je rappelle aussi qu'il y a des référendums qui, en France, ont rassemblé moins de participants que cette consultation que vous avez menée, malgré le cadre pas trop démocratique que l'État nous offre pour le faire. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Michel. Il y a Alain COUCHOT, ensuite Lara MILLION et ensuite Éric STRAUMANN. Alain.

M. COUCHOT – Monsieur le Président, mes chers collègues. Comme d'autres, nous nous interrogeons avec Catherine RAPP sur la temporalité de cette consultation. Les Alsaciens se sont exprimés dans les urnes il y a moins d'un an, avec des résultats nets et nous sommes toujours en période de crise sanitaire avec les préoccupations induites. Bien évidemment, nous entendons l'attente d'une Alsace incarnée. Répondons-y en mettant en œuvre la CeA. Il reste du travail à accomplir avant d'ouvrir d'autres chantiers. Chacun est comptable des engagements pris auprès de ses électeurs. Notre principal argument de campagne était la complémentarité entre le bloc communal, la CeA et la Région Grand Est. Certains pourront résumer cela en un particularisme local propre à Mulhouse. N'est-ce pas le rôle de chaque conseiller d'Alsace d'être en adéquation avec les habitants de son canton ? En conséquence de quoi nous nous abstiendrons sur ce rapport.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Lara.

Mme MILLION – Merci, Monsieur le Président. Nous sommes bon nombre ici à être ravis et surtout responsables d'avoir réalisé cette consultation. Et c'est un vrai succès : c'est ce qui a d'ailleurs été dit et c'est vrai, les chiffres le prouvent.

J'aimerais revenir sur quelques éléments qui ont été donnés, par exemple par Monsieur KOBRYN, par rapport à vos éléments de langage. Je suis très étonnée. Vous partagez le constat, vous n'avez aucun argument pour défendre l'utilité du Grand Est, vous partagez notre constat, mais vous dites qu'il ne fallait pas faire cette consultation, que c'est une mascarade. Mais faire quoi ? Il est toujours embêtant d'avoir en face de nous des élus qui sont contre, mais qui n'apportent pas de solutions. Nous avons apporté une proposition de solution grâce à cette consultation. Non, ce n'est pas une mascarade. Non, ce n'est pas une insulte, mais vous insultez les 153 000 votants. Vous les insultez, parce qu'ils ont pris la peine de voter. Et dans ces 153 850, il y en a 142 200 qui ont voté pour le oui. En

termes de temporalité, on ne pouvait pas attendre encore. C'était maintenant. L'année dernière, le Président de la Région Grand Est a été élu avec 137 000 votants. Aujourd'hui, nous avons 142 200 votants qui votent pour le oui. Cela veut dire beaucoup, et nous en sommes fiers.

Alors évidemment qu'on finance ça sur les fonds publics. On ne va pas chacun demander à financer, évidemment. Chaque campagne d'information, de communication évidemment est financée par les fonds publics. Donc là aussi je suis très étonnée, parce que dans votre profession de foi par exemple, Monsieur KOBRYN, vous dites « consultation locale ». Donc dans une consultation locale, on finance avec les fonds publics. Je vais vous apprendre quelque chose. En termes de régularité budgétaire et financière, on peut dépenser des dépenses de fonctionnement à hauteur du budget n-1. Donc il n'y avait pas lieu de délibérer sur ces finances, mais il y a lieu de vous rendre compte de ce que nous faisons. Cette consultation a coûté 235 000 euros, alors que la campagne de notoriété de la Région Grand Est en 2020 a coûté 1 million d'euros, alors que les coûts de consultation et des ateliers sur la ZFE de l'EMS a coûté 100 000 euros. Et surtout, lors de nos orientations budgétaires, nous avons pris le soin que le budget de la communication de 2022 ne soit pas augmenté par rapport à 2021, c'est-à-dire que le montant de ces 232 000 euros est intégré dans ce budget-là, et donc des économies ont été réalisées sur d'autres postes. Nous sommes fiers, responsables, et nous sommes heureux du succès de cette consultation.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Lara. Éric STRAUMANN.

M. STRAUMANN – Merci, Monsieur le Président. Est-ce qu'il fallait consulter à ce moment-là ou pas ? Tu connais ma position : historiquement j'ai toujours été favorable, d'abord au Conseil unique à l'époque, qui a malheureusement échoué pour les raisons qu'on connaît. Et on est dans une période particulière en France, qui est assez unique en Europe : c'est la période des élections présidentielles. Et notre collègue écologiste l'a rappelé : tout émane quand même de cette élection et que c'est quand même le Président de la République qui à un moment donné va donner les orientations. On l'a fait maintenant, sinon on ne l'aurait jamais fait et puis on serait reparti pour cinq ans. Plus le temps passe, et d'ailleurs c'est l'intérêt de certains, plus le béton va prendre. Enfin, le béton reste quand même très mou lorsqu'on regarde ce matin les résultats de cette consultation, qui est un magnifique succès, et on ne peut pas le nier. Je regardais les télévisions nationales : je le prends sous un autre angle. La France attend une réforme, les Français attendent des réformes. Il paraît qu'on est suradministrés en France : trop d'élus en France, trop de strates administratives. Et je partage tout à fait cette analyse. On le voit bien dans le quotidien, entre les intercommunalités, les communes, les départements et la Région, nos concitoyens ne savent plus qui fait exactement quoi. Et moi je propose que, outre cette question alsacienne évidemment qui est prégnante, on regarde aussi un fonctionnement plus moderne de nos institutions. Et il faut à mon avis supprimer une strate administrative dans notre pays : ça peut passer par la fusion entre départements et régions. Évidemment on ne peut pas fusionner des régions à assez grande échelle avec les départements, mais on peut expérimenter ici en Alsace, et à tous les coups on fera des économies. Déjà on va économiser toute une strate d'élus, forcément. Et je crois qu'aujourd'hui il faut introduire le débat dans ce sens-là : faire des économies de fonctionnement, c'est ce que les Français attendent, et des institutions plus lisibles. Voilà ce que je voulais vous dire.

Et on le fait aussi aujourd'hui : on voit bien au regard des sondages que le premier tour va être assez serré entre les différents candidats. Et lorsque vous avez 150 000 personnes qui se sont déplacées, qui ont pris la peine d'exprimer une idée, je crois que 150 000 voix, il faut quand même les regarder. Et j'invite aussi tous les candidats aux élections présidentielles à s'exprimer très clairement sur ce sujet. Ça peut faire basculer, au premier tour. Si on est à quelques dizaines de milliers de voix près, ça peut faire basculer une élection, en tout cas une présence au premier tour. Et lorsqu'on fait de la politique, on s'exprime sur tous les sujets. J'invite tous les grands partis, y compris la majorité nationale, à prendre très clairement position sur ce sujet. Je sais que ce n'est pas facile, mais faire

de la politique c'est aussi accepter de savoir trancher sur certains sujets et être audacieux. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Éric. Il y a Monsieur FREMONT, Anne TENENBAUM, j'ai vu Yves HEMEDINGER, Fatima JENN. Monsieur FREMONT.

M. FREMONT – À notre prise de fonction, il y a un peu plus de six mois, l'exécutif de cette Assemblée a tenu à nous dire au moment de l'attribution des représentations dans les organismes extérieurs à la CeA que nous étions les petits jeunes, de nouveaux élus, et que nous devrions faire nos preuves avant d'obtenir des sièges. Aujourd'hui, j'ai envie de vous répondre avec vos propres mots : la Collectivité européenne d'Alsace est une petite jeune, qui fête à peine son un an. Elle a besoin de faire ses preuves avec les compétences qui sont déjà les siennes avant d'en réclamer de nouvelles. Comme vous venez de le préciser, la CeA n'a pas jusqu'ici mis en place les verrous permettant de donner une quelconque crédibilité à cette consultation, une quelconque valeur, et c'est regrettable, quelle que soit la question et quelle que soit la réponse. Rappelons qu'il était possible de voter sous l'identité que l'on souhaitait prendre – vous l'avez dit vous-même – sans aucune vérification, comme vous venez de le rappeler. Cette consultation a été un appel au bourrage d'urnes.

Réactions sur les bancs de l'Assemblée.

Si, bien sûr. C'est une évidence. Je félicite par ailleurs, et c'est important, les associations qui organisaient à l'automne dernier un sondage IFOP avec une technique de quotas sur 1 000 personnes interviewées, avec un sérieux à en faire rougir la CeA. Rappelons aussi la moindre participation, comparée au référendum de 2013 : trois fois moins de participants.

Et pour finir, je vous confirme que nous sommes sur le terrain, Monsieur le Président, à l'écoute des habitants et des habitantes qui expriment aussi bien d'autres préoccupations dans ce contexte de crise environnementale et sociale. Sachons les écouter, ces habitants. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Anne TENENBAUM.

Mme TENENBAUM – J'aimerais réagir en tant que Strasbourgeoise, parce qu'entendre les élu EELV donner des leçons sur la démocratie locale et la concertation est quand même savoureux. Dans leurs programmes électoraux, les élus verts se font toujours les chantres des relations avec les citoyens, mais dès qu'on passe aux travaux pratiques il n'y a plus personne. Nous comprenons que les élus EELV soient dérangés par cette grande consultation citoyenne, parce qu'en général à la Ville de Strasbourg ce sont les élus qui choisissent le résultat des consultations avant qu'elles ne commencent. Et à Strasbourg, depuis dix-huit mois, il n'y a jamais ni impartialité ni transparence dans le processus de consultation. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Il y avait Yves HEMEDINGER.

M. HEMEDINGER – Monsieur le Président, mes chers collègues, moi je me félicite et je te félicite cher Président pour cette belle initiative et ce beau résultat, qui nous fait plaisir en tant qu'Alsaciens convaincus. Ce sont deux bonnes nouvelles finalement. Un : c'est une participation importante. Tout le monde n'était pas au courant, comme cela a été dit, et néanmoins la participation est forte et ça montre que quand on consulte nos concitoyens alors que tout le monde nous dit que la politique n'intéresse plus personne, que les débats n'intéressent plus personne, la participation à cette consultation démontre exactement le contraire et c'est une bonne nouvelle pour la démocratie. Ça va dans le sens aussi d'inspirer confiance à nos concitoyens, parce que nous avons promis de consulter régulièrement les Alsaciens. Nous l'avions dit pendant la campagne électorale, nous le faisons après. Et je pense que c'est important aussi de montrer que les politiques sont capables de respecter

leurs engagements. Et puis le résultat, il est très clair. Moi ça ne me surprend pas parce que, pour avoir fait beaucoup campagne sur les marchés, en ville et dans les différentes communes autour de Colmar, je sentais bien cet engouement. On a l'habitude de distribuer des tracts et de distribuer des documents. C'est de plus en plus difficile, les retours qu'on peut avoir ici ou là. Et là au contraire on sentait un vrai soutien, un vrai engouement, les gens étaient contents de participer. Et c'est vrai que ça pose la question également de la consultation et du vote électronique. C'est une vraie question. On sentait que les gens étaient très à l'aise avec ça. Mais également par papier, les gens ont répondu, et même sur les marchés ils les prenaient, ils répondaient tout de suite. Donc c'est un vrai succès.

Les seuls petits points, que j'ai entendus parfois, un peu plus, de doute, c'était de dire, et j'ai une pensée d'ailleurs notamment pour le personnel ici, dans cette maison à Colmar : on est en pleine fusion, c'est difficile de gérer les fusions, ça provoque parfois des crispations et des craintes, laissez approfondir les choses avant d'aller plus loin. Je pense qu'il faut aussi veiller à rassurer les uns et les autres, parce que leur situation n'est pas toujours évidente. Ils se sentent parfois délaissés voire lâchés.

Et puis au final, je pense que la France est, on ne sait bien, le pays d'Europe qui a la dépense publique la plus importante. Nous sommes pratiquement les champions du monde des prélèvements obligatoires, des impôts. Néanmoins nos services publics fonctionnent de moins en moins efficacement et de moins en moins bien. C'est la faute à l'organisation territoriale. Et effectivement il faut réduire ce millefeuille, il faut réduire cette centralisation, cette uniformisation très parisienne, et la consultation qui a été lancée doit aller effectivement plus loin que la simple consultation sur la sortie de l'Alsace. Il faut revoir notre organisation territoriale au niveau national si on veut en profondeur réformer ce pays, et il en a besoin. Ça passe d'abord par une réorganisation du travail et par moins de centralisme et moins d'uniformisation. C'est aussi cela l'enseignement de cette consultation.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien, merci. Fatima.

Mme JENN – Merci, Monsieur le Président. Bien sûr, sur le fond, mes collègues ont parlé de l'Alsace, parce que c'est une vraie volonté, donc c'est comme ça. Mais je voulais parler sur la forme, parce que souvent nos collègues en face me font la leçon sur la capacité d'agir des citoyens. Souvent on m'interpelle directement, on me dit « la capacité d'agir des bénéficiaires du RSA », etc.. Est-ce que les bénéficiaires du RSA ont cette capacité d'agir et pas les autres ? C'est une ambivalence. Donc la capacité d'agir ou l'expertise d'usage que vous me donnez souvent comme méthode : on y est, on est là. Donc c'est la capacité d'agir des citoyens alsaciens qui a été demandée. Aujourd'hui, toute l'Alsace, sans discrimination, tous les Alsaciens ont été consultés, quels qu'ils soient, quelle que soit leur origine, et je tiens vraiment à le dire, parce que dans les quartiers par exemple de Mulhouse, la consultation était là et on l'a promue, et partout en Alsace cette consultation a été mise en place. Donc je salue vraiment cette consultation portée par le Président et je dis juste à mes collègues qu'il ne faut pas qu'on soit dans la contradiction de nos idées, parce que nos concitoyens vraiment peuvent nous le reprocher, et souvent. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Il y avait Jean-Philippe MAURER, Nicolas MATT et Catherine. Jean-Philippe.

M. MAURER – Monsieur le Président, mes chers collègues. Il y a une constante depuis pas mal d'années en France : c'est qu'au fur et à mesure que les élections se succèdent, il y a une chose qui progresse, c'est l'abstention, quoi que nous fassions, les uns et les autres – je ne jette la pierre à personne. Et il est devenu d'usage de parler de fatigue démocratique. Je crois que vous avez démontré, nous avons démontré collectivement, que la respiration démocratique existe. Encore faut-il le vouloir et la vouloir. Nous étions un certain nombre à se demander quel était le seuil pour que cette consultation puisse être qualifiée de succès. Moi comme d'autres, on s'est dit 100 000, c'est bien, le reste c'est du boni. Là, c'est plus

que du boni, c'est du bonheur. Ça montre qu'il faut bien sûr innover. On ne peut pas attendre que les instructions viennent, en l'occurrence de Paris, qui nous disent « vous avez le droit de faire ci, vous avez le droit de faire ça ». Et je crois qu'il est important, et ça a été prouvé, d'être en capacité de donner la parole aux Alsaciens. Et les Alsaciens ont pris leur parole. Parce que dans les débats qui existent, nous avons été un nombre certain à soutenir l'Alsace. Et on nous objectait : « Oui, mais bon, vous savez maintenant c'est passé, on n'en parle plus ». On mettait en cause non pas les instituts de sondage mais ceux qui commandaient les sondages. Il est tellement facile de mettre en cause les sondages. Là, c'est une plongée au cœur de l'Alsace, au plus proche de chaque Alsacien, et la réponse est sans appel, elle est claire, elle est nette. Donc je crois que quand on parle de vitalité démocratique, de respiration démocratique, j'ai écouté attentivement le collègue de l'opposition : franchement, vous devriez vous réjouir, quoi qu'il en soit, même si vous avez votre point de vue. Mais je crois qu'on ne peut pas comme ça écarter une expression démocratique aussi importante. Donc moi je voulais vous dire aussi que, si on écoute certains, ce n'est jamais le moment, ni avant, ni pendant ni après. Ce n'est jamais le moment. Ça s'appelle renvoyer aux calendes grecques et traiter un problème par épuisement. Nous, nous ne sommes pas épuisés de vouloir une Alsace en pleine possession de tous ses moyens. La preuve a été administrée à travers cette consultation.

Enfin, je voudrais faire écho aux propos de mon collègue Éric STRAUMANN, pour dire qu'en 2010 ou 2011 je crois, le conseiller territorial avait été voté. C'était une excellente loi qui, justement, sur la base du périmètre des vingt-deux régions, regroupait les compétences de la Région et du Département pour constituer véritablement un bloc territorial. Malheureusement François HOLLANDE est passé par là ; on a vu ce que ça a donné. Donc ce n'est pas une découverte, c'est une nécessité de repousser plus et encore un carcan de textes qui ne nous conviennent absolument pas. Monsieur le Président, moi je tiens à vous féliciter pour cette respiration et cette vitalité démocratique que vous avez donnée aux Alsaciens.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Jean Philippe. Ce n'est pas moi, c'est nous tous. Nicolas MATT, et après Bruno.

M. MATT – Merci, Président. De quoi s'agit-il ici, à travers cette consultation ? Il s'agit de poser une question à nos concitoyens. Quoi de plus normal quand on est un élu ? Et nos concitoyens ont répondu à cet appel dans un contexte quand même, mes chers collègues, très difficile : crise sanitaire extrêmement prégnante, défiance envers la démocratie. Donc c'est vraiment un score qui est à saluer et qui marque vraiment un regain d'intérêt, notamment pour la question Alsace, mais aussi pour les formes de démocratie, pour l'innovation démocratique que nous avons initiée ici, Président, sous ta maestria.

Néanmoins, le constat étant fait, je suis quand même assez surpris de la position si conservatrice des élus d'Europe Écologie-les Verts, car leur candidat à la présidentielle, Yannick JADOT, se montre beaucoup plus ouvert et beaucoup plus audacieux lorsqu'il s'agit de la réunification de la Bretagne. Donc je me pose la question : est-ce que ça signifie in fine que les Verts ont simplement un problème avec l'Alsace ?

M. LE PRÉSIDENT – Ensuite Bruno, et après Catherine. Bruno FUCHS.

M. FUCHS – Bonjour, Monsieur le Président, et à vous toutes et tous. Je voulais comme tout le monde très rapidement me féliciter de cette initiative – ça a été dit à plusieurs reprises. Cette vitalité démocratique est quelque chose sur lequel il faut continuer de construire un nouveau modèle démocratique, et je sais que c'est un des points, une des priorités que le Président a évoqués à plusieurs reprises, et je voulais m'inscrire dans cette logique-là. Se poser des questions sur la méthode, sur la temporalité, c'est tout à fait simple. À partir du moment où le résultat est clair, net et sans appel, il faut derrière, même si on peut améliorer les choses, pousser au maximum. Ne pas voter ce rapport c'est faire fi du territoire et c'est ne pas respecter les électeurs. Quand vous avez plus de 90 % de

vos électeurs qui ont voté pour, vous ne pouvez pas faire autrement que de voter ce rapport, parce que sinon vous ne respectez pas les électeurs qui ont porté leurs voix à cette consultation.

Peut-être le seul point sur lequel je voudrais attirer notre vigilance, c'est le décalage nord-sud, Haut-Rhin-Bas-Rhin, sur lequel on doit avoir une réflexion de mobilisation sur le Haut-Rhin. C'est le seul point que je tirerais comme enseignement de cette consultation.

Mais sans être long, c'est vraiment un succès fort sur lequel on doit construire une nouvelle relation de l'Alsace avec les institutions et l'organisation territoriale françaises, mais aussi une nouvelle vitalité démocratique et citoyenne.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Bruno. 60-40, c'est normal. C'est la représentation de la population. Ce n'est que normal. Pardon, mais c'est conforme à la représentation de la population. Ce n'est donc pas choquant. Catherine.

Mme GRAEF-ECKERT – Merci, Monsieur le Président. Mes premiers mots vont être pour mes collègues de l'opposition. Votre mouvement politique est bien souvent le chantre de la participation citoyenne. Et hop, on le fait, et vous parlez de mascarade, de bourrage d'urnes. Le choix des mots est fort, et je crois trop fort, car au final ces excès de langage décrédibilisent à mon sens votre parole et le message que vous essayez maladroitement de nous faire passer. La démocratie, ce n'est pas rien fait, ce n'est pas se résigner. C'est tout l'inverse : c'est être au plus près de nos concitoyens, c'est leur donner l'opportunité de s'exprimer, c'est l'occasion aussi de pouvoir être écouté et entendu. Chacun avait le choix, tout le monde avait le choix de dire oui ou de dire non. Et le résultat c'est un grand oui pour l'Alsace. Nous avons assisté à un rendez-vous démocratique de qualité et aujourd'hui le résultat nous oblige. Ce n'est qu'une étape. Il nous appartient à présent de poursuivre le travail pour renforcer les compétences de la CeA, pour rapprocher toujours les décisions des habitants, et les Alsaciens nous ont indiqué clairement la voie à suivre. Le chemin à suivre, il est tracé : c'est celui du retour de la Région Alsace, une Région ouverte, qui doit rayonner au cœur de l'Europe, et c'est bien pour cela que nous sommes nombreux à nous mobiliser et à tenir compte du résultat qui ne peut pas être balayé d'un revers de main à travers des excès de vocabulaire.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Isabelle.

Mme DOLLINGER – Ce n'est pas pour rallonger le débat, Monsieur le Président, chers collègues, mais je souhaite exprimer aussi ma joie aujourd'hui pour ce grand jour, parce que je crois que 150 000 votations pour les Alsaciens, c'est super important aujourd'hui et je crois que c'est une très belle journée. J'ai quand même eu beaucoup de plaisir à aller vers les concitoyens sur le territoire. On a tous l'habitude d'être sur le terrain. Mais ce n'était pas du tout un débat en disant que la question qui leur était posée est vraiment une réaction, tout de suite : « Ben oui, il faut sortir, ça ne marche pas. » Donc quand les citoyens, les Alsaciens de base comprennent qu'il y a un malaise entre la Région Grand Est et justement notre Collectivité par rapport à la proximité, parce qu'il ne faut pas oublier qu'avec le Président BIERRY nous avons souhaité mettre en place la territorialisation de l'action publique, donc c'est une force très importante, et que d'autres départements, moi je fais le benchmark justement dans le cadre du service public, nous regardent, nous observent par cette force de territorialisation, et je pense qu'il faut qu'on aille beaucoup plus loin, parce que c'est aussi le service public qui est derrière, et ça a été évoqué aussi ce matin par les collègues.

Je me réjouis, surtout en tant que VP en charge de la transformation de l'action publique, puisque ça aujourd'hui c'est un bel exemple d'innovation, d'aller justement vers ces consultations, et il faudra qu'on continue à en proposer, parce qu'aujourd'hui, les concitoyens... Notamment hier, on m'a déjà demandé : « Alors les résultats, c'est quoi, on va plus loin ? » Donc je crois qu'il y a une attente de notre part, et je crois qu'il faut qu'on

s'en saisisse tous, et c'est une force du coup aussi de montrer que cette nouvelle Collectivité est une jeune Collectivité, mais vraiment qui a envie d'agir autrement pour justement mieux associer les Alsaciens. Donc merci tous les collègues et merci à votre Président de nous avoir emmenés dans cette belle aventure qui est une première étape de notre nouvelle démocratie.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Deux prises de parole encore pour conclure. Brigitte, si tu veux bien, Madame la Ministre.

Mme KLINKERT – Merci, Monsieur le Président. Chers collègues, Monsieur le Président. Nous nous sommes tant battus et nous avons franchi tant d'étapes ensemble pour permettre à cette Collectivité d'exister, pour permettre à l'Alsace institutionnelle de renaître qu'il serait superflu de rappeler ici mon attachement à l'Alsace et à son développement. L'Alsace, elle est dans notre cœur et elle est au centre de notre engagement. Je suis aussi de celles qui considèrent qu'il y a toujours à gagner à donner la parole et à écouter nos concitoyens. C'est pour cela que, candidate aux élections régionales, j'avais proposé un référendum sur le périmètre régional. Cette consultation citoyenne a été un rendez-vous démocratique que l'on ne peut que saluer, et son résultat est clair. Je me félicite que cette expérience ouvre une nouvelle pratique de notre gouvernance de nos relations sur les grands dossiers avec nos concitoyens. Et pour ce qui est de cette consultation spécifiquement et du message que les Alsaciens y formulent, comme je m'y étais engagée, je m'en ferai le relais, comme l'ensemble des collègues. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Je te remercie Brigitte pour ton engagement, et ton soutien auprès gouvernement nous est précieux. Merci beaucoup. Lucien.

M. MULLER – Merci, Monsieur le Président. Je serai très court parce que j'ai été choqué par un mot : « bourrage », « bourrage d'urnes ». Mais en fin de compte, je pense que nos collègues de l'opposition étant encore très jeunes, ils n'ont pas osé vous féliciter pour le succès de l'opération. Qui dit bourrage veut dire beaucoup de participations. Donc c'est probablement pour eux une participation nettement supérieure à ce qu'ils avaient peut-être espéré. En plus, je rappelle quand même que dans ce vote les gens se sont engagés, ils ont mis des références. Ce n'est pas simplement glisser un bulletin. Ils ont mis des références et je pense que c'est important. Donc pour moi le mot « bourrage » est une félicitation pour le succès de cette opération.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Lucien. Je vous propose de passer maintenant au vote. Qui est pour la mise en œuvre de ce rapport ? Laissez les mains levées pour qu'on puisse bien comptabiliser toutes les expressions. Qui s'abstient ? Françoise, au nom de Serge aussi, et Alain. Pouvez-vous laisser les mains levées ? Six et Alain. Très bien. Merci beaucoup. Pardon. Est-ce qu'il y a des opposants ? Excusez-moi, j'ai cru que tout le monde s'était exprimé. Très bien.

CD-2022-1-8-1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL
DU 6 DÉCEMBRE 2021

M. LE PRÉSIDENT – Nous pouvons passer à la Commission efficacité et sobriété financière. C'est d'abord l'approbation du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du 6 décembre. Je crois que Monsieur KOBRYN souhaiterait réagir à cela. Allez-y, je vous en prie.

M. KOBRYN – Juste un élément, Monsieur le Président, mes chers collègues. Je m'étonne de ne pas voir dans ce procès-verbal les hurlements de Philippe MEYER à travers le Conseil demandant à ce qu'on me coupe le micro pendant mes propos liminaires. Ce procès-verbal

doit rendre compte de ce qui se passe en séance et pas seulement des propos tenus au micro. On y lit d'ailleurs certains rires et applaudissements, à juste titre. J'en profite pour rappeler aussi à Monsieur MEYER que nous ne sommes pas ses ennemis mais ses adversaires politiques, et que nous sommes ici pour débattre de manière civilisée de nos différents projets politiques. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – D'abord, je ne permets pas d'attaquer Philippe MEYER qui a toujours été très respectueux de l'opposition. Il a été Président du groupe pendant sept ans dans le Bas-Rhin pour ensuite assurer cela avec Nicolas pour la Collectivité européenne d'Alsace. Il a toujours été, et je pense que le groupe socialiste peut en témoigner, très respectueux de l'opposition. Sur votre demande, je rappelle qu'il y a des enregistrements et que cette expression n'apparaît pas dans les enregistrements. Donc nous ne pouvons pas la faire figurer. Je parle sous le contrôle de Jean. Voilà. Et si vous souhaitez la regarder, nous vous la mettons à disposition pour en témoigner. Nicolas.

M. JANDER – On est nombreux à avoir assisté à cette séance, et moi personnellement je n'ai pas du tout entendu Philippe MEYER hurler à quelque moment que ce soit.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Du coup, on prend acte de vos remarques. On vous propose d'écouter vous-même, etc. S'il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole sur ce sujet, qui est contre le procès-verbal ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

CD-2022-1-8-3 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

M. LE PRÉSIDENT – Nous pouvons passer aux orientations budgétaires et je donne la parole à Lara MILLION.

Mme MILLION – Merci, Monsieur le Président. C'est un moment important pour notre Collectivité, car ces orientations budgétaires sont une vision pour l'Alsace, pour l'instant avec les compétences que nous avons, départementales, pas encore avec les compétences régionales. Nous agissons en responsabilité, politique et financière. Parce qu'il est important que ces deux notions soient liées.

Ces orientations budgétaires sont le fruit d'une vraie politique au service des Alsaciens de nos territoires, de nos valeurs. L'humain est au centre de nos préoccupations. Vous entendez souvent les collègues élus, le Président, le dire, le marteler, mais aussi le prouver par nos actions.

C'est aussi le fruit d'une co-construction entre les élus de la majorité et l'administration territoriale. Merci à vous toutes et à vous tous. Ce sont des mois et des mois de travail, de réunions, d'orientations, d'explications, de compréhension, d'entraide et de solidarité entre nous. Merci donc à vous élus, merci à l'administration. Ce n'est pas simple, évidemment, parce qu'il y a cette fusion des deux départements, le Haut-Rhin et le Haut-Rhin, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, pardon – ce n'est pas un lapsus révélateur. Évidemment, il y a aussi ces nouvelles compétences, cette vision que nous devons avoir ensemble, parce qu'il est trop simple que seulement quelques élus puissent avoir une vision. Nous l'avons vraiment co-construit et je pense que nous pouvons toutes et tous en être très fiers.

C'est aussi le fruit d'une gestion rigoureuse, planifiée et en train encore de se construire. Nous sommes une Collectivité territoriale qui organise le plan pluriannuel d'investissement. Ce n'est pas juste un chiffre, le plan pluriannuel d'investissement ; ce sont aussi des orientations, avec des actions, une planification annuelle. Je vous donne un exemple, je peux me permettre de le donner parce que vous savez que je suis aussi conseillère régionale : j'ai demandé le Plan pluriannuel d'investissement au niveau de la Région ; il n'y en a pas. Il n'y en a pas pour le moment. Le nôtre est là ; il doit encore être finalisé entre les commissions thématiques et les commissions de territoires, et c'est un travail

long, fastidieux, mais important parce qu'il faut réellement savoir où nous allons.

C'est aussi la sobriété des charges administratives. C'est très, très important. Je vous donnerai après les montants. Nous pouvons bien entendu augmenter les dépenses de fonctionnement quand il s'agit de dépenses utiles pour notre territoire. Mais quand il s'agit de dépenses peu utiles pour le territoire sur les charges à caractère général, il faut être sobre.

C'est aussi un bon niveau d'autofinancement, un endettement maîtrisé, mais tout cela nous le verrons ensemble. Et c'est aussi pour développer le service public aux Alsaciens, un service public efficace et de proximité, renforcer nos engagements auprès des Alsaciens, dans les solidarités, dans l'accompagnement des publics fragiles, dans l'emploi, dans la culture, dans l'identité rhénane, répondre comme l'a dit tout à l'heure le Président à l'urgence humaine et sociale, et surtout un haut niveau d'investissement : 3,3 milliards d'euros – on en reparlera tout à l'heure – sur dix ans, financés et finançables – c'est très important. Nous investissons et nous construisons l'avenir de nos enfants, nous relevons les défis et les transitions actuelles et à venir.

La Collectivité européenne d'Alsace, c'est quoi ? C'est unir nos forces, nos moyens et nos bonnes pratiques pour agir pour l'Alsace. Nous vous avons préparé un Power Point et nous allons analyser ces orientations. Je le rappelle : c'est un rapport financier et un rapport politique.

D'abord le contexte économique. Quel est-il ? Il est intéressant. Il faut le dire : il est intéressant. Aujourd'hui, nous avons une croissance nationale de 4 %, 1 % pour les ménages, 5,1 % pour les entreprises. C'est la vision que nous avons aujourd'hui et aussi la vision consolidée sur plusieurs années. Nous avons aussi une prévision d'inflation de 2,1 % et la stabilité aujourd'hui – aujourd'hui, je le dis bien – des recettes de l'État selon la loi de finances pour 2022, et je vous parlerai aussi des années qui vont suivre. Il faut aussi intégrer, nous l'aurons sûrement, la remontée des taux des emprunts, sûrement, probablement. Et en Alsace, - 2,1 point de chômage, c'est-à-dire un chômage de 8 environ pour le Haut-Rhin et 6,9 pour le Bas-Rhin, et + 13 % de créations d'entreprises, mais comme on le dit souvent, une problématique sur la pénurie de main d'œuvre. C'est le contexte économique, parce que quand on a une vision sur ces orientations budgétaires, quand on les prépare sur le mandat, il faut évidemment les intégrer dans les probables recettes et dans les probables dépenses à construire ensemble.

Oui, l'avenir est incertain. Là je vous ai montré le côté positif, mais l'avenir est quand même incertain. Parlons justement des dotations de l'État. Les dotations de l'État : nous avons jusqu'en 2017 diminué la dotation globale de fonctionnement de 13,14 milliards d'euros – je parle évidemment au niveau de la France. Depuis ce quinquennat, il y a une stabilité concernant la dotation globale de fonctionnement, une quasi-stabilité. Nous ne pouvons pas aujourd'hui savoir ce qui va se passer dans les années qui vont arriver. Nous ne le savons pas. Donc il faut être prudent, et dans ces orientations budgétaires nous avons été prudents parce que nous avons d'ores et déjà, avec les équipes et avec vous, décidé de diminuer un peu ces montants, pour être vraiment sûrs que nous puissions avoir cette vision financière.

Ensuite, nous avons aujourd'hui des contractualisations avec l'État sur bon nombre de contrats, sur des contrats départementaux de protection de l'enfance, sur des contrats de la lutte contre la pauvreté, sur le service public de l'insertion. Ce sont quand même environ 13 millions d'euros de contractualisation avec l'État. Nous ne savons pas si cette contractualisation va être pérenne ou pas, donc il faut aussi l'intégrer dans nos réflexions.

Et puis, il faut le dire : aujourd'hui, quand nous regardons toutes les collectivités territoriales, la Région, les départements, et évidemment les communes et les intercommunalités, nous sommes la seule Collectivité, la seule, à subir des hausses de

dépenses de fonctionnement contraintes, contraintes par rapport bien entendu à la solidarité, par rapport bien entendu au vieillissement de la population et à notre accompagnement auprès des aînés. Donc nous savons évidemment que ces dépenses vont augmenter dans les prochaines années. Juste à titre d'exemple, en trente-cinq ans – vous me direz, en trente-cinq ans, mais quand même –, les charges d'action sociale ont été multipliées par six. Ce besoin aujourd'hui d'accompagner les publics fragiles va encore évidemment se développer. Nous le savons et il faut bien sûr l'intégrer. Le Président en a parlé aussi : il faut aussi intégrer la revalorisation des métiers du social. C'est important, mais cela a un coût et cela doit être intégré.

Après tous ces constats et ces questionnements, nous avons des objectifs financiers. D'abord, on vous l'a dit, la sobriété des charges d'administration courante. Dans les charges d'administration courante, il n'y a pas les charges de personnel, il n'y a pas les subventions aux associations. Il faut bien comprendre cela. Quand on parle de charges d'administration courante, ce sont les charges où il n'y a pas justement cette plus-value. Je me permets quand même de donner cette information, puisque je pense que c'est important. Nous avons été d'une rigueur exceptionnelle sur ces charges d'administration et sur ces charges à caractère d'administration générale. Pour vous donner un exemple, la Région – je les ai d'ailleurs interpellés à cet effet – a augmenté entre 2021 et 2022 les charges à caractère général de plus de 18 %, 87 millions d'euros. J'attends des explications. Je ne parle pas de personnels, je ne parle pas de subventions, je parle de charges à caractère général : 87 millions d'euros. Vous pourrez évidemment vérifier mes dires.

Notre deuxième objectif c'est le bon niveau d'autofinancement, bien sûr, l'endettement maîtrisé et les investissements à la hauteur des enjeux de l'Alsace. Arrêtons-nous sur l'endettement maîtrisé. Nous sommes aujourd'hui à un niveau d'endettement très faible. Ça prouve une rigueur budgétaire et un bon emploi des fonds publics. Nous sommes à environ 4 ans de capacité de désendettement. Mais il faut aussi être responsable. Souvent avec les élus nous avons cette discussion en disant « mais nous voulons faire, l'argent, le coût de l'argent est faible en ce moment, pourquoi ne pas investir ? ». Dans ces orientations budgétaires, nous vous proposons justement d'augmenter cet endettement, parce qu'à un moment donné il faut aussi être responsable. Je vous répète : nous sommes à 4 ans de capacité de désendettement. La capacité de désendettement commence un peu à être... On commence à se poser des questions à partir du moment où elle est à 7, 7,5, 8 – on va dire vraiment 8. Vous le savez : nous sommes notés par l'agence de notation Moody's. J'ai eu il y a quelques jours une réunion avec l'agence de notation Moody's. Nous leur avons fait part de notre volonté à tous, unanime, d'augmenter cet endettement, de passer de 4 à 6 ans. 6 ans, c'est encore totalement normal et clair par rapport à cette capacité de désendettement, et ils nous ont dit que c'était là aussi une belle possibilité, une possibilité vis-à-vis de laquelle ils comprennent notre volonté pour pouvoir justement investir sur notre territoire, et grâce à cela d'avoir cette capacité d'investissement supplémentaire. Donc oui, nos orientations budgétaires, ce sera l'augmentation de cette capacité de désendettement, c'est-à-dire plus d'emprunts, disons-le, mais toujours raisonnable, justement pour réaliser des investissements à la hauteur des enjeux de l'Alsace.

Quels sont les grands équilibres financiers de nos prochaines années, avec évidemment les incertitudes dont je viens de vous parler, parce qu'il y a quand même des possibilités d'augmentation ou de diminution, soit de dépenses, soit de recette ? Tout d'abord, les recettes. Les recettes, malgré que nous ayons pris en compte peut-être une petite baisse de quelques dotations, nous savons aujourd'hui qu'il y aura des augmentations de fiscalité, la CVAE, parce qu'il y a un vrai engouement aujourd'hui par rapport aux entreprises et l'économie, la TVA, qui remplace notre taxe foncière et qui a aussi une belle dynamique. Sur trois, quatre ans, enfin vous le voyez, jusqu'en 2025 : une augmentation de nos recette réelles de fonctionnement. Mais bien entendu il y a des augmentations de dépenses. C'est une évidence. Les évolutions de dépenses doivent tenir compte de plusieurs paramètres.

Premier paramètre : ce sont les ressources humaines. Évidemment, si nous voulons avoir un service public alsacien efficace, si nous voulons être sur les territoires, si nous voulons accompagner ces territoires, il faut aussi l'intégrer dans cette augmentation de ressources humaines, il faut aussi intégrer le GVT, le glissement vieillesse technicité, il faut aussi intégrer les revalorisations comme au budget 2022, vous le verrez prochainement, sur les catégories C, ou la convergence des régimes indemnitaires. Tout cela est intégré bien entendu, parce que nous avons la chance, le plaisir d'avoir aussi une administration très réactive et très compétente. Mais ne sont pas intégrés – vous l'avez bien entendu – certaines baisses qui risquent d'intervenir sur les recettes, certaines augmentations de dépenses sur la revalorisation des métiers du social. Nous en avons intégré une partie, le Président en a parlé tout à l'heure. Il y aura un cofinancement avec l'État. Nous attendons évidemment ces éléments financiers pour affiner, mais ces orientations budgétaires seront affinées chaque année, et nous reviendrons vers vous après les avoir affinées. Mais au moins nous avons cette vision sur plusieurs années.

Une politique aussi, en matière de ressources humaines, ambitieuse et progressive. C'est vraiment une volonté du Président et des élus, parce qu'il faut que l'organisation des services soit calée ou calquée par rapport à notre ambition politique. Il y a toutes ces notions de télétravail, il y a aussi la présence de nos agents dans nos projets politiques, dans le service public alsacien, avec des projets stratégiques. Il y a aussi cette augmentation de protection sociale avec l'action sociale. Évidemment, un point important : l'égalité professionnelle, la revalorisation du pouvoir d'achat – nous en avons parlé. Donc nous souhaitons encore toutes et tous – et j'ai le plaisir de me faire le porte-parole de tous nos collègues – remercier les agents de la Collectivité pour leur travail tout au long des années qui sont passées mais surtout des années à venir, où nous avons beaucoup de choses à réaliser. Tout cela fait que nous arrivons à stabiliser, comme vous pouvez le voir, l'autofinancement. C'est important parce que l'autofinancement nous permet d'investir, même si nous avons décidé d'emprunter un peu plus.

Sur l'emprunt – merci Claire, notre nouvelle Directrice des finances –, une gestion vertueuse – je vous en ai parlé – de la dette au service de l'investissement. Donc nous avons diminué cet encours de la dette. Aujourd'hui, nous allons avoir une capacité d'emprunt total sur le mandat importante parce que nous allons augmenter notre emprunt pour pouvoir financer les investissements d'avenir.

Le plan pluriannuel d'investissement est ambitieux mais réaliste : 3,3 milliards d'euros sur dix ans, avec des actions concrètes dans chaque territoire et un travail sur cet PPI entre les commissions thématiques, entre les commissions de territoire, et en lien avec le Directeur général des services un travail qui devra être finalisé pour le mois de juin, on va dire septembre maximum, et que nous aurons le plaisir de présenter.

Ensuite, une capacité financière importante sur ce Plan pluriannuel d'investissement par politique. Vous le voyez : je pensais que c'était important déjà de vous montrer ces éléments. Sur ces 3,3 milliards d'euros, il y a 1,6 milliard pour les infrastructures, l'éducation presque 600 millions, l'attractivité des territoires environ 470 millions et vous voyez le reste apparaître sur vos écrans. Donc déjà une détermination par politique et par territoire.

Cette capacité financière, c'est pour porter cette ambition. Et cette ambition que nous avons, c'est vraiment de répondre à ces urgences sociales, humaines, éducatives, climatiques et territoriales. Par rapport à ça, nous souhaitons un service public alsacien proche, efficace, citoyen, et bien entendu simplifier, parce que ce n'est pas toujours simple pour le citoyen qui doit faire des démarches. Je n'en parlerai pas plus, parce qu'évidemment les élus en parleront, qui sont en charge de ces différentes thématiques.

Nous avons sept priorités politiques. Ces orientations budgétaires sont construites autour de sept priorités politiques. Mais attention : il n'y a pas de hiérarchie dans ces priorités

politiques. Elles sont toutes au même niveau, parce que nous voulons porter ces priorités ensemble. La première, mais encore une fois la première que je vous montre et non pas la première par rapport à ce que nous souhaitons, une de ces priorités est l'enfance, pour mieux protéger, avec la création de places d'internat – je regarde le Vice-Président avec qui nous avons longuement échangé sur ces données –, parce que là aussi c'est un budget mais nous l'avons intégré dans nos orientations budgétaires, et aussi avec des mesures d'assistance éducatives renforcées – nous vous en parlerons un peu plus lors du vote du budget, mais ça c'est notre priorité politique. La cause des enfants est la plus forte et nous oblige tous. La CeA devra vraiment s'inscrire aussi dans les dispositions de la loi, mieux protéger les enfants placés, moderniser aussi le travail des assistants familiaux.

Autre priorité : accompagner nos publics fragiles. La reconnaissance salariale importante – on vient de l'évoquer. Rénover et restructurer les établissements médicosociaux : à terme, ce sont 8 millions d'euros par an en dépenses de fonctionnement, 8 millions d'euros par an de dépenses supplémentaires. C'est un choix politique, c'est une responsabilité, et nous l'avons intégré dans nos orientations budgétaires, et autour de 30 projets que nous évoquerons ensemble.

Autre priorité : c'est confirmer le retour à l'activité et à l'emploi des bénéficiaires du RSA. La politique active menée en matière d'insertion et d'emploi a permis de réduire le nombre de foyers allocataires du RSA de 10,3 % en un an. Il nous faut encore renforcer davantage cette action pour sortir les bénéficiaires de la pauvreté. Et c'est vrai que pour cela, il faut lever les freins à l'emploi, simplifier et dynamiser les parcours, valoriser les talents et répondre aux besoins de main-d'œuvre.

Nous souhaitons aussi – autre priorité – promouvoir notre identité alsacienne. Et là bon nombre d'élus, de vice-présidents, vous le savez, ont travaillé sur la stratégie en faveur du bilinguisme, que nous avons actée en 2021 autour de quatre axes, ont également travaillé sur ce rôle au niveau transfrontalier, notre rôle de chef de file de la coopération transfrontalière. Et je le sais, nous le savons, en 2022, l'élaboration du schéma alsacien de coopération transfrontalière doit également nous obliger pour réaliser tout cela. Évidemment, des orientations au niveau culturel.

Autre priorité : investir pour la jeunesse et la mobilité. Les chiffres sont éloquentes. Accueillir nos collégiens dans des bâtiments adaptés, rénovés et propices à la réussite éducative : ce sont presque 600 millions d'euros sur dix ans. Améliorer la sécurité de nos routes et favoriser une mobilité durable : c'est 1,6 milliard d'euros sur dix ans. La réflexion sur la taxe poids-lourds, nous l'évoquerons. Au Parlement, on vient d'autoriser l'Alsace à mettre en place cette taxe poids-lourds. Merci aussi à nos parlementaires de nous avoir aidés à travailler sur ce dossier et surtout nous avoir donné la possibilité d'autoriser l'Alsace à mettre en place pour réguler le trafic cette taxe poids-lourds.

Autre priorité : s'engager dans la transition énergétique. S'engager dans la transition énergétique, c'est de la réhabilitation thermique des bâtiments, ce sont environ 53 millions d'euros sur dix ans sur la réhabilitation thermique, la production d'énergie renouvelable et la transition énergétique.

Et autre priorité de la Collectivité européenne d'Alsace, une priorité très chère à nos cœurs à nous les élus : c'est accompagner nos partenaires. La contractualisation nouvelle avec les territoires. Il y a la contractualisation qui se termine : déjà plusieurs millions d'euros d'engagement, que ce soit pour le Haut-Rhin, que ce soit pour le Bas-Rhin. Mais bientôt, dans quelques mois, une nouvelle contractualisation avec les territoires pour une économie de proximité et aussi évidemment un développement du tourisme durable.

Voilà ces priorités, nos sept priorités politiques. Notre responsabilité n'est plus à démontrer, elle est claire par rapport à ces moyens financiers, et tout cela pour respecter nos engagements auprès des citoyens, acteurs locaux, collectivités et agents.

Nous sommes fiers aujourd'hui, Monsieur le Président, avec les élus et avec l'administration de vous avoir présenté ces orientations budgétaires de la Collectivité européenne d'Alsace pour les Alsaciens. Les résultats de la consultation nous positionnent aujourd'hui comme une Collectivité territoriale de référence, de proximité, qui agit efficacement, et évidemment nous sommes prêts pour cela. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Merci beaucoup Lara pour cette présentation et toute l'énergie, l'enthousiasme et le professionnalisme que tu as eus pour construire ces orientations budgétaires, qui sont le fruit de beaucoup d'échanges avec les vice-présidents en charge. Et je tiens à vous remercier collectivement : un travail avec notre administration, l'ensemble de nos collaborateurs, le Directeur général des services, les DGA, l'ensemble des équipes. On peut être vraiment très fiers de ce travail collectif, qui nous permet de fixer un cadre et des orientations pour notre Collectivité, avec à la fois cet enjeu d'être dans l'agilité, dans la réactivité par rapport aux besoins de nos concitoyens, mais en même temps en capacité de dresser un horizon, un avenir pour l'Alsace et les dynamiques que nous devons porter pour notre territoire.

Maintenant je vais vous donner la parole. Qui souhaite s'exprimer ? Pierre, vas-y, je t'en prie.

M. BIHL – Merci, Président. Je voudrais revenir sur une des priorités que nous a citées Lara MILLION : ce sont le bilinguisme et le coopération transfrontalière, qui je le rappelle sont des marqueurs forts de la loi Alsace, qui a permis de créer notre nouvelle Collectivité, la Collectivité européenne d'Alsace. Rappeler que le chef de filât qui nous a été confié sur la coopération transfrontalière signifie que nous sommes reconnus comme la Collectivité qui coordonne les acteurs français du frontalier pour faciliter la mise en œuvre des politiques transfrontalières bénéficiant à tout le territoire alsacien. Le premier résultat tangible sera l'adoption du schéma alsacien de coopération transfrontalière avant la fin de cette année 2022, qui constituera une feuille de route de projets transfrontaliers structurants, opérationnels et co-construits avec nos partenaires allemands et suisses. Bien entendu, nous ne partons pas de zéro, car nos deux anciens départements étaient déjà fortement engagés dans ce domaine, dans la coopération transfrontalière. Par ailleurs, 2021 a été consacrée à l'analyse de plus d'une cinquantaine de schémas de coopération existants à ce jour au niveau des agglomérations, de la Région, des Länder ou des cantons, ainsi qu'au niveau transfrontalier. Cette analyse a permis de recenser plus de 1 200 projets de coopération, qui nécessitent maintenant pour la plupart qu'un acteur s'en empare pour les mettre en œuvre. Les élus de la CeA vont dans les prochaines semaines rencontrer une quarantaine d'institutions des trois pays, ainsi que les représentants des quatre eurodistricts pour faire émerger des projets communs que nous pourrions prioriser. Le nouveau Conseil de développement sera également associé à la démarche. Chers collègues, au cours de ce mandat, l'Alsace sera le cœur de l'Europe et de la coopération transfrontalière.

En ce qui concerne notre stratégie du bilinguisme, elle entre maintenant dans une phase plus intense avec le lancement de l'étude sociolinguistique qui nous permettra d'avoir une photographie précise de la situation de la pratique et de la transmission de notre langue régionale. L'année 2022 est également celle du renouvellement du partenariat avec l'Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle, l'OLCA, qui était d'ailleurs cher à notre ami Étienne BURGER, et du partenariat avec l'Éducation nationale. Dès ce mois de février, nous avons lancé un appel à la mobilisation collective auprès des communautés de communes, des agglomérations et de l'Eurométropole pour que la langue régionale vive et revive au quotidien. La Collectivité européenne d'Alsace va se montrer exemplaire dans ce domaine et nous allons aussi mobiliser nos directions sur ce sujet. En 2021 nous avons beaucoup entendu parler de la méthode immersive pour l'apprentissage des langues régionales de France. La Collectivité européenne d'Alsace se saisit de cette opportunité pour lancer dès cette année la mise en place progressive d'une école publique immersive

dans chacun des quarante cantons de nos sept territoires. L'avenir de notre langue régionale, notamment le dialecte alsacien, est entre nos mains. À nous de porter haut cette noble tâche pour la pérennité de notre patrimoine linguistique. En 2022, nous continuerons à agir avec détermination pour le bilinguisme et l'identité alsacienne.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Pierre. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ?
Monsieur KOBRYN.

M. KOBRYN – Monsieur le Président, mes chers collègues. Vous venez de présenter, Madame MILLION, les premières orientations de la nouvelle mandature. Ce débat central, parce qu'il engage la Collectivité dans une direction, n'aura pas lieu. Il n'aura pas lieu puisque vous avez parlé près de vingt-cinq minutes, et je n'en ai que quatre. Convenez qu'on ne peut pas appeler ça un débat. Bien au-delà du règlement intérieur, il s'agit là de jouer le jeu démocratique de l'expression des projets politiques. Vous le faisiez l'an dernier ; plus maintenant. Dommage pour les champions de la démocratie que vous prétendez incarner.

Réactions sur les bancs de l'Assemblée.

Sur les orientations, quelques mots. Nous divergeons sur la méthode et sur les priorités. Sur la méthode de construction de ces orientations, vous partez d'une vision dogmatique de la dette, puis vous choisissez les besoins auxquels répondre. Le dogme de la dette à réduire avant toute chose vous a poussé à économiser sur le dos des Alsaciens et des Alsaciennes plus d'un demi-milliard d'euros en sept ans. Une gestion saine, surtout dans une période de taux bas, c'est emprunter pour réaliser les investissements d'avenir. Faire peser sur quatre ans – c'est votre niveau de désendettement actuel – les investissements que l'on réalise pour toute une génération, ce n'est pas de la bonne gestion. Vous vous en rendez compte maintenant et nous saluons les nouveaux emprunts que vous avez annoncés. Nous regrettons toutefois le maintien sur quatre ans d'un niveau d'autofinancement constant. Autrement dit, vous comprimez l'augmentation des dépenses de fonctionnement qui ne serait pas vertueuses pour pouvoir rattraper le sous-investissement accumulé. De ce fait, vous vous limitez dans le fonctionnement à une application assez stricte de vos compétences. Nous, écologistes citoyens communistes, raisonnons dans l'autre sens. Nous partons de l'inventaire des besoins, de leur priorisation, puis déployons un plan de financement en face.

Quelles sont les priorités de la CeA ? En tant que Collectivité chef de file de la solidarité, les besoins sont nombreux, inégalement répartis et en progression. Les besoins sont nombreux : 30 % de non-recours au droit du RSA, les moins de 25 ans hors de la solidarité nationale, un hébergement d'urgence bien en peine, les inégalités femmes-hommes criantes dans les publics que l'on accompagne, mais aussi une tension très forte sur l'habitat. Des besoins qui sont inégalement répartis : le revenu médian de Strasbourg est de près de 4 000 euros inférieur à celui du reste de l'Alsace. Notre budget selon nous doit traduire une ambition forte d'équité territoriale pour mettre les financements là où les besoins sont les plus forts. Des besoins, enfin, en progression : pour rappel, la population augmente et la précarité du fait des politiques nationales dont vous êtes par ailleurs les meilleurs promoteurs augmente.

En conclusion, vu nos besoins, on ne peut pas se contenter d'une optimisation budgétaire. On doit intervenir massivement et volontairement sur nos politiques de solidarité. Pour conduire une telle feuille de route, cela impose toutefois de ne pas détourner le regard, de ne pas courir à Paris pour réclamer de nouvelles compétences qui ne sont pas financées, d'agir fortement sur nos compétences de solidarité, d'avoir la volonté d'accompagner les plus précaires plutôt que de donner des gages à son électorat, de ne pas faire le tri parmi les publics les plus fragiles. Vous l'aurez compris, Monsieur le Président, mes chers collègues : à nos yeux vos orientations ne sont pas à la hauteur des défis immenses que notre Collectivité se doit pourtant de relever. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Raphaël SCHELLENBERGER.

M. SCHELLENBERGER – Merci, Monsieur le Président. L'intervention de notre collègue KOBRYN ne fera que conforter mon soutien à ces orientations budgétaires, d'abord parce que le fait que le bénéficiaire du RSA pour les moins de 25 ans n'y figure pas ne fait que me conforter dans l'idée que nous ne porterons pas une politique d'assistanat, mais bien une politique de réinsertion. Il n'est pas question d'accoutumer les Alsaciens à l'assistanat, de les accoutumer à l'argent public facile, mais bien de les pousser toutes et tous à s'engager comme ils le font pour l'Alsace, pour sa dynamique économique, pour son insertion. Et ce sont bien les jeunes dont nous avons le plus besoin, et ce sont bien les jeunes qu'il ne faut surtout pas intégrer, alors même qu'ils n'ont même pas encore vingt-cinq ans, dans une logique de RSA. Donc évidemment c'est une vision qui nous différenciera toujours, et si c'est ce qui vous embête dans ces orientations budgétaires, moi je suis très fier de pouvoir le revendiquer.

Par contre, je pense que vous dites une chose juste : ce sont les problèmes d'équité territoriale sur les interventions sociales. Et à ce titre, Monsieur le Président, je pense qu'il faut que nous réfléchissions à revenir sur la délégation sociale que nous confions à Strasbourg et à l'Eurométropole, parce que nous constatons bien que c'est là-bas que se concentrent un maximum de problèmes de mauvaise gestion de ces fonds.

M. LE PRÉSIDENT – Isabelle DOLLINGER.

Mme DOLLINGER – Monsieur le Président, chers collègues. Je vais aussi vous parler d'une priorité qui est celle de la contractualisation, et je vous rappelle que c'est aussi dans le cadre de la création de la nouvelle Collectivité que nous nous inscrivons au cœur des préoccupations des territoires. Certes notre action doit s'inscrire dans la proximité afin que chaque territoire garde pleinement en main son destin. Aucun territoire ne doit rester à la marge de ces évolutions. C'est tout le travail qui est en cours au sein des commissions territoriales et des échanges au niveau des portraits de territoire. Nous ne pouvons plus nous permettre de déployer des multitudes de démarches, de contrats, d'appels à manifestations d'intérêt, d'appels à projets, vraiment dans une approche en silo. Les partenaires en territoires attendent de nous une approche large, simple et lisible. La Collectivité européenne d'Alsace est le premier partenaire des territoires de par les élus de terrain que nous sommes, de par son organisation territoriale, de par son offre de service de grande proximité, et de par ses investissements structurants, et surtout aussi de son accompagnement dans la durée des projets de territoire. Mais attention : la Collectivité européenne d'Alsace n'est pas une Collectivité à la carte : je prends uniquement ce qui m'arrange. Il s'agira de développer au maximum une approche globale en misant sur la transversalité, en recherchant le maximum d'effets leviers. Il nous faut également intégrer une logique plus tournée vers les projets, en valorisant nos missions sur les routes ou aussi dans nos collèges. Notre volonté est de soutenir des projets qui améliorent la vie des gens avec le fonds de solidarité territoriale, le futur fonds de proximité et les différents dispositifs thématiques d'une part. Nous souhaitons également fédérer des partenariats forts autour des projets qui répondent aux grandes priorités de chaque territoire, à l'appui du futur fonds d'attractivité des territoires et en mobilisant l'offre d'ingénierie publique.

Avec le présent débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2022, nous marquons une ambition d'être un partenaire incontournable du bloc local. Nous nous attacherons à pouvoir dégager des moyens à la hauteur de cette ambition, à la hauteur de cette priorité de notre mandat. Les crédits relatifs aux politiques en faveur de l'aménagement, du soutien de l'ingénierie et de l'accompagnement des projets de territoire seront en nette hausse par rapport à 2021. En 2022, la Collectivité européenne d'Alsace honorera tous les engagements pris dans le cadre des dispositifs de soutien aux territoires – je rappelle les différents contrats : contrats départementaux dans le 67 et politique de développement territorial pour le 68 –, et soutiendra les nouveaux projets des acteurs locaux avec une

forte ambition traduite par une enveloppe en investissement de plus de 54 millions d'euros. La structuration du réseau alsacien d'ingénierie publique dès 2021, fort de ses seize structures aujourd'hui, est un pilier majeur de cette nouvelle stratégie. La Collectivité européenne d'Alsace affiche une politique volontariste de par son fort engagement de plus de 16 millions d'euros en faveur de ces structures. Je crois qu'il faut le préciser : c'est vraiment une chance d'avoir ce réseau d'ingénierie publique au sein de notre Collectivité. Comme vous pouvez le constater, le chantier de la contractualisation avec les territoires est engagé. Au printemps 2022, nous irons à la rencontre des acteurs locaux pour arrêter les priorités et consolider nos leviers de contractualisation avec ce bloc local. Nos principaux fonds d'intervention seront harmonisés et nous visons le début de l'été prochain afin de soumettre au vote de l'Assemblée délibérante une convention cadre. De ce point de vue, la démarche de la contractualisation répondra aussi à l'enjeu de l'amélioration du service public alsacien, plus proche, plus efficace mais aussi plus visible.

Pour réussir, nous avons besoin de l'engagement et du soutien de chaque conseiller d'Alsace. Je sais pouvoir compter sur votre appui sans faille de ce projet du mandat et je tiens à remercier en particulier l'engagement à mes côtés de Marie-Paule LEHMANN et de Francis KLEITZ pour porter haut et fort notre démarche d'accompagnement des projets de territoire. Merci pour votre attention.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Isabelle. Madame QUINTALLET, allez-y, je vous en prie.

Mme QUINTALLET – Monsieur le Président, nous nous réjouissons et saluons les efforts budgétaires de la CeA pour 2022 en matière de protection de l'enfance et votre souhait d'en faire une des sept priorités de vos orientations budgétaires. Vous indiquez dans vos orientations budgétaires un premier programme de création de places en 2022 pour 4 millions d'euros, avec l'objectif de parvenir à 100 places. Vous souhaitez améliorer les conditions de travail et mieux soutenir les assistants familiaux. Vous souhaitez accompagner les professionnels face aux nouveaux enjeux, sans préciser cependant comment. Les deux budgets annexes de la cité de l'enfance et du foyer de l'enfance font l'objet d'augmentations jusqu'en 2025. Là encore, nous saluons et soutenons cet effort budgétaire.

Cependant, suffit-il de sortir le carnet de chèques pour assurer une politique de qualité en matière de protection de l'enfance ? Nous avons été interpellés les derniers mois par nos concitoyens, par la presse, sur les situations de grande détresse des travailleurs sociaux et des établissements d'accueil. Alors même que des efforts budgétaires ont été consentis dans le budget de l'an dernier, quels en ont été les résultats ? Est-ce que nos délégués de la protection de l'enfance assurent un service de qualité au regard des sommes qui leur sont versées par notre Collectivité ? Quels sont les frais de structure ? Dans quelle mesure les sommes versées par notre Collectivité bénéficient-elles directement aux mineurs suivis par nos délégués, leur trésorerie s'élevant parfois à plusieurs 1 millions d'euros ?

Ainsi, si nous saluons l'effort budgétaire consenti à la protection de l'enfance pour 2022, nous souhaitons plus de transparence dans la conduite de cette politique au sein de notre Collectivité. C'est le sens de la mission d'information et d'évaluation sur la protection de l'enfance que nous proposons, qui a pour objectif d'évaluer le service rendu aux mineurs et les conditions de travail des professionnels et d'informer l'ensemble du Conseil d'Alsace par la présentation d'un rapport soumis au vote. Car il ne s'agit pas de verser de l'argent sans évaluer sa bonne utilisation. Une mission d'information et d'évaluation concourt à plus de transparence et de démocratie au sein de notre Collectivité, donc à cet enjeu démocratique et au renouveau du service public alsacien qui figure en premier lieu dans vos orientations budgétaires. Je tiens à rassurer Monsieur MATT : j'ai l'Alsace à cœur. Et à ce titre, je l'invite à œuvrer de manière plus appuyée pour ces enfants, en sa qualité de Vice-président de la Commission ad hoc. Pour que cette mission d'information sur la protection de l'enfance voie le jour, il faut que seize conseillères et conseillers d'Alsace y prennent part. Mes collègues Florian KOBRYN, Fleur LARONZE, Damien FREMONT et moi-

même appelons à la mise en place de cette mission d'information.

M. LE PRÉSIDENT – Je vois que Nicolas souhaite rebondir. Ensuite je donnerai la parole à Karine.

M. MATT – Merci, Monsieur le Président. Tout d'abord, mes chers collègues, vous me permettrez évidemment de saluer l'excellent travail qui a été réalisé avec notre collègue Vice-présidente, Lara MILLION, puisque ce sont effectivement beaucoup de réunions qui ont permis de présenter aujourd'hui ces orientations budgétaires et de mettre, si vous me pardonnez l'expression, la Collectivité européenne d'Alsace en marche autour de sept priorités budgétaires. Vous vous doutez bien que parmi ces priorités budgétaires, il y en a qui me tiennent particulièrement à cœur, comme Vice-président, mais aussi parce qu'elles ont été je trouve – et c'est bien dommage – injustement attaquées par nos collègues de l'opposition.

J'aimerais parler bien évidemment de la protection de l'enfance. Comme cela a été mentionné dans le Rapport d'orientations budgétaires, c'est un programme extrêmement ambitieux de création de places que nous allons déployer à l'échelle du mandat : une centaine en 2022, beaucoup plus à la fin du mandat, l'amélioration des conditions de travail des travailleurs sociaux. Car oui, Lara MILLION est une femme extraordinaire, elle a plein de pouvoirs, mais de sa baguette magique financière, elle ne peut pas d'un coup résoudre tous les problèmes de la protection de l'enfance, tout simplement parce que pour venir en aide à ces enfants, pour venir en aide aux familles qui souffrent, il faut des travailleurs sociaux, et ça ne dépend pas de la baguette magique des finances de la CeA. Il faut une politique d'accompagnement que le Président BIERRY a eu le courage de porter à l'ADF, qui a été reconnue, acceptée par le gouvernement, une politique de valorisation qui est nécessaire. Il est besoin d'accompagner, de valoriser ces métiers du social. Sans travailleurs du social, pas de protection de l'enfance ; sans travailleurs du social, pas de protection et d'accompagnement des personnes âgées. Donc oui, c'est une politique au long cours, et cette politique au long cours, courageuse, nous la menons bien évidemment avec nos moyens financiers, avec notre ambition politique, mais aussi avec une vision politique nationale que nous défendons. Et nous sommes écoutés pour permettre à notre Collectivité d'être efficace, mais plus au-delà à l'ensemble des collectivités en France, aux autres départements, d'être aussi efficaces.

Enfin je comprends que vous nous dites que vous avez l'Alsace à cœur. Très bien. C'est aussi important d'avoir les faits et l'exactitude des faits à cœur. On peut tout lire et tout encore dans la presse, c'est merveilleux. On peut même lire et entendre, mes chers collègues, que nous n'aurions en substance au cours des dix dernières années rien fait ou si peu. Je crois même que c'est vous-même, Madame QUINTALLET, qui vous exprimez de la sorte, et vous ne voyez pas les raisons, étant donné que rien n'a été fait pendant les dix dernières années, que d'autres choses soient mises en place. Qu'on m'explique dans ce cas-là comment, au cours des dernières années du dernier mandat du Bas-Rhin, la politique et les fonds dédiés à la protection de l'enfance sont passés peu ou prou de 200 à 250 millions – 247 ou 248. Il faut quand même faire quelque chose. Comment vous expliquez en disant que rien ne se passera qu'aujourd'hui on annonce parmi nos sept priorités une ligne directrice très forte de la CeA pour la protection de l'enfance ? Donc je veux bien tout entendre, mais à un moment il faut raison garder. Et si certains parmi nous espèrent faire leur beurre politique sur des familles brisées et des enfants qui souffrent, leur beurre, je leur laisse parce qu'il aura le goût de rance.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Karine.

Mme PAGLIARULO – C'est difficile de passer après un si bel éloge. Merci encore Nicolas. Je voulais prendre la parole parce qu'il y a des choses qu'on ne peut pas dire dans cette

Assemblée, qu'on n'a pas le droit, au regard du travail qui a été mené par nos deux départements, par toutes les instances, Madame la Ministre qui est à notre service à Paris, nos députés qui travaillent et un Président. Et on a chance d'avoir un Président qui est également à l'ADF et qui a une charge forte, et il n'y va pas juste pour voir Paris, Messieurs-Dames : il y va pour y travailler, pour veiller aux deniers publics des Alsaciennes et des Alsaciens, aux familles dont on est responsables – Nicolas l'a si bien dit tout à l'heure. C'est une responsabilité que nous avons, donc on se doit par-delà de ses responsabilités beaucoup d'humilité, beaucoup de respect pour toutes celles et ceux qui mènent nos politiques et qui le font bien, qui le font dans le souci de notre cœur de métier qu'est la solidarité. Je crois qu'il faut vraiment le rappeler et on est là vraiment pour ce respect-là. Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Karine. Fatima.

Mme JENN – Je voulais dire la même chose que Nicolas et Karine. Je voulais vraiment dire la même chose, parce qu'il est insupportable de prétexter qu'on faisait du tri de personnes précaires. Je dirai la même chose que ce que j'avais dit au Maire de Strasbourg : ne faites pas de la précarité et de la pauvreté un fonds de commerce, parce que ces gens-là méritent le respect, méritent vraiment qu'on les aide et c'est ce qu'on fait, et c'est ce qu'on fait régulièrement, pas uniquement au sein de l'Assemblée : on le fait autour de nous, là où nous habitons. Je vous rappelle tout simplement que j'habite le territoire le plus pauvre, je ne suis vraiment entourée que de personnes très précaires. Peut-être Bruno pourra vous le dire : ce sont des gens qu'on côtoie, ce sont des gens qu'on connaît réellement et qui viennent nous voir à chaque fois qu'il y a un besoin. Mais ils ont besoin surtout de respect, ils ont besoin qu'on les aide à s'insérer et à s'inclure dans notre société, parce que c'est cela qu'ils cherchent. Et ils sont très dignes, ils n'ont pas besoin qu'on étale à chaque fois leur précarité, parce que la précarité, en fin de compte, et j'en suis convaincue, ce n'est qu'un accident de la vie qu'on peut surmonter. Monsieur KOBRYN, je l'ai déjà dit deux ou trois fois dans la Commission : arrêtez de donner des leçons ; vous en gagnez vraiment beaucoup. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Patricia.

Mme BOHN – Je tiens déjà à rendre hommage à tous nos travailleurs sociaux, à tous les éducateurs qui font vraiment un service, qui sont bienveillants auprès de nos enfants. Après il faut savoir que, oui, on n'a pas de baguette magique, malheureusement. On le voudrait bien. Et il faut aussi savoir que notre bataille après sera également avec la justice, parce qu'il faut quand même rappeler qu'il y a des placements : ces placements sont faits par nos tribunaux, par nos juges. Ce n'est pas l'ASE qui enlève les enfants aux familles, c'est toujours sur une décision de justice. Et après nos travailleurs sociaux font de leur mieux. Ils font de leur mieux et je tiens à leur rendre hommage. On sait qu'il y a des problèmes, mais quand il y a de l'humain en question, on n'est pas des machines. Les éducateurs ne sont pas des machines et il faut aussi prendre en compte cette montée de violence qui se crée dans les familles. Il faut voir la situation de ces enfants qui sont accueillis et qui sont souvent cassés par leur parcours, et c'est difficile. Ce sont vraiment des situations au cas par cas, et des situations qui sont très lourdes à porter. C'est pour ça que je dis tout en hommage et toute ma reconnaissance à toutes nos équipes, qui font vraiment un travail formidable et qui n'ont pas besoin de cette presse qui les descend, parce que ce n'est pas justifié.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Patricia. Fleur LARONZE.

Mme LARONZE – Merci beaucoup. Petite précision simplement : je suis communiste, donc si vous pouviez simplement cesser les diatribes anti-écologistes. Nous sommes un groupe composé de communistes, d'écologistes et également de non-encartés.

Réaction d'un élu.

Oui voilà, ce sera très bien.

Pour revenir sur les orientations budgétaires, la lecture du rapport sur les orientations stratégiques fait ressortir une approche libérale soumettant les politiques sociales à des impératifs de restrictions budgétaires. Il est évoqué la réduction du nombre de foyers d'allocataires du RSA de 10 % environ en un an. Or le rapport de la Cour des comptes de janvier 2022 indique concernant notre Collectivité, plus spécifiquement le Bas-Rhin, l'absence de mesures sur le non-recours, et le rapport de la Cour des comptes précise et je cite que « le Département n'a pas fait part d'actions destinées à lutter contre le risque de non-recours ». Comment peut-on afficher dans ce rapport d'information une réduction du nombre d'allocataires, alors que les dépenses sociales du Département ne sont pas réalisées correctement, ne sont pas versées aux personnes qui y ont droit ? Le juste droit que vous présentez comme une déclinaison de votre rigueur budgétaire cache mal la force exercée par les services de contrôle, car c'est de contrôle dont il s'agit et les dépenses réalisées en matière de contrôle, elles, n'obéissent pas à la même rigueur budgétaire, la CAF étant incitée à réaliser des contrôles au-delà desquels le Département l'a missionnée pour les effectuer. À ces contrôles s'ajoutent les contrôles des services du Département lui-même, des contrôles que vous convoquez sans compter, alors que les fraudes détectées s'élèvent à 2 % du montant des allocations versées sur une année pour le Bas-Rhin, toujours selon le rapport de la Cour des comptes. Alors au juste droit ne faudrait-il pas lui suppléer l'égalité des droits ?

Ce rapport d'information pointe du doigt le bénéficiaire du RSA qui doit être responsabilisé, mobilisé vers l'emploi et vers l'entreprise. Le potentiel de chacun, valoriser les talents : voici les termes employés. Et dans ce sens, une autre orientation était possible : le projet de territoire zéro chômeur de longue durée centré sur la personne et ses capacités, dépassant l'approche libérale pour proposer d'adapter l'entreprise aux bénéficiaires. Et ce projet n'a pas été soutenu par notre Collectivité à la hauteur nécessaire.

Vous prétendez placer l'emploi au centre de votre stratégie. Alors il faut cesser les effets d'annonce. En 2017, le Département du Bas-Rhin a annoncé l'objectif de 10 000 personnes ayant accès à un emploi durable d'ici 2019. Les données qui ont été produites par la suite se sont révélées erronées, pour correspondre à vos objectifs, la Cour des comptes l'ayant relevé. Il s'agit bien de 3 000 bénéficiaires du RSA sous contrat durable en 2019, et non de 14 000 comme vous l'avez affiché. Et ces données, vous les avez vous-mêmes corrigées en 2021. Votre rapport d'information mentionne un nouvel objectif : 12 000 bénéficiaires du RSA en emploi durable en 2022. Des paroles, des enjeux économiques et communicationnels bien éloignés de la réalité des bénéficiaires qui ne sont pas réductibles à une logique comptable. Ce n'est pas le nombre de contrats signés qui peut être un critère d'évaluation de l'insertion et du retour en emploi, mais bien la durée des contrats et la stabilité assurée par la relation de travail à durée indéterminée, associée à la qualité des conditions de travail sur le plan des rythmes de travail et de la valorisation salariale. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Je donne la parole à Lara maintenant, et ensuite je compléterai le cas échéant. Vas-y Lara, je t'en prie, et nous passerons au vote. Y avait-il une demande de prise de parole ? Ah, il n'y a pas de vote sur les orientations budgétaires. On prend acte, excusez-moi. Merci de m'avoir rappelé ça, Jean-Louis. Vas-y, je t'en prie, Lara.

Mme MILLION – Merci, Monsieur le Président. J'ai quand même envie de rappeler que nous sommes fiers de ces orientations budgétaires. J'aimerais quand même qu'on puisse se le dire, parce que nous avons en responsabilité, avec courage, déterminé sept priorités politiques : nous allons les défendre, nous allons les porter ensemble et c'est important. Merci aux collègues qui sont intervenus aussi avec fougue, avec énergie, avec envie parce que c'est ça que nous dégageons aujourd'hui, cette envie, cette envie de bien faire, cette envie d'avoir des objectifs. Une prévision – j'ai entendu ce que vous avez dit –, un objectif :

on fait tout pour y arriver. Après, des fois, on n'y arrive pas, on explique pourquoi. Et puis l'intérêt c'est de tout faire pour y arriver bien entendu, quand on parlait d'accompagnement pour le RSA.

Je n'ai pas compris l'intervention de Monsieur KOBRYN. Je suis désolée. J'ai écouté mais je n'ai pas compris. Peut-être que d'autres ont compris.

Amusement d'élus.

Non mais je ne l'ai pas comprise, donc vous allez peut-être m'expliquer. D'abord, il nous explique pendant une minute qu'il n'a pas le temps de parler, d'accord ? Sur les 4 minutes, déjà, vous avez perdu 1 minute. Moi j'ai 3 minutes 30 à la Région. C'est un autre budget, d'accord ? À la Région, j'ai 3 minutes 30. Moi, en 3 minutes 30, je sais dire ce qu'il y a à dire, croyez-moi, et c'est pertinent, mais je travaille mes dossiers.

Deuxièmement, on avait presque 2 heures de Commission des finances, où vous étiez présents. On a travaillé, je vous ai expliqué. Ce n'est pas ce Power Point que je vous ai donné en plus, je vous ai donné un Power Point avec plein de chiffres, avec des explications, des éléments. Vous étiez adorable en Commission, Monsieur KOBRYN. C'est ça qui est dingue. En fait j'ai l'impression que j'ai deux Monsieur KOBRYN : j'ai un Monsieur KOBRYN en Commission qui est très sympathique, adorable, qui pose des questions, etc., et évidemment je lui donne les réponses à ces questions, parce qu'on est là pour ça, et puis tout d'un coup, en plénière, il nous fait de la politique politicienne, et puis il dit qu'il faut faire des inventaires des besoins. Enfin, on fait des inventaires des besoins sans vision financière ? Comment vous faites, vous ? Comment vous faites ? À la maison vous dites « tiens j'ai envie de partir en vacances, j'ai envie de m'acheter une voiture, j'ai envie de faire ci, j'ai envie de faire ça, etc. », et puis après vous dites « ah mince je n'ai pas assez...

Réaction d'un élu.

Pardon, un vélo électrique. Vous dites tout ça et à la fin vous dites « tiens, je n'ai pas d'argent » ? Non, ce n'est pas comme ça qu'on fait. Quand on a une responsabilité financière et quand on est dans un exécutif d'une Collectivité, on voit d'abord les possibilités financières, et ensuite on détermine les priorités parce qu'on ne peut pas tout faire dans la vraie vie, dans la vraie vie, à part mentir et à part faire des communications à outrance, ce que vous êtes en train de faire en disant qu'il faut faire un inventaire des besoins. Intervenir massivement : mais sur quoi vous voulez intervenir ? Vous nous avez donné quelques éléments : ça fait partie de nos priorités. Et après vous nous dites « ah mais en fait vous étiez trop durs sur l'emprunt, et puis maintenant vous empruntez plus ». Mais c'est parce qu'on a été, parce qu'on a réalisé et parce qu'on avait une gestion rigoureuse de l'emprunt qu'aujourd'hui on peut se permettre d'emprunter plus, parce que si on était à 6 ou 7 ans déjà de capacité de désendettement, on ne pourrait pas emprunter plus. Donc voilà ce que je voulais vous dire. Et puis soyez charmant, ça vous va bien. Merci.

Amusement d'élus.

M. LE PRÉSIDENT – Le rapporteur ayant répondu, juste deux éléments complémentaires par rapport aux propos de Lara. Madame QUINTALLET, il faut faire attention. Aujourd'hui beaucoup de gens mettent en doute la qualité du travail des travailleurs sociaux dans les établissements. Beaucoup de gens remettent en cause la qualité de l'engagement de toutes les personnes qui investissent le champ humain. Créer une nouvelle mission supplémentaire d'exams, d'études, etc., je crois que ce n'est pas la meilleure façon de travailler en bonne intelligence avec l'ensemble de nos établissements. Nous avons plus de 500 établissements, entre la protection de l'enfance, le handicap et le vieillissement. Il faut qu'on soit vigilants, il faut qu'on soit attentifs, il faut qu'on soit dans le contrôle aussi, bien évidemment, mais aussi dans le respect. Je défends plutôt cette idée que, dans chacun

de vos cantons, vous alliez voir les établissements. J'ai suggéré aux collègues de la majorité d'aller voir chaque établissement, EHPAD, au regard de ce qui s'est passé dans la presse – mais ce qui est vrai dans les EHPAD est vrai aussi sur tous les champs –, pour échanger, pour discuter des problèmes rencontrés. Ne pas seulement aller voir l'administration, mais aussi les familles, parce que ça permet d'avoir la réalité de la situation, parce qu'on peut avoir de très beaux établissements, de très beaux équipements, et puis finalement un accueil ou un accompagnement qui ne soit pas à la hauteur de ce qu'on pourrait en attendre. Donc oui à un échange, à un travail en amont renforcé avec les établissements. Je ne suis pas par contre favorable à une mission nouvelle qui pourrait mettre le discrédit sur le travail de nos établissements. On a beaucoup de beaux établissements, et chaque fois qu'il y a une menace, etc., je le dis devant Karine, chaque fois qu'on a un doute, etc., on mène des contrôles avec l'Agence régionale de santé. J'ai eu l'occasion encore d'en discuter avec Brigitte BOURGUIGNON, la Ministre, il y a quelques jours et on est d'accord pour dire qu'il faut sans doute renforcer un certain nombre de contrôles. Mais, je vous en supplie, ne discréditons pas tous ces établissements, tous ces acteurs du médico-social, parce que notre enjeu aujourd'hui c'est de revaloriser ces métiers. Bien sûr il y a les enjeux salariaux. Nous faisons ce travail, comme je vous l'ai dit dans mon propos introductif, nous avons fait ce travail avec le gouvernement, le Premier ministre et le Président de l'ADF ont fait des annonces fortes, grâce à un engagement commun, que je tiens à saluer. Ça ne va pas être neutre sur nos budgets, puisqu'on aura une participation de l'État importante, mais on aura un reste à charge aussi à prendre en compte par nos collectivités. Mais ça ne suffit pas. La revalorisation salariale ne suffit pas en soi à rendre l'attractivité de ces métiers. Donc ne soyons pas excessifs, parce que l'impact serait négatif par rapport à l'objectif louable que vous avez signalé dans votre propos concernant la protection de l'enfance.

Deuxième remarque, sur le juste droit. Je rappelle que notre ambition c'est sortir les gens de la pauvreté. Vivre avec un RSA, quelques allocations, c'est vivre difficilement tous les jours. Donc notre première priorité, c'est cela. C'est pour cette raison qu'on se bat, pour essayer de trouver de l'emploi. Aujourd'hui il y a des emplois non pourvus en nombre. On est dans un contexte particulier, qu'on n'a pas toujours connu. On peut comprendre que les gens soient plus nombreux en pauvreté et en précarité quand il n'y a pas d'emplois à proposer. Donc notre ambition c'est bien évidemment de servir l'emploi. Ce n'est pas une logique comptable ; c'est la volonté de donner des perspectives à nos concitoyens. Le versement du RSA, ce n'est pas des perspectives. C'est une garantie d'un minimum à vivre, vital, mais ce n'est pas l'objectif que nous nous fixons. Si nous voulons conserver un État providence ou une société providence, il faut d'abord qu'on puisse aider l'économie à produire suffisamment de richesses pour distribuer cette richesse et soutenir les gens les plus pauvres. Et aujourd'hui on est en difficulté par rapport à ça. Et c'est pour cette raison que chaque fois qu'on favorise l'emploi, on donne à nos concitoyens des perspectives, mais aussi on contribue à augmenter les recettes fiscales et financières qui nous permettent d'améliorer le niveau de service public. Et c'est le sens de l'action que nous menons au sein de la Collectivité.

Contrairement à ce que tu me disais, Jean-Louis, il faut quand même qu'on vote.

Intervention d'un élu.

Après le rapporteur, il n'y a pas de prise de parole. Le rapporteur s'est exprimé. J'ai laissé la parole au débat. Vous venez de le poser, mais il n'était pas posé au moment où j'ai donné la parole. Je rappelle le cadre : au moment où j'ai donné la parole à Lara MILLION, j'ai regardé s'il y avait des gens qui avaient souhaité encore s'exprimer, ce n'était pas le cas, le rapporteur a fait son expression, j'ai complété et je pense que du coup le débat est clos sur le Rapport d'orientations. Et on doit clore le débat par un vote.

Réactions sur les bancs de l'Assemblée.

Je pense que vous pourrez rebondir sur les autres sujets qui vont être évoqués si vous le souhaitez, tout à l'heure. Qui est contre ce Rapport d'orientations budgétaires ? Il y a un vote. Jean-Louis avait créé le doute. Nous votons sur le fait que le débat a eu lieu. C'est le terme exact, comme ça je mets d'accord tout le monde. Qui est contre le fait que le débat a eu lieu ? Très bien. Donc l'expression des quatre de l'opposition. Qui s'abstient ? Je vous remercie et nous pouvons aller déjeuner. Nous l'avons bien mérité chers collègues.

La séance est suspendue.

La séance reprend.

CD-2022-1-1-1 SITUATION DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

M. LE PRÉSIDENT – Rapport suivant, chers collègues : la situation de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la Collectivité européenne d'Alsace. C'est à deux voix : d'abord Pierre et ensuite Anne TENENBAUM, qui complètera les propos de Pierre.

M. BIHL – Je vais faire une rapide introduction. C'est un rapport qui nous est présenté chaque année au moment des orientations budgétaires, à nous et à l'ensemble des collectivités territoriales. Dans ce rapport vous verrez qu'il y a eu des efforts et des progrès de faits, dans le cadre de cette situation. Je propose donc à Anne TENENBAUM de nous illustrer, par des exemples je crois, la situation de notre Collectivité sur ce domaine.

M. LE PRÉSIDENT – Anne.

Mme TENENBAUM – Merci Pierre. Monsieur le Président, chers collègues. Comme vous le savez, le 25 novembre 2017, le Président de la République a déclaré l'égalité entre les femmes et les hommes grande cause du quinquennat. Dans ce cadre, le gouvernement a mis en œuvre un plan d'action ambitieux contre les violences sexuelles et sexistes dans tous les domaines de la vie sociale et économique du pays. Mais face au défi et au combat de l'égalité, l'ensemble des acteurs doivent se mobiliser et prendre leur part, y compris les collectivités.

Notre Collectivité, sous l'impulsion de son Président et de sa majorité, prend toute sa part dans cette cause, en remplissant bien sûr ses obligations légales, mais pas seulement. L'égalité est également une grande cause alsacienne que nous aborderons avec volontarisme.

Le rapport que nous étudierons aujourd'hui répond à l'obligation faite aux collectivités territoriales de présenter en amont du débat d'orientations budgétaires un rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ce rapport permet donc de dresser l'état des lieux au sein de notre Collectivité en 2020 et s'inscrit dans le cadre de notre plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle adopté en mai dernier et qui se développent autour de cinq axes et dix-sept actions à déployer d'ici 2023. Les données consolidées dans ce rapport mettent en lumière nos progrès, mais aussi nos champs d'amélioration. Je vous encourage d'ailleurs vivement à lire ce rapport, que je ne vous ferai pas le plaisir de lire in extenso ici.

Je souhaite cependant partager avec vous quelques faits saillants. Les femmes représentent près de 70 % des effectifs de notre Collectivité, pour les titulaires comme les contractuels, essentiellement dans les filières médico-sociales et administratives, tandis que les hommes sont majoritaires dans les filières techniques. Les écarts de rémunération et de primes entre femmes et hommes demeurent une réalité à résoudre, même si nous avons progressé. Pour les rémunérations, les écarts sont de 18,2 % en catégorie A, 5,8 % en catégorie B et 7,6 % en catégorie C. Pour les primes, les écarts demeurent de 34,6 %

en catégorie A, 12,3 % en catégorie B et 7,3 % en catégorie C. Ces chiffres interpellent, mais sont néanmoins à relativiser, car il faut prendre l'intégration récente des travailleurs sociaux en catégorie A et le fait que la filière technique est mieux rémunérée et majoritairement composée d'hommes. Ces données font l'objet d'une analyse fine par nos collaborateurs que je tiens à remercier, et nous indiquent les pistes d'action et de progrès. C'est tout le sens de notre plan d'action et j'y porterai toute mon attention.

À ce titre, et je finirai par cela, le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, sera l'occasion pour nous d'un programme dense, notamment à destination de nos collaboratrices et collaborateurs, pour nous mobiliser collectivement sur cet enjeu essentiel de l'égalité. J'espère que vous serez nombreuses et nombreux à y participer, mais je suis sûre de pouvoir compter sur votre présence unanime. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Anne, et merci de ton implication pour que nous allions dans la bonne direction, dans l'équilibre le plus parfait, sachant qu'il y a un équilibre qu'on n'arrivera pas à rétablir : c'est l'égalité en nombre de nos collaborateurs entre les hommes et les femmes. Les travailleurs sociaux, les 1 500 agents de notre Collectivité sont largement majoritairement des dames, et je ne suis pas sûr que le contexte actuel encourage beaucoup d'hommes à assumer ces missions. Oui, Françoise, tu voulais réagir.

Mme BEY – J'aimerais me féliciter qu'il y ait un plan d'action avec des choses concrètes derrière. Je me souviens qu'il y a deux ou trois ans j'étais intervenue au sein de la Collectivité justement pour demander à ce qu'il y ait un rapport détaillé de ce qui se fait au niveau de notre Collectivité, puisqu'on voit qu'on est quand même une Collectivité avec une forte proportion de femmes, et je pense qu'il y a un travail à faire vers les hommes pour qu'ils aillent vers des métiers où il y a beaucoup de femmes aujourd'hui. Moi j'ai un gendre qui travaille dans le social et je trouve que c'est très bien. Je l'ai encouragé à y aller, il s'épanouit, franchement. Comme quoi, ce ne sont pas des métiers féminins ; c'est bien un métier et les hommes y ont aussi leur place, exactement comme dans les métiers techniques où on voit qu'on a peu d'hommes, et il faut absolument dans la Collectivité travailler pour que ces métiers deviennent aussi attractifs pour les femmes. Et là il y a aussi un gros chantier à avoir.

Certes il y a encore du chemin à accomplir, mais je pense aussi qu'au niveau des collectivités territoriales, quelles qu'elles soient d'ailleurs, la différence de traitement entre les filières techniques et les filières animation sociale devrait être un chantier à travailler pour éviter justement ces trop grandes différences entre les salaires, entre les hommes et les femmes, et rétablir peut-être l'équilibre. Mais ça c'est un chantier qui doit être fait un petit peu plus haut, pas forcément que sur la Collectivité européenne d'Alsace, sur la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole, c'est exactement pareil, puisqu'on est sur deux filières qui ne sont pas rémunérées à la même hauteur.

Donc satisfecit, mais il y a encore du travail.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Françoise. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Oui, Monsieur KOBRYN.

M. KOBRYN – Merci, Monsieur le Président. Mes chers collègues, ce rapport a l'immense mérite de dresser un état des lieux plutôt complet et transparent sur l'égalité professionnelle des femmes et des hommes de notre Collectivité. Je salue le travail qui a été fait et je remercie surtout la loi de 2014 d'exister, car c'est bien elle qui rend obligatoire la présentation publique d'un tel rapport. Vu le manque de transparence sur la conduite des orientations budgétaires ou le choix assumé inscrit dans le règlement intérieur de prendre la majorité des décisions dans le huis clos de la Commission permanente, je ne suis pas certain que nous pourrions avoir ce débat sans la loi.

Ceci étant dit, ces inégalités vont bien de la répartition structurelle des rémunérations à

des petits gestes du quotidien. Cette réalité induit une très forte inertie au changement et donc à la réduction effective de ces inégalités. C'est la raison pour laquelle en parler publiquement, régulièrement, rappeler les engagements pris, pouvoir débattre de cette exigence fondamentale d'égalité et des modalités pour y parvenir est tout sauf un détail. Aussi, avec mon groupe Alsace écologiste citoyenne et solidaire, nous vous proposons, Monsieur le Président, chers collègues, de saisir systématiquement le Conseil d'Alsace et non la Commission permanente sur les questions relevant de l'égalité professionnelle.

Maintenant, sur le fond du rapport, j'attire votre attention sur la différence de rémunération pour les femmes contractuelles de notre Collectivité qui ne fait que s'accroître avec celle des hommes contractuels. Cela m'inquiète tout particulièrement parce que j'ai la sensation de voir un deux poids deux mesures se mettre en place entre nos agentes fonctionnaires et nos agentes contractuelles. Par rapport à 2019, on constate les éléments suivants dans toutes les catégories. Catégorie A : l'écart s'est creusé de 1 600 euros pour les contractuels haut-rhinois. Catégorie B : je salue la nette amélioration pour les contractuelles haut-rhinoises ; en revanche dans le Bas-Rhin la situation s'est fortement dégradée avec des rémunérations en légère progression pour les hommes quand elles ont reculé de près de 1 700 euros pour les femmes. Une telle différence entraîne un doublement de l'écart de rémunération entre femmes et hommes par rapport à 2019. Plus largement, sur cette catégorie, c'est un réel décrochage de la rémunération des contractuelles bas-rhinoises par rapport aux contractuelles haut-rhinoises auquel nous assistons, puisque l'écart entre le 67 et le 68 s'est creusé de 6 000 euros en deux ans. Catégorie C enfin : l'état présenté pour les contractuelles dans le Haut-Rhin est pour le moins alarmant. La rémunération pour ces agentes, déjà les moins bien rémunérées, a chuté de 4 700 euros, et l'écart entre les femmes et les hommes de cette catégorie a presque triplé en trois ans. Rappelons aussi que ces écarts pèsent d'autant plus que les revenus sont faibles puisque l'écart constaté présente plus d'un quart des revenus qui sont amputés à ces femmes embauchées par notre Collectivité.

Je suis obligé de m'arrêter là, mais il y aurait beaucoup de choses à dire: le temps partiel féminin, qui a continué de progresser dans le Bas-Rhin, passant de 16 à 21 % ; les femmes qui globalement posent moins leurs congés ; les inégalités également en termes de primes qui sont encore plus grandes. Au total, on arrive à 15 000 euros de revenus en moins pour les femmes fonctionnaires de la catégorie A.

Aussi, pouvez-vous nous indiquer, Monsieur le Président, les raisons de cette situation et le moyen que vous mobiliserez pour y remédier ? Force est de constater que le tout jeune plan pour l'égalité n'a pas commencé à porter ses fruits puisque la situation, loin de se stabiliser, s'est aggravée. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Fatima.

Mme JENN – Juste pour information, il est vrai que le débat se fait autour de la Collectivité en tant qu'employeur, mais j'aimerais porter aussi à votre attention que la Collectivité en tant que pouvoir public est très engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, et nous sommes en train de préparer un plan de lutte contre les violences faites aux femmes qu'on a lancé à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien, merci. S'il n'y a plus de demande de prise de parole, je pense qu'il faut que bien évidemment au niveau des ressources humaines de notre Collectivité nous nous saisissons de toutes ces pistes d'améliorations apportées, qui ont été rappelées par Anne et les remarques qui viennent d'être formulées par Monsieur KOBRYN, de sorte à en tirer les leçons pour essayer d'améliorer les choses. Ce que je peux vous dire, c'est qu'on a évoqué avec le Premier ministre aussi les enjeux des grilles salariales, notamment pour les travailleurs sociaux et médicosociaux, qui concernent

prioritairement bien sûr les dames. Du coup, ce sont des sujets qui vont devoir être abordés, et puis je pense que, partant des réalités et des diagnostics qui ont été faits, à nous d'en tirer les meilleures leçons pour améliorer les choses. Donc merci d'avoir mis le doigt à la fois les réalités et les actions qui ont été menées, et en même temps les marges de progrès que nous avons. C'était simplement un rapport d'information, donc il n'y a pas de vote à effectuer.

CD-2022-1-6-2 ORIENTATIONS POUR LA CULTURE ET LE RAYONNEMENT DE L'ALSACE

M. LE PRÉSIDENT – Je propose par contre maintenant de passer aux orientations pour la culture et le rayonnement de l'Alsace. Je donne la parole à Raphaël SCHELLENBERGER, en le remerciant pour le travail qu'il a effectué afin d'être à l'écoute des acteurs de la culture pour commencer à travailler les propositions pour notre Collectivité pour cette mandature. Donc ce sont de premières orientations, mais qui sont le fruit d'un travail de qualité. J'en profite pour le remercier. Raphaël.

M. SCHELLENBERGER – Merci beaucoup, Monsieur le Président. Ce rapport est l'occasion de présenter le cadre dans lequel nous entendons construire notre politique culturelle dans les mois et les années qui viennent. Il procède d'un travail de fond qui vise à donner du sens à notre action publique et donner du sens aux périmètres alsaciens. Parce qu'on est tous convaincus ici de la pertinence du périmètre alsacien. Encore faut-il différencier nos politiques à l'échelle de ce périmètre. Et je considère qu'il n'y a pas un meilleur champ de compétences que la politique culturelle pour démontrer à quel point il est pertinent de construire des politiques à l'échelle alsacienne, à quel point il est différenciant de construire des politiques culturelles à l'échelle alsacienne, et à quel point ça permettra à notre territoire, par l'action culturelle, par la mobilisation de la société, de se différencier et ainsi de mettre en valeur son histoire, son héritage, sa façon de faire société et son attractivité.

Ce rapport est ensuite le fruit d'une méthode. Il s'agissait clairement de commencer par faire un travail entre nous, et de définir entre nous la façon dont nous voyons la culture alsacienne, la façon dont nous voyons la place de la Collectivité européenne d'Alsace en matière d'intervention dans le champ culturel. Donc on n'a pas commencé par faire un grand travail partenarial, mais par réfléchir entre nous, élus issus du scrutin de 2021, parce que beaucoup avaient des messages à porter sur le plan culturel, essayer de se mettre d'accord sur quelles sont les valeurs que nous voulons porter. Sur cette base-là, maintenant que nous sommes au clair avec la façon dont nous voyons ça, nous commençons à multiplier les rencontres avec les partenaires pour construire les politiques sectorielles. On a fixé les grands objectifs, on a fixé les marqueurs. Maintenant charge à nous d'aller à la rencontre des partenaires pour mettre en œuvre avec eux la vision que nous avons.

Je tiens à cette occasion à remercier les nombreux collègues qui ont largement participé aux travaux de la mission culture que nous avons constituée pour l'occasion. Je ne doute pas que nous pourrions poursuivre le travail sur ce format-là pour décliner et mettre en œuvre nos différentes orientations.

Ce rapport vous présente une volonté claire : celle de mettre en avant des marqueurs alsaciens. La culture alsacienne est différente. Elle est non pas en concurrence avec une culture nationale, mais elle est un complément, une différence qui fait de notre territoire un territoire qui a ses spécificités. Cette culture justifie une façon de faire société, une façon de vivre ensemble, la possibilité de mobiliser nos concitoyens autour d'un projet politique. C'est ce travail-là que nous avons choisi de mettre en avant. Et pour ça nous avons identifié un certain nombre de marqueurs. Je pense à la question de l'autodérision, et nous savons toutes et tous à quel point cette autodérision est un marqueur de l'identité alsacienne, un marqueur de la culture alsacienne. Je pense à la musique, qui a une place toute particulière, et on le sait par les fanfares de sapeurs-pompiers, par les orchestres d'harmonie, par la pratique peut-être d'expressions plus contemporaines comme des

musiques actuelles, à quel point la musique est importante dans nos territoires. Je pense aussi à la place du fait religieux. Je pense qu'il ne faut pas s'interdire à la réflexion de la place du fait religieux dans notre construction culturelle. Je pense à l'artisanat et à la place qu'a l'artisanat dans notre quotidien. Je pense au graphisme. Voilà les marqueurs que nous avons pu identifier.

Au-delà de ces marqueurs, nous avons aussi voulu identifier des objectifs, qui sont des objectifs d'ouverture de notre territoire. L'Alsace a toujours été une terre de rencontre, l'Alsace a toujours été une terre qui a construit sa richesse culturelle sur le brassage de populations qu'elle a permises, et la rencontre de sa culture séculaire avec de nouveaux publics, de nouvelles personnes qui circulent sur le territoire a toujours enrichi l'Alsace. C'est quelque chose qu'on a aussi souhaité mettre en avant, à quel point notre région est une région de tolérance, à quel point on est une région de rencontre, et à quel point surtout nous sommes une région européenne.

Maintenant que nous avons défini les marqueurs, les objectifs, il va nous revenir de décliner tout ça dans les différents champs sectoriels en associant nos partenaires. C'est quelque chose que nous ferons de façon intense dans les mois qui viennent, dès 2022 et le second semestre qui vient avec l'éducation artistique et culturelle, le patrimoine, la question castrale. Au passage, j'en profite mes chers collègues pour vous inviter à découvrir le travail qui a été conduit par Nathalie ERNST et l'ensemble de nos services, avec une superbe exposition qui est disponible aux archives départementales à Strasbourg, « Par chemins et châteaux ». C'est une très, très belle exposition, là aussi qui nous rappelle à quel point cette histoire de terre de rencontres est séculaire en Alsace et remonte au Moyen Âge. La question de la mémoire, de la lecture publique et de la diffusion seront aussi des champs que nous explorerons dès la fin de cette année. Puis en 2023 nous nous attellerons aux pratiques amateurs, à la création, à la culture scientifique et technique, avant, en 2023 et 2024, de rentrer dans le détail des projets des établissements, des gros établissements partenaires de notre Collectivité, et de l'enseignement artistique.

Pour conclure, quelques exemples de ce que pourra être, sur la base de ce rapport, la politique culturelle de notre Collectivité. La pratique amateur, on l'a dit : une façon de faire société qui est un peu différente. Peut-être que c'est la première fois qu'une grande Collectivité alsacienne s'intéressera à la question des théâtres alsaciens. Et je pense que c'est un sujet dans lequel il faut qu'on s'investisse, pas nécessairement avec des moyens colossaux mais avec un vrai accompagnement sur l'écriture, sur la création, sur la mise en scène, sur la diffusion, parce que c'est un pan essentiel de notre culture. Sur l'écriture, en lançant dès cette année un concours pour la rédaction d'alsatiques dans les différents champs de l'écriture, que ce soit le roman, que ce soit le documentaire. Là aussi je pense que la CeA sera la première grande Collectivité à se positionner en Alsace sur des questions de soutien à l'écriture d'alsatiques. Sur la collecte de la mémoire, avec la nécessité de s'intéresser notamment à la reconstruction de notre territoire après-guerre, puisqu'un certain nombre de témoins là aussi sont en train, progressivement, de disparaître. Et ce qui fait l'identité contemporaine de l'Alsace, c'est aussi la façon dont on l'a reconstruite après les deux conflits mondiaux. Sur la maison alsacienne, avec le travail qui est largement conduit par Sabine DREXLER et la nécessité de transmettre ce patrimoine physique qui est l'héritage et le témoin visible de la façon dont s'organisait dans nos campagnes, dans nos villes, la vie sociale. Sur la volonté chère au Président de monter un média rhénan, qui sera là aussi une capacité à diffuser très largement la culture alsacienne, sur une saison culturelle que nous montrons dès la saison culturelle prochaine, 22 et 23. Et enfin, sur un plan que le Département du Bas-Rhin avait déjà exploré, et que le passage à l'échelle alsacienne permettra d'amplifier, je pense à la question de la culture scientifique et technique, parce qu'en Alsace la culture, l'ouverture d'esprit a toujours permis les avancées techniques, et c'est quelque chose qu'il faudra aussi que nous puissions transmettre dans le temps. Et nous lancerons d'ici à l'été une mission d'information sur ce champ-là pour en faire vraiment un des marqueurs de l'identité culturelle alsacienne. Nous aurons une culture créatrice, créative qui permettra en plus de développer l'innovation, de

développer la transformation et d'accompagner le progrès de notre société alsacienne.

Voilà, Monsieur le Président, les quelques ambitions qui sont présentées dans ce rapport.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Raphaël. On en a l'eau à la bouche. Y a-t-il des demandes de prise de parole ? N'oubliez pas, les amis, d'appuyer, sinon je ne vous vois pas toujours. J'ai vu Charles. Vas-y, je t'en prie.

M. SITZENSTUHL – D'accord. Je pensais que c'était Florian KOBRYN qui commençait. Merci, Monsieur le Président. Bonjour à tous. Je tenais à saluer le travail effectué depuis plusieurs mois au sein de la mission culture qu'a très bien piloté Raphaël SCHELLENBERGER. Nous avons effectivement eu des échanges très intéressants entre élus, également avec les services, des échanges répétés et puis il y a un programme de travail qui s'annonce sur les deux prochaines années tout à fait alléchant, pour reprendre vos termes, Monsieur le Président. Je pense que ce qui est très important aujourd'hui, en plus le hasard du calendrier fait que c'est le jour du résultat de la consultation, c'est qu'il y a l'affirmation d'une volonté générale au niveau de la CeA de placer la culture vraiment au sommet de nos politiques publiques, et d'assumer le fait que nous avons en Alsace une culture qui est effectivement spécifique, et que l'identité alsacienne prend appui notamment sur une culture locale, régionale, extrêmement forte. Et la culture, oui chers collègues, est un bien essentiel. Je crois aussi qu'il faut savoir le rappeler.

Il faut aussi regarder la réalité en face, et notre culture alsacienne fait face selon moi à deux défis importants, qui sont des défis de société. Le premier c'est celui que nous connaissons tous : la chute très importante de la pratique du dialecte, et il faut aussi savoir dire que, bien entendu, notre culture alsacienne devra continuer à s'inventer, à se transformer et à vivre avec un dialecte, qu'on le déplore ou non, qui sera minoritaire en tout cas au cours des prochaines décennies. Ensuite, le deuxième défi, il est global dans toute l'Europe, si ce n'est dans tout l'Occident : c'est aussi un mouvement d'uniformisation et de nivellement culturels, et on remarque là aussi tous dans nos communes, dans nos quartiers, à quel point un certain nombre de cultures, qui sont des cultures parfois venant de très, très loin, s'imposent et dominant parfois la culture locale, voire même la culture nationale, culture venant notamment d'outre-Atlantique. Donc je crois que le fait que nous affirmions notre volonté lors de ce mandat de sept ans de construire une nouvelle politique culturelle alsacienne est une ambition tout à fait noble et tout à fait essentielle à la réaffirmation de l'Alsace. Cette culture, il faut aussi savoir le dire, est une culture européenne, d'essence rhénane, qui est à la confluence de la culture française et de la culture allemande, et la culture alsacienne est bien le produit de ces deux cultures qui se rencontrent depuis des siècles, entre les Vosges et la Forêt Noire.

Pour terminer, je relèverai deux axes importants qu'a évoqués Raphaël SCHELLENBERGE dans ses propos et dans ses travaux. Le premier, bien entendu, concerne les châteaux forts et le château du Haut-Koenigsbourg notamment, qui m'est cher et qui est dans mon canton. Là aussi, c'est notre vaisseau amiral au niveau de la CeA, et je crois que ce château dont nous sommes très fiers est là aussi une source de nouvelles connaissances que nous pouvons apporter à la société alsacienne, et même aux sociétés allemandes et aux sociétés françaises sur ce qui s'est passé au cours des différents siècles (Moyen Âge, Renaissance) dans notre vallée du Rhin. Donc l'ambition placée sur le château du Haut-Koenigsbourg et les châteaux qui lui sont liés me semble là aussi porteur de beaucoup de bonnes surprises que nous découvrirons.

Le deuxième axe, c'est celui autour de la lecture et de l'écriture. Je pense que cette volonté qui est affirmée est importante, parce que nous sommes maintenant dans des sociétés de plus en plus de l'image, nous sommes de plus en plus dans des sociétés de la communication à outrance, nous sommes dans des sociétés de l'instantané, où il est vrai le goût de la lecture et de l'écriture semble un peu s'éroder. Donc vouloir affirmer une ambition sur la lecture et l'écriture me semble là aussi très important et fidèle à notre

histoire, puisque c'est bien dans la vallée du Rhin qu'est née l'imprimerie et c'est bien dans la vallée du Rhin et en Alsace que les grands imprimeurs, GUTENBERG bien sûr mais on peut penser également à MENTEL et à d'autres, que ces personnes, ces personnages historiques désormais, ont travaillé et ont inventé ce nouveau mode de communication et de transmission des émotions. L'importance de l'écrit me semble absolument fondamentale, parce que les écrits durent et qu'il faut aussi dire que quand quelque chose est bien écrit, c'est porteur de beaucoup de joie, de bonheur et de satisfaction. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Charles. Monsieur KOBRYN, et ensuite Sabine DREXLER.

M. KOBRYN – Merci, Monsieur le Président. Mes chers collègues. Le rapport soumis au vote propose de voter les orientations stratégiques de la politique culturelle de la CeA. Je salue effectivement la volonté politique forte concernant la conduite de la refondation de ses politiques culturelles. Je souhaiterais toutefois partager avec vous aujourd'hui trois points d'étonnement.

Le premier est le contenu même de ces orientations, en décalage manifeste avec le reste de votre politique. À la lecture du rapport, on ne peut que saluer la générosité de ces orientations. Les valeurs d'ouverture, d'acceptation des différences et de l'altérité, d'attachement aux droits fondamentaux et de citoyenneté sont mises en avant. Vous précisez les objectifs de promotion de la diversité, de renforcement de l'esprit critique, d'inclusion sociale et d'approche participative. Je ne peux évidemment que me réjouir de vous voir porter ces valeurs que mon groupe et moi-même avons par ailleurs défendues pendant la campagne.

En revanche, chers collègues, je vois dans ces orientations une approche un peu schizophrène par rapport à ce que votre famille politique défend traditionnellement au niveau national. Nous devons en débattre afin de nous assurer que ces orientations stratégiques ne sont pas qu'une pure déclaration de principe. Je prendrai deux exemples pour savoir à quoi nous en tenir.

Mesdames et Messieurs Les Républicains, les valeurs d'acceptation des différences, d'ouverture, d'altérité présentes dans ce rapport sont tout à fait contraires à la position de votre candidate à la présidentielle, Valérie PÉCRESSE, qui fait la promotion de la théorie du grand remplacement. Condamnez-vous ses propos ?

Mesdames et Messieurs de La République En Marche, par ce rapport vous témoignez un attachement...

Réaction d'un élu.

Par ce rapport, vous témoignez un attachement aux droits fondamentaux. Mais considérez-vous, comme le Président, les droits fondamentaux comme relatifs, ou bien comme absolus ? Sur le projet de loi asile et immigration de 2018, le Président Emmanuel MACRON et sa majorité se sont fait rappeler à l'ordre par Jacques TOUBON, ancien défenseur des droits, qui a dû rappeler que les droits fondamentaux doivent être garantis à toutes et à tous.

La culture au niveau local n'a pas vocation à pallier tout ce que votre famille politique démantèle au niveau national. Ces orientations n'ont pas vocation non plus à vous donner bonne conscience ni à éteindre les incendies que vous créez au niveau national. C'était mon premier point d'étonnement.

Le second concerne une contradiction au sein même de ce rapport, entre la promotion de l'ouverture, le dialogue des cultures, l'attachement affiché au droit culturel et un texte qui impose les marqueurs alsaciens partout. Bien entendu, nous avons un rôle à jouer sur la

question alsacienne. Mais la politique culturelle n'a pas vocation à se réduire, exclusivement en tout cas, à cette dimension alsacienne. Au nom de la liberté de création, pouvez-vous aujourd'hui me confirmer qu'il n'y aura pas de critères strictement alsaciens pour que la CeA puisse accorder son soutien à une structure ou à des artistes ?

Le dernier point, et j'en finirai là, concerne le caractère peu opérationnel de ce rapport. D'autres délibérations, vous l'avez évoqué Monsieur SCHELLENBERGER, viendront bien sûr décliner ces orientations. Mais des orientations stratégiques doivent à notre sens aussi dessiner la stratégie partenariale sans forcément entrer dans le détail, mais en tout cas définir nos interlocuteurs et la manière dont nous allons les associer. Élu de Strasbourg, deux sujets m'interrogent. Comment la CeA va-t-elle se positionner par rapport au musée alsacien et sa future extension, dont les collections vont bien au-delà de la seule Ville de Strasbourg ? Et sur un autre dossier, comment la CeA va-t-elle soutenir les activités dans le cadre de l'opération « Strasbourg, capitale européenne du livre » ?

Pour ces trois raisons, l'ambiguïté sur les principes, la contradiction et le flou quant aux applications, je vous propose aujourd'hui que les déclinaisons opérationnelles de ces orientations, secteur par secteur, soient prises au sein du Conseil de Alsace et non en Commission permanente. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Sabine DREXLER.

Mme DREXLER – Merci Président. Je voudrais évoquer rapidement la part de la maison ancienne dans le rayonnement culturel de l'Alsace. Vous le savez : le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace offre une grande richesse patrimoniale, tant par la qualité que par la diversité de son bâti, une richesse qui est issue d'une culture architecturale très ancienne et spécifique à l'Alsace.

Aujourd'hui, il convient de mettre en place les moyens pour conserver ce patrimoine immobilier, ce bâti ancien qui contribue à l'attractivité touristique de l'Alsace. Cette volonté est déjà partagée par un grand nombre de collectivités qui ont marqué leur attachement à ce patrimoine, notamment dans le Bas-Rhin, où depuis 2019 près de 300 communes ont adhéré au dispositif de sauvegarde et de valorisation de la maison alsacienne. Nous réfléchissons actuellement à développer également cette adhésion dans le Haut-Rhin. Par ailleurs, de nouveaux enjeux sont apparus récemment avec la limitation de la consommation d'espace et du zéro artificialisation nette qui est inscrit dans la loi climat et résilience. Ces contraintes, je pense, sont finalement une chance pour ce patrimoine, puisqu'elles vont permettre de valoriser, de se réapproprier ce bâti ancien, de promouvoir une densification raisonnée des espaces urbanisés, notamment des centres bourgs, de redynamiser les communes et d'apporter des réponses aux nouvelles aspirations des ménages, notamment des plus jeunes, qui sont de plus en plus nombreux à se lancer dans ce type de projet.

Cette année, on l'a dit tout à l'heure, sera consacrée à l'élaboration et à la mise en place d'une politique publique alsacienne, une politique de sensibilisation, à destination des collectivités, des propriétaires et des professionnels, à la sauvegarde et à la mise en valeur de l'immobilier patrimonial, et à prévoir les actions d'accompagnement pour l'engagement de projets qualitatifs qui viseront à réinvestir ces biens au regard des enjeux de territoire et d'usage.

Quatre objectifs. Le premier, c'est préserver la maison alsacienne, avec la question de savoir comment accompagner encore plus de projets en facilitant les démarches de ceux qui les portent. Je voudrais vous dire quand même que depuis 2019 nous avons accompagné 254 dossiers de rénovation, avec un montant de plus de 2,3 millions d'euros de subventions, d'aides, pour ces projets. Deuxième objectif : promouvoir la maison alsacienne comme un marqueur touristique emblématique de l'Alsace. Troisième objectif : entretenir et s'approprier, réinventer les traditions et les savoir-faire artisanaux du

territoire, et là l'idée vraiment est de savoir comment faire pour mobiliser les artisans, comment attirer davantage les jeunes vers les métiers du patrimoine et fédérer un réseau de métiers. Dernier objectif : créer la maison alsacienne de demain pour répondre à de nouveaux usages, aux besoins du territoire, et là l'idée est que les collectivités notamment s'approprient le bâti ancien pour le transformer, l'intégrer à de nouveaux usages.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Sabine. Madame QUINTALLET.

Mme QUINTALLET – Très rapidement. Je prends note de la tenue d'une mission d'information et d'évaluation sur la culture. Je soutiens ce projet. Monsieur SCHELLENBERGER l'a indiqué. Il a parlé d'une MIE sur la culture, et je déplore qu'une mission d'information et d'évaluation sur la protection de l'enfance ne puisse avoir lieu.

M. LE PRÉSIDENT – On ne va pas recommencer. Ça commence à bien faire. Je pense qu'elle n'a pas compris ce que j'ai dit. Bon. S'il n'y a plus d'autres demandes de prise de parole... Michel, pardon. Michel, et après Laurence.

M. LORENTZ – Merci, Monsieur le Président. Je ne suis pas intervenu tout à l'heure en Commission permanente, en débat public. Je suis un petit jeune, élu dans cette Assemblée...

M. LE PRÉSIDENT – On est toujours en plénière.

M. LORENTZ – Ah, pardon. On est encore en plénière ? Ah, pardon. Tant pis, je le fais en plénière. Juste pour vous dire que je suis un petit jeune dans cette Assemblée, mais j'ai quelque dix ans de mandats publics, et effectivement en venant ici à la CeA, je ne pensais pas qu'on serait une annexe de l'Assemblée nationale. Donc je déplore un peu l'ambiance de chaudron. Moi je ne suis pas candidat à la députation, je ne l'ai pas été et je ne le serai pas au mois de juin. Et je pense que la sérénité de nos débats serait vraiment grandie, ou en tout cas la qualité de nos débats se grandirait d'évacuer ce genre de considérations, à chaque fois partisans et politiciennes, qui nous polluent malheureusement. C'était sur la forme.

Et sur le fond, je voulais assumer pleinement, n'étant membre ni des Républicain ni de la majorité nationale, les choix qui viennent d'être présentés par Raphaël SCHELLENBERGER. Je défends l'altérité alsacienne. On ne peut échanger que ce qui est différent de ce qu'on a avec l'autre. Et cette altérité alsacienne, si nous ne la défendons pas, qui va la défendre ? Ce ne sont pas les Lorrains qui vont subventionner la culture alsacienne, ce ne sont pas les Champenois, ce n'est pas le niveau national non plus qui le fait. On sait aujourd'hui que 70 % du budget de la culture est recentré sur Paris et concentré sur Paris, qui déverse généreusement et avec condescendance dans quelques institutions nationales présentes sur le territoire sa façon de voir les choses et sa vision de la culture, que notre télévision nationale et que la plupart des institutions, ou même au niveau des écrans dont sont tellement friands nos jeunes, qui nous submergent leur inconscient sont totalement des produits au niveau national. Si nous n'avons pas une politique vraiment forte et qui assume son aspect alsacien et son aspect autre en proposant autre chose, ce que les enfants n'ont pas par ailleurs, si nous ne le faisons pas, puisque par ailleurs ils ont toute cette culture nationale ou internationale dans leurs yeux, on ne servira, je le dis franchement, à pas grand-chose. Ce suivisme des politiques nationales, je ne pense pas que c'est notre objectif, donc je voulais souscrire totalement au projet de Rafael SCHELLENBERGER, et j'assume totalement que nous ne subventionnons que ce qui est dans une logique d'altérité ici en Alsace. L'altérité, ce n'est pas la fermeture sur soi, ce n'est pas être rance, c'est justement être en pleine capacité de s'ouvrir aux autres parce qu'on a quelque chose à échanger avec les autres. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Michel. Il y avait Laurence MULLER-BRONN, et après le rapporteur.

Mme MULLER-BRONN – Dans la même tendance que Michel, je me réjouis qu'on prenne vraiment la culture alsacienne dans toutes ses facettes, et qu'on en fasse un projet phare de notre mandat. J'ai juste une question technique. Est-ce qu'il y a un budget particulier pour cette mission, ou est-ce que ça relève de la vice-présidence de Pascale SCHMIDIGER ? Je suis un petit peu perdue. Je croyais que la lecture publique, que la musique... Ou est-ce que, là, on a un budget particulier et ça va être traité différemment ? Est-ce que vous pouvez nous donner quelques informations là-dessus ?

M. LE PRÉSIDENT – La séance budgétaire n'a pas démarré. Je vous rappelle qu'on est en orientations budgétaires, sur un sujet qu'on aura l'occasion d'évoquer plus tard. Ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui, si tu veux bien, Laurence. Je donne la parole au rapporteur pour répondre par ailleurs aux différentes questions ou remarques formulées.

M. SCHELLENBERGER – Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je tiens à remercier les collègues pour leurs réactions, tout comme ils ont été très engagés dans la définition de cette orientation culturelle, ainsi que les services qui se sont largement mobilisés également, avec un vrai bouillonnement qui se met en place au sein de notre service culturel, et qui permet vraiment de donner du corps à ce périmètre alsacien que nous chérissons tant et que nous défendons tant.

Je rejoins complètement Charles SITZENSTUHL sur la question de la langue. Évidemment qu'il faut que nous nous battions avec notre politique du bilinguisme pour continuer à transmettre la langue. Mais il faut aussi que nous puissions transmettre la substance qui est derrière, parce qu'on peut être Alsacien, on peut véhiculer la culture alsacienne sans pratiquer le dialecte. C'est aussi une réalité aujourd'hui. On peut le déplorer, mais si on veut que la culture alsacienne se transmette dans le temps, il faut aussi qu'on aille à cette substance-là. Le théâtre en est un excellent exemple. L'histoire du théâtre alsacien en est un excellent exemple, puisque l'essor du théâtre alsacien c'est d'abord la volonté de défendre le dialecte alsacien à l'époque allemande, à l'époque où ce sont les Allemands qui voulaient niveler la pratique de la langue. Donc il est intéressant aussi de se ramener à cette époque-là pour se dire qu'on va continuer à se battre, à transmettre dans le temps cette spécificité. Et je m'inscrirai toujours en faux dans ce que certains grands responsables politiques ont pu penser de la culture française, s'exprimant publiquement sur le fait qu'il n'y avait pas de culture française. Moi je pense qu'il y a une culture française, contrairement à Emmanuel MACRON, et je pense en plus qu'il y a une culture alsacienne que nous devons là aussi largement transmettre dans le temps.

Sur la lecture et l'écriture, on est clairement au cœur de nos compétences en plus, et on est au cœur de cette spécificité alsacienne. Et je crois qu'il faut qu'on aille explorer le fond aussi de cette compétence. La question de l'illectronisme doit être un défi que nous devons absolument relever, et quand on va s'atteler à cela, l'enjeu, encore une fois – je crois que Michel le disait très bien –, l'altérité, l'outil numérique aujourd'hui, c'est un moyen de communiquer avec les autres et notamment avec la société. Quand on ne peut pas faire ses impôts en ligne parce qu'on est démuné face à l'outil numérique, et ce n'est pas forcément une question d'illettrisme, on est empêché dans son altérité. C'est là-dessus que je pense qu'on a une voie alsacienne, une façon peut-être de traiter ce sujet-là qui sera différente.

Ça répond pleinement à cette tentative de mise en œuvre d'un supposé clivage sur une philosophie politique de la majorité qui ne serait pas dans l'ouverture et dans l'altérité. Simplement, avant de s'ouvrir aux autres il faut se connaître soi-même. Et on ne peut pas bien s'ouvrir aux autres quand on ne se connaît pas soi-même. On ne peut pas bien accepter, entendre, intégrer la culture de l'autre quand on n'est pas soi-même rassuré dans sa propre identité, rassuré dans sa propre situation. Et le problème de l'Alsace, c'est bien celui-là. C'est que pendant longtemps on a voulu écraser l'identité alsacienne, on a voulu écraser la culture alsacienne sous couvert d'intégration. Je pense qu'en Alsace on

peut dire fort, haut, porter des politiques publiques qui affirment que nous sommes fiers d'avoir une culture différente, nous sommes fiers d'avoir une identité différente, et que grâce à elle nous sommes mieux à même d'intégrer les autres. Effacer sa propre culture, ça n'est jamais permettre une meilleure intégration des autres. Monsieur KOBRYN, par ce genre de choix, nous couperons l'herbe sous le pied de la théorie du grand remplacement, parce que nous affirmons par des politiques publiques que nous n'avons pas peur d'être qui nous sommes.

Enfin, Monsieur KOBRYN, je suis assez surpris de votre rhétorique, parce que vous arrivez à passer d'un discours stratosphérique sur des théories politiciennes que vous mobilisez bien, complotistes par moment, pour essayer de mettre en scène des divergences qui pourraient exister dans la majorité, immédiatement à vos problèmes cantonaux, « mon musée à moi », « mon projet à moi », etc., « mais qu'en est-il dans mon canton de mon petit projet ? ». Nous avons avec cette délibération l'intention d'abord de fixer le cadre, de porter l'ambition et de la décliner ensuite au fur et à mesure. Il n'est pas encore là le temps de la discussion du petit projet par petit projet, même si certains sont d'envergure. On ne sera cohérent qu'en se fixant un cadre et qu'en le déclinant ensuite.

Vous parlez de la capitale du livre, moi je vais vous dire, Monsieur KOBRYN : il y a un projet qui aurait parfaitement eu sa place dans ces orientations culturelles ; c'est celui de la maison du dessin de presse, qui avait particulièrement sa place en Alsace, parce que nous avons une histoire avec la caricature, parce que nous avons une histoire avec le dessin de presse, parce que nous avons une histoire avec cette façon d'exprimer par le dessin la liberté de penser, la liberté d'opinion, la liberté d'expression. Monsieur KOBRYN, je regrette que la Municipalité de Strasbourg ait abandonné la défense de ce projet et l'ait laissé filer encore une fois à Paris, plutôt qu'ici en Alsace, au cœur de l'Europe, où cette discipline est reine.

Enfin, sur la question de la mission d'information, je pense, Madame QUINTALLET, que vous cherchez à mettre en scène les propos que j'ai tenus. Oui, nous voulons lancer une mission ambitieuse sur la question de la culture scientifique et technique, mais ça n'est pas une mission d'information et d'évaluation, c'est une mission d'exploration, que nous voulons large, que nous voulons ouverte à la société civile alsacienne, que nous voulons co-construire avec le Conseil de développement dont la Collectivité européenne d'Alsace a été particulièrement dotée, c'est pour encore une fois rénover la façon dont nous construisons nos politiques publiques, plutôt que nous cantonner à un certain nombre d'outils légaux. Nous voulons, avec notre politique culturelle, avoir de l'ambition.

Je conclurai en partageant avec vous un tout petit texte, sans vous le lire, qui m'a particulièrement marqué et particulièrement inspiré. C'est le petit éditorial que Paul BOISTELLE, un compositeur de musiques alsaciennes, a partagé sur la couverture de l'enregistrement de ses compositions, dans un album qui s'appelle « Mi Elsass », par le Philharmonique de Strasbourg, et dans lequel il rappelle à quel point la culture alsacienne est une culture avant tout populaire, est une culture qui vient du peuple, et que ce qui lui a manqué pour être reconnue, c'est simplement une forme d'institutionnalisation, institutionnalisation qu'il a obtenue pour sa musique par l'enregistrement par le Philharmonique de Strasbourg de ses compositions populaires et de ses compositions alsaciennes. Si la Collectivité européenne d'Alsace peut participer à la fierté de cette culture populaire des Alsaciens, j'en serais particulièrement fier.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien, bravo, et merci beaucoup, et merci de ces références, que je préfère aux références dogmatiques. Notre Collectivité n'étant pas une Collectivité à vocation politicienne, nous sommes là pour servir l'intérêt de nos concitoyens et le développement de notre territoire. Celles et ceux qui voudraient politiser notre Collectivité sont invités à être candidats à d'autres échéances électorales, comme le disait très justement Michel.

Maintenant je propose de passer au vote. Qui est contre ce rapport d'orientation ? Qui s'abstient ? Je vous remercie de cette belle unanimité.

CD-2022-1-2-1 RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. LE PRÉSIDENT – Nous pouvons passer au rapport suivant. C'est le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable. Je donne la parole à Catherine GRAEF-ECKERT.

Mme GRAEF-ECKERT – Merci, Monsieur le Président. Il m'appartient de vous présenter le rapport 2021 sur la situation en matière de développement durable. Je fais le choix d'une présentation relativement synthétique, mais évidemment je resterai à votre disposition pour tout complément d'information.

Après de nombreuses actions menées antérieurement par nos deux départements, la Collectivité européenne d'Alsace est un acteur engagé de longue date en faveur du développement durable, des actions porteuses d'avenir et des actions qui s'inscrivent en proximité sur l'ensemble de nos territoires. Le rapport présenté est le premier pour la CeA et a fait l'objet d'une présentation détaillée en deuxième Commission.

Les nombreuses actions s'inscrivent dans la durée. Le développement durable n'est pas un sujet mode dans notre Collectivité, mais une réelle politique qui s'inscrit dans la durée, avec de réels moyens dédiés, et le futur budget, sans nul doute, le prouvera de façon sonnante et trébuchante.

Ce rapport est bien plus qu'un rapport, car il est aussi un outil d'aide à la décision, un outil de travail pour les élus et les agents de la Collectivité. Ce rapport dense, de près de 80 pages, avec de nombreux exemples, est concret, pragmatique, éloigné de tout dogme. Il s'articule autour de cinq finalités : la lutte contre le changement climatique ; la préservation des milieux, de la biodiversité et des ressources ; la cohésion sociale et les solidarités ; l'épanouissement ; et les modes de production et de consommation responsables. La poursuite en 2022 des convergences à l'échelle de la nouvelle Collectivité et la définition de nouvelles politiques publiques alsaciennes feront de la CeA sans aucun doute la Collectivité incontournable en la matière. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien, merci. Chantal JEANPERT.

Mme JEANPERT – Président, Mesdames et Messieurs. Merci à Catherine GRAEF-ECKERT de nous avoir présenté ce rapport pour la première fois. Nous tenions à vous préciser que la Collectivité européenne d'Alsace n'est pas en reste sur la question de la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques. On se distingue par une production hydroélectrique par sept turbines et une politique d'extension d'exploitation sur les ouvrages de la CeA chaque fois que cela est possible. On se distingue par la gestion des cours d'eau, la prévention des inondations, la prévision des crues, la recharge de la nappe, la continuité écologique des milieux aquatiques, la protection des batraciens le long des routes départementales. Nous avons actuellement en charge dix barrages, puis un onzième qui est en prévision, deux canaux et l'engagement de la Collectivité dans un dossier très important qui est celui du canal de la Hardt, encore propriété de l'État. Tout cela, c'est un véritable engagement pour la protection des personnes et des biens, et surtout en soutien à l'économie et notamment en soutien au monde agricole. Nous nous distinguons également par la signature d'un accord-cadre avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour cette préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Le tout, Président, chers collègues, afin d'être un exemple pour la génération actuelle et léguer aux générations futures un patrimoine naturel digne.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Chantal. Je pense que c'est un enjeu de préserver notre eau

et la qualité de notre eau, et préserver bien évidemment ce patrimoine que tu viens de développer. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Françoise BEY.

Mme BEY – Merci, Monsieur le Président. Je me félicite de ce rapport qu'on a examiné en Commission, où il y a d'ailleurs eu peu de questions. On était finalement je pense assez satisfaits. J'ai juste une petite chose à ajouter, qu'on pourrait peut-être travailler comme axe. C'est de faire un budget de développement durable. Je sais qu'au niveau de l'Eurométropole on avait commencé à travailler sur ce sujet. Aujourd'hui il y a des outils pour ça et ça permet de cibler un petit peu plus les actions, et par rapport justement à ce plan que nous avons de développement durable, de voir que nos financements sont bien répartis là où on veut qu'ils soient répartis. Et je pense que c'est un travail qu'il faudrait qu'on commence à faire dans la Collectivité pour avoir un pas de plus sur le sujet.

Un autre sujet : j'ai lu attentivement le plan égalité femmes-hommes, et je trouve dommage qu'on ne parle pas du travail qui est fait dans les collèges, puisque c'est un travail qui doit être fait très tôt sur l'égalité femmes-hommes et l'investissement qui est fait. Moi je le vois dans mon canton, sur des formations qui sont dispensées aux collégiens et aux collégiennes. Et je pense qu'il est important quand même de le noter parce que ce n'est pas qu'au niveau de l'adulte qu'il faut travailler sur cette thématique, mais c'est bien dès le plus jeune âge. Donc je pense que c'est un axe qu'il faut qu'on accentue, parce que c'est important. Autrement, il faut continuer et puis j'espère qu'un jour on aura un budget développement durable dans cette Collectivité.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Françoise. C'est une piste que j'invite Catherine à travailler. Monsieur KOBRYN, qui – je le signale entre parenthèse – aujourd'hui s'est sans doute plus exprimé que le Président lui-même.

M. KOBRYN – Monsieur le Président, mes chers collègues. Merci pour ce rapport passionnant qui permet effectivement d'avoir un panorama sur la question centrale du développement durable au sein de l'ensemble des territoires de vie. Ce rapport dresse des lignes et des objectifs que l'on ne peut que saluer. Il y a juste deux sujets, l'énergie et la solidarité, où il semble y avoir quelques incohérences que j'aimerais aborder avec vous aujourd'hui.

Sur l'énergie, vous rappelez l'ambition choisie de faire du Haut-Rhin le premier en France à être autonome sur le plan énergétique à partir de sources renouvelables. Cet engagement pris en 2020 semble avoir été quelque peu sabordé par votre prise de position, Monsieur le Président, sur votre volonté d'accueillir de nouveaux réacteurs nucléaires, les deux options n'étant pas vraiment compatibles. Notre Collectivité a la compétence transfrontalière et ne peut faire ce choix seule, qui expose aussi nos partenaires allemands et suisses. Alors que des citoyens se mobilisent contre le nucléaire ce matin encore devant cet hémicycle, pouvez-vous nous clarifier aujourd'hui si vous maintenez aujourd'hui cette ambition de territoire autonome sur le plan énergétique à partir de sources renouvelables, ou si vous changez de braquet pour la politique énergétique de notre territoire ?

Le deuxième sujet, c'est sur les solidarités. Il y a un paragraphe dans le rapport où vous dites vouloir je vous cite « adapter nos politiques et actions publiques aux potentialités des individus et des territoires et non plus l'inverse ». Ça c'est plutôt absolument formidable, et c'est exactement ce que propose la démarche territoire zéro chômeur de longue durée que portent un certain nombre de communes de notre Collectivité, plus particulièrement Wittenheim, Strasbourg et Schiltigheim. Ça fait quatre mois que je demande à ce qu'on en discute en Commission territoriale afin de construire une vision partagée. Vous avez évoqué, Monsieur le Président, à la dernière plénière que cette discussion devait s'inscrire dans le cadre de la délégation à la Ville de Strasbourg, mais cela n'empêche pas d'y travailler d'ores et déjà tous ensemble.

En conclusion, pouvez-vous m'apporter des éclairages sur ces deux points, la solidarité et

l'énergie ? Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Est-ce qu'il y'a d'autres demandes de prise de parole ? Si ce n'est pas le cas, je vais d'abord donner la parole au rapporteur, et ensuite je compléterai au regard des questions qui me sont formulées.

Mme GRAEF-ECKERT – Concernant l'intervention de Françoise et par rapport au budget de développement durable, avec Lara on s'est engagées dans cette voie, mais bien évidemment entre les orientations budgétaires, le budget à construire pour dans un mois, on n'a pas réussi à aboutir. Cela étant, je ne doute pas un instant que vous avez lu le rapport et que vous avez été les uns et les autres particulièrement observateurs : vous aurez constaté qu'il y a plein d'endroits où, dans les fiches, on écrit le bilan 2021 et on met le montant. J'en ai un sous les yeux : c'est le plan de déploiement d'installations photovoltaïques. On constate le coût de la tranche 2021 : 3 864 000 euros. Donc c'est clairement fléché. Et de la même façon dans les perspectives, puisque je disais avant que l'obligation qui s'impose à nous, c'est le rapport ; mais on en a profité aussi pour en faire un outil de réflexion pour la Collectivité, c'est un vrai plus, et donc on a aussi tracé des perspectives qui sont chiffrées. Ce sont en quelque sorte les prémices de ce budget qualifié de vert, avec la perspective où on retrouve dans le même domaine de la question photovoltaïque un coût estimé de la tranche 2022 à plus de 5 millions d'euros. Donc il est vrai qu'on l'a fait sur un certain nombre de fiches, sur les gros projets. Ça mérite encore d'être affiné, le travail continue. Et je dois dire que Lara est particulièrement investie et sensible également à cette question.

Ensuite, concernant les incohérences, décidément Monsieur KOBRYN, j'ai presque envie de vous appeler le roi pour trouver les incohérences dans nos rapports. Un peu comme ce que disait avant Raphaël, finalement moi ça me rassure, parce que les incohérences que vous trouvez, vous, moi, je ne les trouve pas. Donc c'est sans doute qu'on a juste une différence de vision, parce que nous avons d'autres valeurs, un autre projet politique, et que finalement, c'est normal. Et finalement, vos incohérences, comme vous les appelez, par rapport à ma vision des choses, c'est que vous ne pouvez pas vous empêcher de politiser les questions, alors que nous on fait exactement l'inverse : on a les deux pieds ancrés sur le territoire et on essaie d'agir de façon concrète, en proximité, pour toujours plus d'efficacité, sans se torturer l'esprit avec des préoccupations d'autres sphères que celles qui nous occupent ici. Moi je ne vais pas perdre mon temps à chercher si c'est l'inverse du mot, de l'adjectif qui est utilisé page 24 par rapport à la page 74 – je schématise, vous l'aurez bien compris. Moi, ce qui m'intéresse, c'est le faire. Et je crois que dans ce domaine-là ce rapport est la démonstration que, même si vous nous donnez beaucoup de leçons aujourd'hui, sur ce domaine-là, on a été particulièrement performant et je pense que ces petits détails de vocabulaire ne devraient rien enlever à la qualité du rapport qui nous est présenté. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Catherine. En complément de tes propos, sur les deux questions qui m'étaient posées, d'abord la différence entre vous et nous, je crois que c'est que nous ne sommes pas dans des postures dogmatiques, notamment sur le nucléaire. Moi je ne suis ni un pronucléaire, ni un antinucléaire. Je constate simplement une chose : c'est où mène le dogmatisme. Le dogmatisme que vous avez pu avoir nous a amené aujourd'hui à augmenter de 22 % la production de charbon en Allemagne. C'est ça la réalité des choix que vous avez portés, que votre sensibilité a portés, Monsieur KOBRYN, c'est-à-dire de considérer qu'il valait mieux le charbon que le nucléaire. Désolé mais pour ma planète, je pense que s'il y a un choix à faire entre les deux, moi je pense que c'est le choix du nucléaire qui m'apparaît bon. Quand je vois la décision qui a été prise ici à Fessenheim et les aberrations qu'elle a générées, le coût social de cette situation, parce que, pour le coût de l'énergie pour nos concitoyens, c'est dramatique, ce qui est aujourd'hui en train de se passer. Et une démarche dogmatique comme celle que vous portez, que vous incarnez a contribué à cela. Fessenheim, c'est un scandale social, écologique, économique, fiscal. C'est ça la réalité de ce que vous défendez. Mais moi je ne suis pas

dans cette position, et je ne considère pas forcément d'avoir raison sur les situations. Le sujet du nucléaire, si toutefois il devait y avoir un sujet nucléaire en Alsace, c'est un sujet qu'il faudra que les Alsaciens arbitrent, avec les solutions qui pourront être choisies. Je pense aujourd'hui simplement qu'il faut rappeler à nos citoyens, et c'est là que nous avons une responsabilité, que le risque aujourd'hui c'est que dans très peu de temps il y ait régulièrement des coupures d'électricité. Le risque aujourd'hui c'est qu'une partie de nos concitoyens ne puissent plus payer l'énergie nécessaire à leur vie quotidienne. Et c'est ça que je souhaite mettre en exergue auprès de nos concitoyens, la réalité des choses. Parce qu'il y a eu des études très claires. Moi je suis un béotien de l'action, mais j'ai lu des études très sérieuses qui nous rappelle concrètement que nous n'aurons pas la capacité : même dans les pays où ils ont fait des investissements énormes pour les énergies renouvelables, sans le nucléaire aujourd'hui, ils n'arriveront pas à faire face aux besoins en énergie. Parce que tous les process électriques sont en pleine explosion : les mobilités deviennent électriques, les process de production industrielle deviennent électriques, le numérique justifie beaucoup d'électricité, l'habitat va devenir de plus en plus électrique. Donc il y a une situation. Moi je n'ai pas de prétention sur le sujet. Je dis simplement : il y a une situation, c'est notre rôle d'élus de faire des alertes, de mettre les doigts sur les risques pour nos concitoyens, et ensuite il appartiendra aux concitoyens de faire leur choix. Moi je ne sais pas si l'Alsace a un avenir nucléaire ou pas. Ce n'est pas à moi aujourd'hui de le dire. Simplement, je ne veux pas handicaper l'avenir pour nos concitoyens. Et ne pas permettre à nos concitoyens de leur garantir un niveau de production électrique et d'approvisionnement électrique suffisant, ce serait grave, ce serait mettre en difficulté nos concitoyens. Donc sur le nucléaire, si toutefois il devrait y avoir un sujet, au même titre que nous avons fait la consultation sur l'Alsace, moi je serai tout à fait favorable qu'on consulte les Alsaciens. Je le dis depuis le début. On essaie de me faire prendre une position pronucléaire. Je ne suis pas pronucléaire ni antinucléaire. J'essaie de réfléchir simplement à ce qui est bon pour l'avenir des Alsaciennes et des Alsaciens.

Et sur le territoire zéro chômage, pardon mais j'étais le premier territoire à l'expérimenter. J'avais demandé l'habilitation, je ne l'ai pas eue, au niveau national. Donc je l'ai fait sans avoir l'habilitation, en travaillant avec Emmaüs. Donc la leçon sur le territoire zéro chômage n'a pas de sens non plus, mais il est normal qu'à Strasbourg, au regard des 12 millions que nous donnons annuellement à la délégation sociale, certains s'interrogent sur cette pertinence, qu'elle soit prise en compte dans le cadre du budget que nous apportons. Et on n'a pas de budget supplémentaire à apporter. On l'a même fait, certes pas à la hauteur du souhait, mais on aurait pu très bien dire non à cette demande. Donc aujourd'hui, je pense que le territoire zéro chômage de longue durée, c'est un dispositif qui a du sens, qui sur certains territoires est opportun, et nous n'écartons pas le travail sur cette question-là.

Maintenant, on n'a pas de vote non plus. C'est un état des lieux du rapport, je crois.

CD-2022-1-7-1 ORIENTATIONS STRATEGIQUES ROUTES ET BIODIVERSITÉ : LES 10 ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

M. LE PRÉSIDENT – Donc je propose de passer au rapport suivant : orientation stratégique route et biodiversité, les dix engagements de la Collectivité européenne d'Alsace. Ce rapport est présenté par Jean-Philippe MAURER.

M. MAURER – Monsieur le Président, mes chers collègues. Quelquefois, il semble assez confortable d'opposer les routes et la biodiversité. À travers ces engagements, nous voyons tout le contraire. Il y a de la complémentarité. L'aménagement des routes est véritablement un levier d'actions pour la diversité, qui permet notamment de structurer les couloirs écologiques. Cette biodiversité prend diverses formes. Je ne vais pas les détailler dans l'absolu, parce que vous aurez toutes les informations dans le rapport. Mais je rappellerai quand même qu'au bord des routes il y a des arbres, 48 000 arbres. L'univers des routes également donne des dépendances bleues (des fossés, des bassins de

récupération des eaux de ruissellement), des dépendances vertes (à la fois les accotements, les talus et les fonds d'emprise pour 6 000 hectares). Nous travaillons également à préserver la faune sauvage, quelle que soit sa taille notamment, et avec des actions tout à fait remarquables en direction des amphibiens. Il s'agit de lutter également contre les espèces exotiques envahissantes. Et enfin je suis également à attirer l'attention sur ce qui peut apparaître comme un nouveau domaine, qui est celui de l'écologie routière, pour laquelle nous avons un pôle de recherche appliquée qui travaille au quotidien également, pour à la fois compléter les politiques que nous mettons déjà en œuvre, pour les approfondir et également être en capacité le moment venu de partager notre expertise avec d'autres territoires qui sont demandeurs. Tout cela pour vous signaler que la biodiversité a partout sa place, elle trouve sa place, et avec l'accompagnement de notre Collectivité, cette place est encore meilleure et plus valorisable, parce que quand on circule, on a souvent l'impression que les territoires se valent, ne se distinguent pas les uns des autres, et quand on prend le temps de s'arrêter, de se poser également, on voit dans le détail que cette biodiversité n'est pas juste faite de réserves naturelles, elle peut également trouver sa place dans le fonctionnement quotidien de ces installations, que ce soit sur des routes, sur des ouvrages d'art, également comme je l'ai évoqué sur toutes les dépendances qui entourent notre patrimoine routier notamment. Donc ces engagements-là seront également une feuille de route pour l'ensemble de notre Collectivité, bien entendu, et nous permettront également, à travers de temps en temps des évolutions dans les constats qui peuvent être faits, dans les expertises qui peuvent se dégager, d'approfondir encore ces engagements-là. Mais ces engagements sont bien là, dans la charte route et biodiversité, qui permet également de structurer, de renforcer notre action. C'est en tout cas cette focale-là que je souhaite mettre sur ce rapport. Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Jean Philippe. Je pense que c'était important de le préciser. Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? J'ai vu Raphaël.

M. SCHELLENBERGER – Merci, Monsieur le Président. Très rapidement, je pense que c'est toujours un équilibre qui est délicat à trouver. On a vu dans le Haut-Rhin longtemps une politique d'entretien des accotements favorable à la biodiversité, et puis parfois ça bascule dans une image qui nous est renvoyée par nos concitoyens : « C'était quand même plus propre avant. » Je crois qu'il faut d'une part bien l'expliquer, quand c'est fait. Parfois, être vigilant à cette question de la propreté, parce que ce sont des éléments essentiels aussi à la sécurité routière et qu'on est quand même toujours sur le fil. Il faut toujours bien peser l'équilibre entre les deux et pas qu'on ne fauche pas parce que c'est bien pour la biodiversité, et puis derrière on arrive à une intersection où il n'y a aucune visibilité.

Le deuxième élément, pour être le conseiller d'Alsace du canton qui a la plus grosse part de route nationale simple qui a été transférée, sans que ce soit une autoroute, partager avec vous aussi cette idée qu'il est vrai que les routes nationales, par endroit, sur les accotements, dénotaient par rapport au niveau d'entretien des routes départementales. C'est aussi une image de l'Alsace : la bonne qualité de l'entretien des abords, la propreté des abords, le fait de lutter contre les déchets qui traînent aux abords. Donc je suis évidemment favorable à la question de cette stratégie de la biodiversité au bord des routes, mais c'est aussi important qu'on n'oublie pas qu'en Alsace *[en alsacien]* on a des routes propres et jolies.

M. LE PRÉSIDENT – Monsieur FREMONT.

M. FREMONT – Monsieur le Président, chers collègues. Le présent rapport promeut l'action déjà engagée par les services de la Collectivité européenne d'Alsace en termes de route et de biodiversité, comme ça a été détaillé. Je tiens tout d'abord à féliciter les services pour les actions déjà menées, et pour les perspectives nouvelles, notamment au sujet du salage des routes, au sujet de la fréquence et de la hauteur des fauches des dépendances routières, ou au sujet de la préservation des amphibiens, pour ne citer que ces trois exemples. C'est l'occasion également de remercier les citoyens et les scientifiques qui,

depuis plusieurs décennies, se battent pour que cette prise de conscience collective s'opère. Je les félicite ici. Ils ont bataillé quitte à être qualifiés d'utopistes, de sectaires, d'Amish ou de dogmatiques, termes qu'on entend encore dans la bouche de certains, jusque dans les assemblées. J'avais écrit ce discours avant la séance, et vous venez de confirmer ces réflexes. Bref.

En 2022, il n'est plus possible pour une Collectivité, quelle qu'elle soit, de ne pas prendre le chemin de mesures disant à freiner les effets de l'activité humaine sur la biodiversité et sur le dérèglement climatique. Plus que jamais, il est indispensable de faire front commun. C'est pourquoi je me dois de pointer du doigt certaines contradictions – les fameuses contradictions. Effectivement, nous nous retrouvons à voter le même jour une honorable liste de dix engagements de la CeA sur sa politique des routes qui prend en compte le respect de la biodiversité, et en même temps nous avons abordé ce matin les orientations budgétaires qui titrent parmi leurs priorités d'améliorer la sécurité de nos routes et de favoriser une mobilité durable pour un budget de 1,6 milliard d'euros pour les dix prochaines années. Hourra !, serions-nous tentés de nous exclamer.

Sauf que voilà : au bout de quelques lignes seulement, on tombe sur l'annonce d'un programme pluriannuel d'investissement à venir, avec je cite de « grands projets ». Et dans cette liste de « grands projets », qu'on nous promet déjà comme non exhaustive, des mises en deux fois trois voies, des créations d'axes de déviation, sans nommer la création d'un axe reliant l'aéroport d'Entzheim au GCO, projet que l'on sait dans les intentions de la CeA. Et nous le savons : tous ces nouveaux projets induisent forcément une augmentation constante du budget d'entretien, à la charge des Alsaciens et des Alsaciennes. C'est également le cocktail qui crée toujours plus de trafic routier, et donc toujours plus de pollution, donc toujours plus d'impact de l'activité humaine sur notre planète. En effet, comme le rappelle le ministère de la Transition écologique, le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre de la France. En 2019, pré-Covid, il représente 31 % des émissions françaises de gaz à effet de serre. Les transports routiers contribuent à la quasi-totalité (94 %) des émissions du secteur des transports.

Certes, pour en revenir aux orientations budgétaires de la CeA sur lesquelles je n'ai pas pu m'exprimer tout à l'heure, il est question un peu plus loin d'investir de façon croissante dans les mobilités douces et alternatives, et de poursuivre les investissements en faveur du fret ferroviaire. Mais il me semble primordial sur le budget de faire des choix, ce qui permettrait par exemple que pour 2022 la part des investissements cyclables soit supérieure aux 2,8 millions prévus sur un budget de 151 millions d'euros pour les mobilités, soit 1,8 %.

Toujours en termes de mobilité, la CeA doit concentrer son action à la fois sur l'entretien du réseau existant pour la sécurité des usagers – c'est tout naturel –, et en même temps sur le développement des mobilités douces et alternatives et le fret ferroviaire. Mais par pitié, enfin stoppons les nouveaux projets routiers. Soyons cohérents, soyons en phase avec les enjeux de notre siècle. Pour la préservation de notre patrimoine naturel, il est urgent de freiner l'artificialisation des sols et de décréter un moratoire – je dis bien un moratoire – sur l'étalement des axes routiers. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Est-ce qu'il y a d'autres demandes de prise de parole ? Thomas ZELLER. Thomas, vas-y, je t'en prie.

M. ZELLER – Merci Président. Mes chers collègues. Je voulais simplement apporter une précision aux propos de Jean-Philippe MAURER sur un dispositif encore très peu connu au sein des collègues au niveau de la CeA : c'est le dispositif – après manger et puis pour le dessert – cerise (programme scientifique), pour ceux qui ont lu le rapport jusqu'au bout. Et c'est vraiment pour montrer que la CeA est à la pointe quand même au niveau national de ces questions de biodiversité au niveau des routes, et qu'on a une étude approfondie

en amont et en parallèle de chaque projet routier, en tout cas pour l'entretien, au niveau de la biodiversité et des animaux qui vivent et qui sont le long de nos routes. Simplement, vous évoquez ce dispositif, pour ne pas être trop long, mais c'est en tout cas un dispositif qui nous a valu l'année dernière au niveau de la CeA de remporter le prix de l'IDRRIM – ce n'est pas rien non plus au niveau national, c'est l'Institut des routes et des mobilités – pour tout le travail qui a été effectué au sein de ce dispositif cerise. Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Est-ce que, Jean-Philippe MAURER, tu voulais réagir aux propos des intervenants ? Je t'en prie.

M. MAURER – Oui, Monsieur le Président, mes chers collègues. La diversité a partout sa place, comme je le disais, et je crois que notre collègue sous-estime les difficultés qui existent aujourd'hui de mener de nouveaux projets, en raison des contraintes environnementales qui existent, que ce soit à la fois sur les études d'impact, sur les avis de l'autorité environnementale, sur l'ensemble des commissions où les projets doivent être présentés, soumis sur le zéro artificialisation, les hectares à mobiliser pour compenser les projets de création. Donc nous ne sommes plus dans une vision datée que vous voudriez nous prêter, une sorte de bétonnage, d'urbanisation et de construction de routes totalement déraisonnables. Les projets que nous menons, ce sont des projets mûrement réfléchis, mûrement pesés, et les services passent pratiquement autant sinon plus de temps à monter les dossiers pour avoir l'ensemble des autorisations environnementales qu'à réaliser les projets. Je crois qu'il faut l'entendre, parce que c'est ça la réalité d'aujourd'hui.

Ensuite, sur la question des actions engagées sur les mobilités, il y a d'autres collectivités qui sont cheffes de file, notamment sur le transport ferroviaire, sur le transport également collectif aussi. Et donc nous sommes à notre place en tant que responsable des routes. Vous ne l'avez pas dit, mais on nous l'explique de plus en plus, c'est un fait établi, qu'on va décarboner également les déplacements automobiles à travers notamment l'ensemble des critères qui se mettent en place. Nous ne faisons pas des aménagements routiers pour nous faire plaisir. Ces aménagements routiers sont souvent demandés de longue date, reposent sur des constats évidents, partagés, d'axes saturés, et des voitures, des véhicules qui n'avancent pas polluent bien plus que des voitures qui sont sur une sorte d'onde verte, où la circulation peut se faire. Et nous sommes également des aménageurs du territoire. Il est tout à fait essentiel que les Alsaciens, là où ils sont, puissent se déplacer sans trop de difficulté pour rejoindre, qui un lieu de travail, qui un lieu d'étude, qui un lieu d'activité. Et donc les projets que nous portons sont des projets pesés, mûrement réfléchis. D'ailleurs beaucoup de nos collègues souhaiteraient même qu'on en fasse encore plus et plus vite, mais là aussi il y a le temps du projet, il y a le temps de la réalisation, et donc nous ne sommes pas dans une situation schizophrénique où d'un côté on ferait l'apologie de la biodiversité, et de l'autre on s'amuserait à saccager l'environnement. C'est une démarche d'équilibre convergente, et je crois que c'est finalement ça qu'il faut retenir : c'est l'équilibre des politiques publiques en soutenant la biodiversité et d'un autre côté également en permettant à nos Alsaciens d'avoir l'ensemble des prestations qu'ils peuvent attendre d'une collectivité comme la nôtre. Je note également que chaque collectivité, en fonction des missions qui sont les siennes, porte ces politiques publiques.

Pour ce qui nous concerne, bien évidemment, on reviendra également, vous l'évoquiez, sur les itinéraires cyclables. Je crois que là aussi nos collègues seront tout à fait en capacité de faire des choix qui leur appartiennent sur leur territoire, entre des projets routiers et des itinéraires cyclables. Donc il n'y a aucune exclusive, quelle qu'elle soit, mais il n'y a aucune raison non plus pour autant que nous renoncions à notre mission d'aménager, de sécuriser les axes routiers. On ne peut pas se réjouir d'un côté qu'il y ait moins d'accidents sur les routes et de l'autre de nous dire « faites en moins parce qu'on pense que vous en faites déjà de trop ». Voilà ce que je souhaitais souligner.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Jean Philippe, pour cet exposé très clair. Peut-être en une

phrase, c'est une chose, Monsieur FREMONT, d'habiter à Strasbourg et de vivre les mobilités à Strasbourg, qui peuvent se vivre c'est vrai avec peu de besoin de voiture, et vivre dans la ruralité – on l'évoquait avec Nicolas dans le Sundgau – où, sans les possibilités de mobilité routière, la vie courante est compliquée.

Intervention d'un élu.

J'entends bien. Je ne veux pas développer plus le débat, parce que je trouve que Jean-Philippe a bien répondu aux enjeux, aux difficultés de nos enjeux. On est compétent sur la mobilité, sauf sur le périmètre Eurométropole. Donc il y a des attentes de nos concitoyens qu'on ne peut pas ne pas prendre en considération. Et il y a des projets routiers qui ont un impact positif sur l'environnement, mais on aura l'occasion d'en rediscuter.

Je propose de passer au vote. Qui est contre ces orientations stratégiques route et biodiversité ? Qui s'abstient. Je vous remercie.

CD-2022-1-8-2 CONVERGENCES DE LA CEA - INDEMNISATION DES MEMBRES DE JURY DE CONCOURS

M. LE PRÉSIDENT – Nous pouvons passer à la convergence de l'indemnisation des membres du jury de concours. Le rapporteur, c'est Lucien MULLER.

M. MULLER – Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, chers collègues. Ce rapport s'inscrit dans le cadre des chantiers de convergence, et en l'occurrence – c'est peut-être un petit rapport – une proposition d'harmonisation des procédures d'indemnisation des membres du secteur privé participant au jury de concours. Il s'agit de déterminer de nouvelles dispositions communes relatives notamment au mode de calcul et de révision de l'indemnisation, conformément au code de la commande publique. L'indemnisation sera calculée sur la base d'une vacation d'une demi-journée de participation, dont le montant sera calculé par référence à un forfait de 350 euros et complété par le remboursement des frais de déplacement, lesquels s'effectueront sur le tarif SNCF de base en vigueur.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Lucien. Je vais donner la parole à Isabelle. Juste, les collègues, on a une plénière à terminer et une Commission permanente à effectuer. Je ne voudrais pas qu'on n'ait pas le quorum pour la deuxième partie, donc pour la Commission permanente. Donc je vous invite, et je m'invite moi-même aussi, à être assez courts dans vos expressions, de sorte qu'on puisse respecter les délais. Merci beaucoup. Isabelle.

Mme DOLLINGER – Merci, Monsieur le Président. Chers collègues. Il est vrai que sur des points de convergence, comme l'a évoqué Lucien, je me suis dit que je vais vous faire un point rapide sur les convergences au sein de notre Collectivité. Juste pour rappeler aussi que la loi Alsace nous autorise jusqu'au 31 décembre 2026 de procéder à toutes ces convergences. Il faut quand même savoir que nous avons aujourd'hui 442 thématiques de convergences politiques publiques, mais aussi des process de travail qui avaient fait l'objet d'un diagnostic. Et aujourd'hui 157 projets sont terminés et 285 projets de convergence sont aujourd'hui à piloter sur les prochaines années, où des choix politiques seront à opérer. Parmi les priorités de 2022, on peut les relever : la nouvelle politique de contractualisation, l'extension de la délégation des aides à la pierre, la mise en œuvre progressive de la territorialisation des services, la mise en œuvre de la MDPH Alsace, mais aussi la mise en œuvre de l'aide financière unique, comme le soutien aux accueils de jour pour personnes âgées, le déploiement progressif des brigades vertes mais aussi de l'ATIP, et la poursuite de l'harmonisation des process des systèmes d'information ô combien importante pour justement lancer ces travaux du SI routier en commun, comme tout ce qui est service RH bien sûr, à l'horizon janvier 2024. Voilà un point rapide sur les convergences, mais tout de même très important au niveau de la Collectivité, qui ont été travaillées avec les équipes, que je voudrais aussi remercier et féliciter.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien, merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole, qui est contre ? Qui s'abstient ?

CD-2022-1-9-1 RESTRUCTURATION DU COLLEGE KLEBER DE HAGUENAU
PROPOSITION D'APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF

M. LE PRÉSIDENT – Nous pouvons passer au projet suivant : la restructuration du collège Kléber de Haguenau. Je crois que c'était André initialement. Philippe, je t'en prie.

M. MEYER – Merci Président. Mon collègue André ERBS a demandé qu'on l'excuse pour un rendez-vous médical. Donc je dirai un mot sur notre PPI des collèges à l'occasion de trois belles opérations qui sont à l'ordre du jour aujourd'hui et qui s'inscrivent bien sûr dans le cadre des OB 2022 également. On a débattu de ce sujet au niveau de la Commission. Je rappelle que nous sommes propriétaires et gestionnaires de 147 collèges publics, deuxième Département de France après celui du Nord, et avec un patrimoine considérable de plus de 1 million de mètres carrés nous appartenant.

Donc nous déclinons à travers nos investissements une politique très volontariste d'amélioration de ces locaux, de construction de nouveaux locaux également, bien entendu, et de réhabilitation lourde. Notre objectif dans ce mandat, c'est d'investir près de 600 millions d'euros dans nos collèges, de créer plus de 3 400 places supplémentaires sur les secteurs en tension. Concrètement, comme les trois collèges à l'ordre du jour aujourd'hui en phase APD, ce sont 50 projets de construction, avec des constructions neuves, des reconstructions et des restructurations lourdes qui sont en cours ou qui vont débiter au cours du mandat actuel.

Nous nous sommes fixés quatre priorités dans ces travaux : répondre bien évidemment aux évolutions démographiques constatées, notamment sur l'EMS, sur le secteur de Mulhouse et de Saint-Louis plus particulièrement ; veiller à la mise en accessibilité de l'ensemble de nos établissements, respecter la loi, l'AdAP (Agenda d'Accessibilité Programmée); participer aux évolutions pédagogiques et à la vétusté des locaux d'enseignement ; et bien entendu favoriser la maîtrise des économies d'énergie.

Nous avons trois opérations au programme qui sont en phase APD : la restructuration du collège Kléber de Haguenau – les travaux vont se réaliser de 2022 à 2024, pour près de 9,5 millions d'euros – ; la restructuration du collège Leclerc à Schiltigheim, 7,5 millions d'euros ; et le collège Lezay Marnesia, 7 millions d'euros. C'est l'objet des trois délibérations.

Les deux suivantes n'ont pas été retenues, mais je crois qu'il était important d'en dire un mot compte tenu des montants engagés et de nos ambitions, non seulement dans la réhabilitation et l'extension de ces établissements, mais également pour leur faire porter des projets éducatifs de qualité, en partenariat bien entendu avec les équipes éducatives de ces collèges, et nous avons de beaux projets devant nous. Donc il est proposé, Président, de valider ces trois AP.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? Je n'en vois pas. Donc je propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

CD-2022-1-2-2 CONTRAT CADRE DE PARTENARIAT ENTRE LA COLLECTIVITE
EUROPÉENNE D'ALSACE ET LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE

M. LE PRÉSIDENT – Contrat-cadre, partenariat avec la Chambre d'agriculture d'Alsace. J'ai un petit coup au cœur, parce qu'on mettait encore comme rapporteur Étienne. Autant

vous dire que ça me fait bizarre de le voir. C'est Catherine qui va s'en charger.

Mme GRAEF-ECKERT – Ce rapport s'inscrit pleinement dans une stratégie de partenariat avec les chambres consulaires. Je vous présente ce jour la convention avec la Chambre d'agriculture d'Alsace. Pour aboutir à ce projet de convention avec la Chambre d'agriculture, qui est soumis à votre approbation aujourd'hui, il y a eu un réel travail partenarial dans sa rédaction et une volonté partagée de relever de nombreux défis.

L'agriculture alsacienne se caractérise par la diversité de ses exploitations de dimension familiale dans un espace fortement urbanisée en plaine et soumis à une pression foncière importante, mais aussi à un risque de déprise foncière en montagne. Elle doit s'adapter au changement climatique. L'agriculture doit aussi faire face à ses responsabilités sociétales et environnementales en préservant les paysages, les ressources, la biodiversité, en limitant les intrants chimiques et en produisant aussi des énergies renouvelables.

Cette convention de partenariat 2022-2024 s'articule autour de cinq axes : l'emploi et le maintien des exploitations, des productions de qualité pour les circuits courts, la gestion économe du foncier, les transitions écologiques et énergétiques, et l'accompagnement des territoires. Cette convention a fait l'objet de travaux au sein de la Commission que je préside et à des heures de travail avec les représentants de la Chambre d'agriculture. Je constate également que les fiches proposées en annexe – et vous le constaterez je l'espère – de la convention sont très concrètes et déclinent à chaque fois les enjeux et les objectifs de chaque action, les compétences et missions de la Chambre d'agriculture et de la Collectivité européenne d'Alsace, un point sur les actions menées et les projets, et c'est important la fixation d'indicateurs qui permettront d'évaluer l'action en cours de parcours, le nom du responsable de l'action et le budget. Pour l'ensemble des actions menées il est prévu une subvention annuelle de 840 000 euros.

Je ne peux finir mes propos sans des remerciements aux collègues qui se sont investis à mes côtés dans ce travail. Et je pense évidemment et vous allez bien le comprendre à notre très cher collègue Étienne, à qui je pense très fort en ce moment. Il était un fin connaisseur de l'agriculture alsacienne. Il était engagé depuis de nombreuses années sur les questions agricoles et était connu pour son professionnalisme et sa bonhomie à l'instar du souvenir que nous gardons tous de lui ici également. Je sais qu'il va nous manquer. Une chose est certaine : nous avons perdu un collègue, nous avons perdu un fervent défenseur de l'Alsace, qui aurait été particulièrement heureux d'être avec nous ce matin pour entendre ce grand oui pour l'Alsace. Et bien sûr nous sommes aussi nombreux à avoir perdu un ami. Nous avons convenu avec Étienne de présenter ce rapport à deux voix. Je ne peux donc terminer mon intervention qu'avec sa traditionnelle conclusion, qui résonnait à la fin de ses interventions – je vois que Marie-Paule sait ce que je vais dire. Donc je vais essayer de le faire le mieux possible : voilà, Monsieur le Président.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Catherine. Bravo. Madame QUINTALLET.

Mme QUINTALLET – Monsieur le Président, avec tout le respect bien sûr que j'ai pour le travail de notre collègue Étienne BURGER, le rapport ayant été maintenu aujourd'hui et soumis au vote, je prends la parole sur celui-ci.

Madame GRAEF-ECKERT, vous avez indiqué précédemment qu'il ne faut pas se torturer l'esprit. Vous avez indiqué ça à mon collègue Florian. Mais je pense qu'il faut quand même réfléchir un peu. C'est ce que nous faisons, et cela ne me semble pas du tout incompatible avec un travail de terrain. Donc il est possible d'avoir une réflexion au sein de cette Assemblée et d'être présent sur le territoire.

L'agriculture n'est pas une compétence première de la CeA, mais impacte nos territoires,

l'eau et la santé de nos concitoyens. La subvention accordée à la Chambre d'agriculture (840 000 euros) est conséquente, et les problématiques environnementales liées à l'agriculture bien présentes en Alsace. Avec ce constat, nous attendons de la Collectivité qu'elle fixe des engagements ambitieux à la Chambre, à la hauteur du financement accordé. Ce contrat avec la Chambre d'agriculture ne prévoit pas de mesures visant à augmenter la part de la surface agricole bio sur le territoire alsacien. Le Green Deal de la Commission européenne fixe pour objectif de porter la surface agricole en bio à 25 % d'ici 2030. Que fait notre Collectivité ? N'est-elle plus européenne quand il s'agit d'atteindre les objectifs agricoles fixés par l'Europe ? Au niveau français, le programme Ambition 2022 prévoit de porter la surface agricole en bio à 15 %. Là encore, avec 10 % de surface agricole en bio sur notre territoire alsacien, il nous faut progresser. À ce titre, nous déplorons que la CeA n'ait toujours pas de partenariat avec Bio Grand Est, dont une des missions est d'accompagner les cuisiniers et les gestionnaires pour répondre aux objectifs de la loi Egalim, à savoir 20 % de produits bio dans les menus de la restauration collective. L'offre bio de nos territoires et au-delà est suffisante. L'enjeu est de convertir les gestionnaires. Alors faisons-le.

S'il nous faut augmenter la part du bio dans nos cantines pour atteindre les objectifs de la loi Egalim, il y a aussi les pesticides que l'on retrouve dans l'air à Strasbourg, et la moitié de la nappe du Rhin qui n'est plus potable à cause des épandages. Les polluants ne cessent de s'accumuler dans la nappe phréatique. Agir en responsabilité pour nos territoires, c'est considérer les alertes du SDEA et de l'Aprona sur la potabilité de l'eau en Alsace, et c'est être exigeant avec les partenaires que l'on subventionne. Ce n'est pas limiter les intrants chimiques, comme vous l'indiquez dans votre rapport Monsieur le Président, mais c'est les réduire drastiquement au vu de l'état fortement dégradé de notre nappe phréatique. Il nous faut pousser l'agriculture biologique en Alsace et ne pas se satisfaire d'une production simplement locale, dont l'intérêt est économique mais sans levier sur la santé publique.

Dans ce partenariat, je salue la volonté de soutenir l'agriculture de montagne, de développer les systèmes d'élevage basés sur la valorisation des prairies, de développer l'agroforesterie. Et je note que l'agroforesterie fait l'objet d'indicateurs de suivi. Néanmoins, l'urgence climatique avec l'agriculture qui représente un cinquième des gaz à effet de serre, l'agriculture biologique, la protection de la biodiversité sont peu pris en compte. Faire connaître les métiers de l'agriculture aux collégiens serait également nécessaire et en adéquation avec notre compétence sur les collèges, mais cela n'est pas prévu. La subvention accordée à la Chambre vise davantage dans ces indicateurs de suivi au soutien économique de l'agriculture et au financement des missions habituelles de la Chambre par notre Collectivité. La subvention étant particulièrement élevée, et dans ce contexte, nous nous abstenons sur l'attribution de cette subvention.

M. SCHELLENBERGER – Je suis consterné – merci Lara – par ce genre d'intervention. On peut avoir des divergences politiques, on peut ne pas apporter la même vision, mais la façon dont vous amenez votre propos, Madame QUINTALLET, est exaspérante. Nous ne fixons pas des objectifs suffisamment ambitieux à la Chambre. Mais qui êtes-vous ? La Chambre d'agriculture, c'est un organisme consulaire, issu d'élections professionnelles chez les agriculteurs. C'est comme si c'était des élèves dans une classe à qui on devrait dire comment ils doivent penser. Non. La Chambre d'agriculture, ce sont des représentants des agriculteurs, avec des tendances, avec des divergences, avec des débats qui animent la profession agricole. Et face à tout ça, face à l'agriculture, face à ces enjeux d'environnement auxquels les agriculteurs sont les premiers à être sensibles, parce qu'ils en sont, quand ça va mal, les premières victimes économiques ou en matière de santé publique. Les agriculteurs sont les premiers à vouloir arrêter d'utiliser un certain nombre de phytosanitaires. Et là vous nous poussez à prendre une posture qui serait d'expliquer aux agriculteurs comment faire leur métier. Moi je pense que nous avons la chance en Alsace d'avoir des agriculteurs qui depuis des années se sont lancés dans des stratégies de diversification, qui depuis des années ont trouvé des cultures adaptées aux terres qu'ils cultivent, et productrices. Parce que, Madame QUINTALLET, dans la lutte contre le

réchauffement climatique, le premier enjeu de l'agriculture, c'est aussi celui d'être un puits carbone. Et à force de vouloir mobiliser des cultures, certes à la mode mais complètement improductives en Alsace, on se retrouve avec une agriculture qui ne fait plus son rôle de puits carbone. Et c'est un faux procès que vous faites en permanence aux agriculteurs, alors qu'ils s'adaptent, mais qu'ils doivent s'adapter dans une transition responsable – on l'a vu. Les conditions climatiques de l'année qui vient de s'écouler ont questionné, y compris un certain nombre d'agriculteurs qui avaient fait les transitions, y compris un certain nombre d'agriculteurs qui ont fait le choix ou qui allaient faire le choix du bio. Je pense notamment à un certain nombre de viticulteurs qui, avec les conditions climatiques qu'ils ont eues cette année, se posent des questions. Parce que la transition écologique que vous portez tant, vous avez toujours dit jusque-là qu'elle devait se faire dans le respect de la transition sociale. Eh bien dans les postures que vous adoptez là, vous cherchez à précariser nos agriculteurs, et c'est assez insupportable.

M. SITZENSTUHL – Je ne comptais pas intervenir, mais c'est vrai que les propos qui ont été tenus par Ludivine QUINTALLET, moi aussi, m'ont un peu exaspéré. C'est d'ailleurs assez dans la lignée de ce qui avait pu être dit il y a une quinzaine de minutes sur le sujet des routes. Je crois que ce qui est très frappant c'est que, quand on est conseiller d'Alsace, on n'est pas simplement conseiller d'Alsace de son canton. Bien sûr on est d'abord conseiller d'Alsace de son canton, mais on est conseiller d'Alsace pour l'ensemble de l'Alsace. Et il faut avoir l'humilité de reconnaître que les situations sont effectivement très différentes, que l'on soit dans des grandes villes comme Strasbourg, des villes moyennes et des communes plus petites sur des territoires ruraux ou des territoires de montagne. Et ce qui me choque dans votre intervention et celle précédente sur les routes, c'est que vous avez effectivement une vision extrêmement métropolitaine, je crois, du développement de notre Alsace, et que vous considérez que les millions d'Alsaciens qui vivent en réalité en dehors du centre de Strasbourg, qui vivent dans des communes moyennes ou qui vivent dans des villages sont en fait sur un modèle de société qui n'est plus à la mode et qu'en fait, on le sent dans ce que vous dites, vous ne valorisez pas.

Dans votre intervention sur les agriculteurs, vous parlez du bio. Oui, il faut du bio, et nous défendons tous le bio, et je crois que nous souhaitons tous que le bio continue à se développer. Mais lorsqu'on est présent sur le terrain, qu'on est proche des agriculteurs, qu'on discute avec eux, qu'on prend le temps d'aller sur des exploitations – et aller sur des exploitations, ce n'est pas simplement y passer une trentaine de minutes, c'est de rester 3, 4 heures, c'est discuter, c'est comprendre que chaque exploitation est différente, qu'elles ont toutes leurs particularités, que chaque filière est différente d'une autre, que l'agriculture et notamment en Alsace est soumise aussi à un choc démographique extrêmement fort, avec un renouvellement des générations qui n'est pas évident, et que passer au bio, ça ne se décrète pas. C'est beaucoup plus compliqué pour les agriculteurs qu'on peut l'imaginer. Et je me retrouve aussi dans ce qu'a dit notre collègue Raphaël SCHELLENBERGER : les premiers défenseurs de l'environnement, ce sont les agriculteurs. Moi j'assume mes propos et je le dis. Quand on les voit travailler, quand on voit l'attention qu'ils portent au développement de nos villages, des paysages, l'extrême rigueur qu'ils ont dans leur travail et aussi dans l'utilisation des produits phytosanitaires, qui sont indispensables à la santé publique et à la bonne culture, je crois que les premiers soldats de l'environnement, ce sont les agriculteurs. Et que dans votre intervention vous n'avez même pas eu un mot pour les valoriser, les remercier, m'a beaucoup perturbé, m'a choqué. Et je crois que nous pouvons réaffirmer ici que nous soutenons tous les agriculteurs, tous les types d'agriculture, les bio et aussi les conventionnels, et il faut de la place pour tout le monde en agriculture.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Charles. Dany.

M. ADRIAN – Merci, Monsieur le Président. Chers collègues. Presque tout a été dit par Charles et par Raphaël de ce que je voulais dire, donc je ne le répète plus. Néanmoins, Président, vous connaissez ma cause pour l'agriculture, que je défends. Et j'étais avec

Étienne, n'est-ce pas Catherine, à la dernière rencontre avec la Chambre d'agriculture, et je défendrai toujours d'ailleurs cette agriculture parce qu'elle a besoin d'être défendue, Charles tu l'as bien dit, par des choses très pragmatiques et par des moyens très humains. Il n'y a aucun corps de profession – je dirais presque libérale ; ils ne sont pas si libéraux, mais ils sont voués à eux-mêmes – qui a autant de contraintes que nos agriculteurs actuellement. Il faut bien le comprendre et il faut bien en être conscient. Et si on n'en est pas conscient, on ne peut pas parler de l'agriculture. C'est important.

Ensuite, bio : ok, j'entends ce qui se dit, mais faisons attention, à force de faire plus pression sur les agriculteurs que ce qui se fait aujourd'hui, qu'il n'y en ait pas encore plus qu'aujourd'hui qui tournent le dos à cette partie bio qu'ils ont faite et qu'ils abandonnent, parce que c'est compliqué, parce que c'est dur, parce qu'il n'y a plus de débouchés, vous le savez bien, Madame. Donc moi je préfère qu'ici nous gardions notre contact CeA avec la Chambre d'agriculture pour que nous ayons un pied dans l'établissement et que nous puissions travailler et construire quelque chose de durable et d'intelligent avec eux. Et je crois qu'il est important de garder notre aide et d'être présent.

Madame, c'est rarement dit, c'est parce que je suis élu départemental que je suis le nouveau Président du syndicat mixte de recyclage agricole. Qu'est-ce qu'il fait ce syndicat ? Il gère les boues, il gère les résidus de nos stations d'épuration, etc., qui vont vers le monde agricole. Tiens donc : là on est bien content d'avoir nos agriculteurs quand il s'agit de déposer nos boues – je ne dis pas notre merde, excusez-moi, mais c'est un peu ça. Demain on a réunion ici et on a des choses très draconiennes.

D'ailleurs nos députés, je ne sais pas où ils sont, mais de plus en plus on nous met de la pression et des nouvelles normes, et c'est de plus en plus difficile. Alors de grâce, ici dans cet hémicycle, où nous voulons défendre aussi nos paysages – on l'a dit tout à l'heure –, notre biodiversité, de grâce ne faisons pas d'agrobashing, parce que vraiment le monde de l'agriculture n'en est plus là.

Je m'en vais, Monsieur le Président, j'en profite, je vous quitte et je vous dis bonsoir parce que je dois filer à Saint-Louis, aussi pour défendre la cause de l'eau tout à l'heure, tout de suite.

M. LE PRÉSIDENT – Merci beaucoup Dany. Merci pour ton expression. Et je donne la parole maintenant à Catherine pour répondre.

Mme GRAEF-ECKERT – Président. Vous avez raison : c'est toujours bien de réfléchir. Mais c'est encore mieux de lire les documents pour préparer son intervention. Certes, la subvention est importante (840 000 euros), mais au regard de la puissance économique, de ce que ça représente en termes d'activités économiques, en termes d'emplois, est-ce si important ? Moi je ne le crois pas. Et je crois surtout que si vous aviez lu les documents, vous auriez vu toutes ces fiches – il y en a tout plein – qui expliquent comment est répartie la subvention. Vous auriez également vu par exemple sur l'axe alimentation, circuit court, livrables attendus, présentées l'offre et la gamme des produits locaux compatibles avec Egalim. Vous auriez trouvé la réponse à l'une de vos questions. Vous auriez vu aussi réalisés des diagnostics de conversion en agriculture biologique. Vous auriez vu sur l'axe gestion économe du foncier le travail qui est fait sur ces questions. Oui, j'ai envie de dire, ce travail, et pour utiliser un adjectif que vos amis aiment bien, est assez inédit dans sa qualité et dans sa précision. Donc je pense qu'il est vraiment important de se rendre compte qu'il y a les grands discours, il y a ce que vous retrouvez, ce que vous ne retrouvez pas. Ce n'est pas un catalogue à la Prévert, non plus. On s'inscrit dans des objectifs. Ça veut dire aussi qu'il y a des actions qui sont prévues, et sans doute et je l'espère qu'on aura aussi la capacité de s'adapter à des besoins, à des questions nouvelles, et c'est un peu aussi le travail qui est le nôtre en tant qu'élus au sein des commissions, auxquelles vous participez, et vous savez qu'on a retravaillé deux fois ensemble cette convention pour arriver à ce niveau de qualité. Donc les questions que vous soulevez, les réponses

aujourd'hui elles existent déjà.

Je crois aussi qu'il est important de se dire que les agriculteurs ont vraiment à cœur de produire des produits de qualité. Ils doivent sans cesse s'adapter. Ils sont les premiers à devoir s'adapter au changement climatique, à des sécheresses, à des pluies beaucoup plus fréquentes. C'est un vrai travail pour eux. Ils ont une grande conscience environnementale, très loin de l'image que vous sous-entendez.

Je me permets, parce que toute la journée c'est un peu le sentiment que j'ai eu : c'est que vous nous donnez des leçons. Alors j'ai envie de dire : avant de nous donner des leçons, je me permets de vous donner un conseil. Je ne peux que vous inviter à aller à la rencontre des agriculteurs, et sans doute cela serait très bénéfique à la qualité des débats qu'on aurait dans cette Assemblée si on avait un niveau de connaissance de la réalité à peu près comparable. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Catherine. Peut-être un dernier mot en complément de tes propos. J'étais dans le Sundgau à la rencontre d'agriculteurs il y a quelques semaines, et on parlait de succession. Il y avait deux jeunes salariés de l'entreprise, et l'exploitant me disait : « Mes enfants ne vont pas reprendre l'exploitation. » J'ai interrogé du coup les jeunes salariés de l'exploitation pour savoir s'ils étaient intéressés pour reprendre l'exploitation. Ils me disaient que non. Le salaire qu'ils toucheraient ne sera pas plus élevé que ce qu'il touche en tant que salariés, en passant de 35 ou 40 heures à 80, 90 heures dans la semaine pour faire face à toute l'exigence que nous pouvons avoir. Et moi, j'ai simplement une crainte : c'est qu'on ne puisse pas garantir une production alimentaire suffisante pour nourrir les Alsaciens. Et c'est ça le risque auquel nous allons être soumis. Et donc il faut être très vigilant. Bien sûr, être dans une conscience environnementale – on l'a tous ici dans cette salle –, mais – Charles, tu le disais très justement tout à l'heure – garantir aussi suffisamment d'agriculteurs pour nous nourrir. Et je peux vous assurer que, dans l'avenir, ce n'est pas forcément gagné. Ne l'oublions pas.

Je propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Abstention du groupe, très bien. Dans le rapport, il y a une petite modification : c'est sur la désignation des membres au regard du décès d'Étienne. Du coup on enlève ce point de désignation ; on le passera en Commission permanente la prochaine fois.

CD-2022-1-6-1 LES FONDS DE SOUTIEN DU CONTRAT TRIENNAL 2021-2023 AU SERVICE DE L'AMBITION EUROPÉENNE ET TRANSFRONTALIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

M. LE PRÉSIDENT – Nous passons ensuite à la mise en place de la mission Strasbourg capitale européenne et fonds de soutien du contrat triennal. Je donne la parole à Pascale PFEIFFER. J'en profite pour lui souhaiter un très bel anniversaire. C'est à la fois la fête de l'Alsace et l'anniversaire de Pascale.

Mme PFEIFFER – Merci. Un jour inoubliable en effet, merci Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT – Et Victor, qui n'est pas là.

Mme PFEIFFER – Et Victor, oui.

Le quatorzième contrat triennal a été signé le 9 mai 2021. Il a pour objectif depuis plus de quarante ans le renforcement du statut de capitale européenne de Strasbourg. Mais les signataires ont souhaité mettre en place une nouvelle gouvernance, permettant un meilleur suivi de contrat. Ainsi, trois fonds de soutien fonctionnant sur un système d'appel à projets sont créés, dans les domaines de la recherche, de l'innovation, de la culture et de la démocratie, afin de susciter de nouvelles initiatives. Un autre dispositif concernant l'Agora Strasbourg capitale européenne est également mis en place. La Collectivité européenne

d'Alsace a mis comme condition à sa participation dans ces trois fonds le fait que les projets retenus soutiennent non seulement la dimension européenne de Strasbourg, mais aussi qu'ils puissent participer au rayonnement global de toute l'Alsace.

Pour cela, une mission Strasbourg capitale européenne est créée, qui vise à coordonner les stratégies de valorisation et à gérer les nouveaux fonds de soutien. Quelques mots sur cette mission. Le suivi du contrat est désormais assuré par un comité politique – donc il comprend les signataires –, un comité technique chargé du suivi des fonds, et la mission Europe – donc tout ça, c'est la mission Europe – composée de cinq cadres affectés par chacun des signataires. Nous ici, à la CeA, nous n'avons pas prévu de recrutement particulier au titre de la mission Europe, mais nous valoriserons les quotités de travail effectué par notre Directeur Europe et transfrontalier et les agents du service. C'est une équipe dont je salue vraiment l'excellent travail et l'implication.

Quelques mots sur les trois fonds de soutien. Ah oui, juste encore un mot qui va énerver Monsieur KOBRYN : les décisions d'engager les fonds de la Collectivité dans ces fonds de soutien relèveront de la compétence de la Commission permanente, et pas de la plénière. Le fonds de recherche innovation viendra en aide pour le financement en direction des entreprises, des sociétés pour les projets de recherche fondamentale et appliquée – le rapport est assez détaillé concernant les futurs bénéficiaires, donc organismes publics également. Le fonds culture : la culture est un des éléments marqueurs et forts du contrat triennal pour notre territoire qui accueille à Strasbourg, en Alsace, des institutions culturelles de premier plan sur la scène européenne et internationale. Donc là aussi nous pourrions soutenir des actions de création, de coproduction, de diffusion, de résidences d'artistes, d'expositions. Et un fonds qui nous tient à cœur, dans lequel nous mettons plus de moyens : le fonds démocratie. Il permettra de soutenir des projets d'envergure européenne et internationale dans le domaine de la démocratie et des droits de l'homme, de la citoyenneté européenne, et de la promotion des valeurs européennes. Ce fonds démocratie pourra financer des événements, des consultations publiques. Je le répète : il visera entre autres à favoriser l'éducation à la citoyenneté, notamment européenne. Il y a quand même d'énormes marges de progrès sur la prise de conscience, pas seulement des jeunes, de toutes les générations de la citoyenneté européenne. Cela fait encore cruellement défaut. Je ne vais pas non plus citer toutes les actions qui sont possibles. C'est dommage, les journalistes sont partis, mais il s'agira de soutenir les journalistes et les lanceurs d'alerte, et promouvoir l'éducation aux médias.

La dernière rubrique, c'est l'Agora. C'est la task force, c'est le successeur de la task force. L'Agora a été mise en place par la Ville et l'Eurométropole. Son enjeu est la promotion du siège de Strasbourg pour le Parlement européen. Je voudrais souligner une avancée récente, qui est la nouvelle prise de position du Parlement européen sur le bâtiment Osmose. C'est quand même une excellente nouvelle. Donc on va essayer de la jouer tous très fin dans les délais, pour que ce pari énorme qui a été pris puisse aboutir. Il y a encore quelques mois, on n'aurait pas cru que le bâtiment Osmose susciterait l'intérêt du Parlement européen. La nouvelle est vraiment excellente.

Je voudrais aussi souligner le travail fait avec les autres signataires, par-delà certaines dissensions politiques. Nous avons quand même réussi à bien travailler ensemble pour la constitution de ce quatorzième contrat triennal. Et au sein de l'Agora aussi, il est important que nous puissions tous et toutes faire entendre à égalité notre voix, et le consensus politique a quand même du bon : la preuve est ce qui est en train de se passer avec Osmose.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Monsieur KOBRYN.

M. KOBRYN – Simplement deux choses. Je ne me formaliserai pas du passage en Commission permanente, je vous rassure. Et je tenais effectivement à saluer le volet culturel qui est vraiment ambitieux. C'est un des nouveaux apports de cette édition du

contrat triennal et je pense que ça pourrait être un outil très intéressant pour l'ensemble des collectivités partenaires de ce contrat triennal, et donc je tenais ici à le saluer. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Lara.

Mme MILLION – Merci. Je voulais également saluer ces différents fonds et celui de la démocratie, parce que ça s'inscrit totalement dans la volonté de notre Assemblée, du Président aussi de promouvoir la participation de nos concitoyens au débat public. La démocratie fait vraiment partie des marqueurs forts de l'Alsace. Et vous le savez, c'est aussi dans cette lignée que nous avons créé le Conseil de développement. Juste pour vous informer, plus de 850 candidatures : l'envie d'Alsace est bien là, des citoyens qui viendront enrichir les débats et des projets de la Collectivité européenne d'Alsace. Et je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 29 mars au soir à Sélestat. Voilà.

M. LE PRÉSIDENT – Merci beaucoup. Sauf erreur de ma part, il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole. Juste vous dire que la stratégie que nous avons impulsée sur Osmose fonctionne. Je rappelle juste pour l'histoire, parce qu'elle n'est quand même pas inintéressante à connaître, que c'est Rémi BERTRAND à l'époque que nous avons poussé, la Ville de Strasbourg, à construire un bâtiment. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'on a vu comment fonctionnaient nos amis bruxellois pour conforter la place du Parlement à Bruxelles ; ils construisaient et ensuite ils installaient des services. On a pu comparer : 5 000 agents à Bruxelles au Parlement européen, 300 à Strasbourg. On ne joue vraiment pas dans la même division, et donc il y a cet enjeu de rééquilibrer les choses. Donc on a poussé à ce que ce bâtiment Osmose se fasse pour ancrer la place de Strasbourg capitale européenne. Je ne vous cache pas que, momentanément, la Ville de Strasbourg ne s'est pas forcément précipitée pour aller dans cette démarche, que nous avons alors proposé de le faire à sa place, et qu'à ce moment-là ça a permis un effet de levier. Donc ce bâtiment a été ensuite construit. Ensuite il y a eu la démarche de sensibilisation auprès du Président de la République et du Ministre des affaires européennes. J'ai voulu taquiner un peu le Président en lui disant : est-ce que c'était digne de la place de la France, 300 salariés d'un côté, 5 000 de l'autre ? Je crois que l'argument avait fait mouche. Le Président s'est saisi de cette attente, de cette volonté, avec le Ministre des Affaires européennes, et petit à petit un certain nombre de démarches ont été menées pour que finalement, les services du Parlement européen intègrent progressivement Osmose. Donc je suis très heureux du coup de cette démarche progressive, où on a pris un risque aussi, un risque financier qui était certes limité puisqu'on avait pris un engagement de financer le projet, limité parce qu'on sait que s'il fallait revendre ensuite ce bâtiment au regard de l'attractivité du site, ce n'était pas une difficulté majeure. Néanmoins la stratégie a fonctionné. Il va falloir la poursuivre pour ancrer toujours plus la place de Strasbourg capitale européenne. Mais j'avais envie de vous refaire un peu cet historique. Je pense qu'il n'était pas inintéressant à connaître.

Je propose de passer au vote. Merci encore Pascal pour cette présentation. Qui est contre ? Qui s'abstient ?

CD-2022-1-4-1 POLITIQUE D'INSERTION ET D'ACCÈS À L'EMPLOI : MOBILISATION DES CONTRATS AIDÉS AU TITRE DE 2022

M. LE PRÉSIDENT – Nous passons ensuite aux politiques d'insertion et d'accès à l'emploi. Fatima.

Mme JENN – Merci, Monsieur le Président. La délibération qui vous est soumise aujourd'hui est évidemment essentielle pour la vie de milliers d'Alsaciens. Il s'agit pour eux et pour elles de retrouver le chemin de l'activité et de l'emploi. Pour notre Collectivité, nous avons le devoir de mener avec des résultats, bien sûr positifs et mesurables, ce qui relève directement de nos compétences. Une politique de l'emploi dynamique ne se résume pas

à des contrats aidés bien sûr, loin de là, mais les contrats aidés sont un outil efficace pour des secteurs économiques bien ciblés, notamment non marchands, et pour des publics spécifiques qui aujourd'hui n'ont de revenus que le RSA. La mobilisation des contrats aidés pour les bénéficiaires du RSA est un des leviers de la stratégie insertion et emploi qui sera présentée à la séance plénière du mois de mars. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de la politique active menée en 2021 en matière d'insertion et d'emploi, qui a permis de réduire le nombre des foyers d'allocataires du revenu de solidarité active de 10,3 % en un an, de novembre 2020 à novembre 2021.

Il s'agit de renforcer encore davantage l'action de la Collectivité européenne d'Alsace à travers trois axes : le premier, simplifier et dynamiser le parcours des bénéficiaires du RSA ; le deuxième, agir avec et pour les entreprises et les bénéficiaires du RSA pour répondre aux besoins de main-d'œuvre et l'accès à l'emploi ; et le troisième, lever les freins périphériques à l'emploi et valoriser les talents.

Concernant l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, les exigences à destination des opérateurs ont été harmonisées et renforcées dans le cadre de l'appel à projet qui vous sera représenté aussi au mois d'avril.

S'agissant des contrats aidés, l'action volontariste de la Collectivité européenne d'Alsace sera encore plus développée. En 2021, 1 817 contrats ont été signés en faveur des bénéficiaires du RSA par les équipes emploi de la Collectivité européenne d'Alsace et des opérateurs. En 2022, les objectifs sont de 2 192 contrats pour un montant de 9 millions, soit 300 000 euros supplémentaires au titre des ateliers et chantiers d'insertion. L'intérêt de ces contrats aidés est multiple, à savoir : la remise à l'emploi des bénéficiaires du RSA, le développement de leurs compétences et expériences, ainsi que l'activation des dépenses passives d'allocations au lieu de payer l'allocation, on verse ce montant à l'employeur qui rémunère le salarié, sans oublier le soutien du tissu économique local.

Il existe trois types de contrats aidés financés par la Collectivité européenne d'Alsace : sur le secteur non-marchand, sur le secteur marchand et au profit des ateliers et chantiers d'insertion. Pour le secteur non marchand, concernant les contrats d'accompagnement dans l'emploi, aussi appelés parcours emploi et compétences, notre réalisation en 2021, ce sont 665 contrats d'accompagnement à l'emploi, et notre objectif en 2022, ce sont 786 contrats pour un montant de 4,8 millions d'euros. À noter une politique volontariste de la Collectivité européenne d'Alsace pour ce secteur, à savoir le choix d'un taux préférentiel de 80 % du SMIC au profit des employeurs de bénéficiaires du RSA au lieu de 60 %, montant national, dont l'objectif est de faciliter les embauches.

Pour le secteur marchand, notre pacte employeur RSA sera intitulé « contrats alsaciens d'insertion ». Ce pacte employeur, qui a été expérimenté dans le Haut-Rhin, sera élargi dans le Bas-Rhin bien sûr, et en 2022 la Collectivité fait le choix volontariste bien sûr de le reconduire. Un outil volontariste et surtout propre à la Collectivité européenne d'Alsace, car plus simple, plus lisible et plus incitatif. Il permet l'accompagnement des bénéficiaires du RSA dans l'emploi et de l'entreprise en amont et au cours de la prise de poste. La Collectivité européenne d'Alsace finance entièrement ce contrat et est la seule à le faire dans toute la France. Le montant maximum est de 5 500 euros par bénéficiaire du RSA recruté. L'aide est versée sous forme d'un forfait en fonction du type de contrat à durée déterminée ou pas. J'ai oublié de dire le montant : le budget, ce sont 752 000 euros.

Pour le secteur de l'insertion par l'activité économique, notre réalisation est de 993 000 contrats. L'objectif ce sont 1 406, et le budget est de 4,2 millions d'euros. La Collectivité européenne d'Alsace entend soutenir le développement des nouveaux ateliers de chantier d'insertion sur le territoire et augmenter le budget de 300 000 euros.

Nous devrions signer une convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'État qui fixe les objectifs chiffrés et les crédits dédiés par la Collectivité en Alsace. C'est la raison pour

laquelle on vous présente ce rapport pour validation. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Fatima. Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? Ça n'a pas l'air d'être le cas. Je vous propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

CD-2022-1-13-1 MUNCHHOUSE - INSTALLATION D'UNE FERME SOLAIRE

M. LE PRÉSIDENT – Nous avons ensuite l'installation d'une ferme solaire, et je vois que c'est toi qui va remplacer Éric. Carole, je te donne la parole. Vas-y, je t'en prie.

Mme ELMLINGER – Président. J'excuse Éric et je prends sa suite. Dans le cadre de l'aménagement d'une ferme solaire à Munchhouse, c'est une décision de Commission permanente du 1^{er} juillet 2019, il nous est proposé la mise en place d'un bail emphytéotique d'une durée de 41 ans, au profit de la SAS NJPV Munchhouse sur des terrains appartenant à la CeA d'une surface de 15,25 hectares avec un loyer annuel de 87 000 euros, donc 5 700 euros l'are, et l'acquisition auprès d'un propriétaire riverain d'un espace boisé de 15,41 ares, au total 1 000 euros. Une parcelle située au milieu du futur parc photovoltaïque permettra des interventions sur les arbres de façon à réduire l'ombre portée sur ces panneaux. La participation de la CeA au capital de la SAS NJPV Munchhouse est quant à elle à l'étude et fera l'objet d'un rapport ultérieur.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien, merci Carole. Il y avait Marie-France qui souhaitait intervenir sur le sujet.

Mme VALLAT – Oui, merci Monsieur le Président. Je ne vais pas être très longue, vu que l'après-midi est un peu longue déjà. Néanmoins, je voulais profiter de ce rapport et de cet engagement particulier sur ce projet d'installation de ferme photovoltaïque d'une grande ampleur quand même pour rappeler effectivement, pour souligner l'engagement de la Collectivité dans le domaine de la transition énergétique, et en particulier dans le domaine de la production d'énergie électrique renouvelable. La délibération de ce jour, comme vient de le dire Carole, autorise la location de la friche de l'aérodrome de Munchhouse – c'est bien une friche –, propriété de la Collectivité, à Engie. C'est une belle opportunité que l'installation de cette centrale photovoltaïque, qui permettra la production d'énergie renouvelable pour l'équivalent de 6 500 habitants. C'est quand même un nombre important d'habitants qui peut ainsi être fourni en énergie électrique d'origine renouvelable. Et ainsi la friche qui était une charge pour la Collectivité est valorisée. La participation au capital d'Engie, qui vient de mentionner Carole, met clairement en évidence la volonté du Président et de notre Collectivité de contribuer à la production d'énergie renouvelable sur notre territoire. Il faut également noter que ce partenariat prévoit l'ouverture du capital à la participation citoyenne, et chacun pourra ainsi contribuer au défi que nous devons relever ensemble pour atteindre les 100 % d'énergies renouvelables en 2050.

Dans ce même domaine de la production d'énergie d'origine photovoltaïque, le Conseil départemental du Bas-Rhin avait fait le choix en 2019 de privilégier les installations photovoltaïques sur des toitures de collèges. Douze collèges ont ainsi été équipés en 2021, après l'installation sur les archives départementales d'une installation qui permet l'autoconsommation totale de l'énergie produite. Ce programme se poursuit en 2022, aussi bien dans le Bas-Rhin avec treize installations supplémentaires et quatre dans le Haut-Rhin.

D'autres réflexions, pour élargir la réflexion que souhaitait mener Florian KOBRYN tout à l'heure, devront être bien sûr menées pour la mise en œuvre d'un mix énergétique, intégrant d'autres énergies telles que la biomasse, le biogaz, l'hydrogène sans lequel il ne sera pas possible d'atteindre cet objectif. La question du nucléaire que vous avez abordée, Monsieur le Président, bien sûr, fera partie de la réflexion à mener. Nous devons avoir la capacité d'être en synergie, comme vous l'avez dit ce matin, avec l'ensemble des

partenaires du territoire pour avancer tous ensemble et relever ce défi, pour co-construire pour notre Collectivité une vision stratégique sur la transition énergétique, partie prenante de la transition écologique, environnementale et climatique.

Rappelons enfin, juste pour conclure, que produire des énergies renouvelables devra aller de pair avec la réduction de la consommation des énergies, et ça a été abordé également aujourd'hui, tout particulièrement dans nos bâtiments et dans la mobilité. De nombreux axes de travail s'ouvrent à nous et sont déjà sur les métiers de nos services. Prenons ces questions à bras-le-corps. Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Marie-France. Effectivement, c'est un sujet majeur : notre capacité à produire suffisamment d'énergie, et toutes les actions qui sont menées dans ce sens-là ont beaucoup de sens. Je n'ai pas vu d'autres demandes de participation. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

CD-2022-1-1-2 DÉBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

M. LE PRÉSIDENT – Nous pouvons passer au débat sur la protection sociale complémentaire. C'est Pierre qui en est le rapporteur.

M. BIHL – Merci Président. Je rappelle que les garanties de protection sociale complémentaire consistent à couvrir les frais de nos agents en matière de santé, avec la prise en charge des frais de santé restant dus après le remboursement par la Sécurité sociale, mais aussi donc en matière de prévoyance avec la compensation de tout ou partie des pertes de revenus liées une maladie, à l'invalidité voire au décès. Je rappelle que la Collectivité européenne d'Alsace, dans le cadre du protocole d'accord négocié en 2020 avec les organisations syndicales, a décidé de participer financièrement aux garanties de protection sociale selon les dispositifs qui continueront d'exister à l'avenir. Ainsi, pour la santé, la Collectivité européenne d'Alsace participe forfaitairement à hauteur de 30 euros par mois par agent et 5 euros par enfant à charge pour les agents ayant adhéré à des contrats labellisés. Pour ce qui concerne la prévoyance, la Collectivité européenne d'Alsace participe forfaitairement à hauteur de 30 euros également par mois pour les agents qui adhèrent au contrat collectif de prévoyance du CDG du Bas-Rhin – le centre de gestion du Bas-Rhin –, et pour les ex-agents du CD 68 qui adhéraient à un contrat labellisé souscrit avant le 31 décembre 2020. Ce rapport vous est présenté pour info. Il y a lieu de prendre acte de ce rapport.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Pierre. Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? Ça n'a pas l'air d'être le cas, donc je propose de passer au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci beaucoup.

CD-2022-1-1-3 POLITIQUE RH - MISE EN PLACE D'UNE OFFRE D'ACTION SOCIALE HARMONISÉE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

M. LE PRÉSIDENT – Nous passons au rapport suivant sur la mise en place d'une offre d'action sociale harmonisée au sein de la Collectivité européenne d'Alsace. C'est toujours toi Pierre.

M. BIHL – Merci Président. L'action sociale est prévue par le statut de la fonction publique et a pour objet l'amélioration des conditions de vie des agents publics et de leur famille, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance, des loisirs et aussi des aides pour faire face à des situations difficiles. La Collectivité européenne d'Alsace a décidé de mettre en place une politique volontariste et proposer la meilleure offre d'action sociale possible, en harmonisant et reprenant les politiques d'action sociale des deux anciens départements, suite à une enquête menée auprès des agents en juin 2021, et suite au cycle de négociations menées avec les représentants du personnel depuis 2020. Je rappelle aussi que l'adhésion au CNAS (Comité national d'action sociale) pour l'ensemble

des agents a déjà été actée par délibération de notre Assemblée du 6 décembre 2021. L'ensemble des agents de la CeA maintenant peuvent adhérer au Comité national d'action sociale. Ce n'était pas le cas auparavant. Les agents du 68 n'en bénéficiaient pas. Et il s'agit aujourd'hui de compléter cette offre avec d'autres dispositions d'action sociale et de partenariats avec la future amicale qui va s'appeler Amic'Alsace. Il s'agit notamment d'une allocation d'éducation d'enfants handicapés de moins de 20 ans et d'une allocation spéciale pour jeunes adultes, du fonds de solidarité qui est une aide financière exceptionnelle et ponctuelle aux agents de la Collectivité qui ont des difficultés, du compte épargne-temps solidaire qui permet de faire un don de jours de congé à un de ses collègues, des colonies de vacances dédiées aux enfants du personnel, des prestations hôtelières et de restauration de la maison de vacances des Terrasses à Wangenbourg, de l'organisation d'une fête de Noël commune pour les enfants du personnel sur l'ensemble du territoire, de l'attribution des titres restaurants au personnel ne disposant pas d'un accès au restaurant administratif avec une participation employeur de 50 % – je rappelle que les tickets restaurant ont une valeur faciale 9 euros. Pour finir, nous versons une subvention de 600 000 euros à l'amicale de la CeA, qui se rajoute à la cotisation versée au CNAS.

Il vous est donc proposé dans le cadre de ce rapport d'approuver l'ensemble de ces prestations dans le cadre de l'action sociale en faveur de nos agents.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Est-ce qu'il y a des demandes de prise de parole ? Oui, Isabelle.

Mme DOLLINGER – Monsieur le Président, chers collègues. Sur le plan ressources, en tout cas richesses humaines, la Collectivité mène une politique très ambitieuse et progressive en vue d'accompagner toujours mieux les personnels en mutation induite par notre nouvelle Collectivité, mais aussi d'harmoniser et d'améliorer les conditions de travail des personnels œuvrant au sein d'une administration en construction et qui doit rester attractive. Ce rapport, comme l'a évoqué Pierre, marque une fois de plus la volonté forte de notre Collectivité de proposer aux personnels une offre d'action sociale harmonisée et avantageuse. Outre l'adhésion au CNAS qui propose une multitude de services, les personnels auront la possibilité d'adhérer à cette amicale unifiée, comme tu l'as évoqué, mais aussi de créer des liens entre les agents vers différents horizons professionnels de la Collectivité. Cette palette de prestations participe évidemment à l'attractivité de notre Collectivité pour nos agents et pour tous ceux qui rejoindront notre Collectivité, justifiant pleinement l'effort financier supplémentaire qui en découle. À noter que les crédits dédiés à cette offre d'action sociale est supérieure aux crédits alloués par chaque ex-collectivité, donc une majoration de plus de 10 %, c'est-à-dire plus de 200 000 euros. Voilà. Je crois que c'était important de le préciser pour l'ensemble de nos agents de la Collectivité.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Isabelle. Nous passons au vote. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci.

EXAMEN DES MOTIONS

M. LE PRÉSIDENT – Qu'est-ce qu'il nous reste ? Il nous reste maintenant les motions. J'invite les personnes demandeuses de vote sur les motions de relire les motions, et ensuite nous passerons au vote. Je donne la parole à Monsieur KOBRYN.

M. KOBRYN – Merci, Monsieur le Président. Je commence par la motion sur les droits culturels, qui avait été déposée en décembre, juste avant de commencer tout le travail de refonte avec la mission culture. C'était l'idée d'apporter notre contribution. Donc la motion, je vous la lis.

En 2022, la Collectivité européenne d'Alsace se dotera progressivement d'une nouvelle politique culturelle. Par la présente motion, le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire propose de placer les droits culturels au cœur de cette redéfinition.

Je reviens d'abord sur les limites de la politique culturelle conventionnelle. En France depuis 59, l'État et les collectivités locales se sont dotés de politiques culturelles ambitieuses, d'abord fondées sur la démocratisation des œuvres, c'est-à-dire rendre accessibles partout sur le territoire des œuvres considérées comme légitimes. L'objectif d'une démocratie culturelle où toute forme de culture trouve sa place a ensuite été poursuivi. Ces deux approches ont révélé leur complémentarité, mais aussi leurs limites communes. En fondant la politique culturelle exclusivement sur les notions d'œuvre, de public, d'offre culturelle ou encore de besoin, celle-ci se place généralement dans une approche descendante. Les droits culturels proposent, eux, une nouvelle approche complémentaire des précédentes.

Je reviens maintenant sur la définition des droits culturels, pour qu'on s'entende sur ce terme. Les droits culturels s'inscrivent d'abord au cœur des droits fondamentaux reconnus dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Ce texte international proclame que toute personne est fondée à obtenir la satisfaction des droits culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité. Par suite, la déclaration de Fribourg définit en 2007 la culture comme les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. Les droits culturels visent donc à garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, comprise comme l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne seule ou en commun se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité. C'est dans le rapport de l'Unesco. La notion intègre enfin, pour terminer ce panorama, le droit français en 2015 par la loi NOTRe, la nouvelle organisation territoriale de la République, qui contraint désormais l'État et les collectivités locales au respect des droits culturels.

Pour terminer, les droits culturels sont pour nous l'occasion d'un nouveau paradigme. Ils reconnaissent en effet que toute personne est porteuse de culture et que la dignité d'une personne sera respectée si chacune de ses composantes peut se déployer. Pour cela, il s'agit donc de définir un nouveau paradigme qui pourrait s'appuyer sur les trois axes suivants. Une approche qui est avant tout fondée autour de la personne, puisque ces droits sont rattachés aux personnes : il s'agit dans ce cas de placer le citoyen, porteur de ressources culturelles, au cœur du processus de production de l'action publique. Un autre axe peut être l'affirmation de la culture comme continuum, afin de considérer que toute forme de culture est légitime. Et enfin la volonté de développer les capacités des individus : ne plus être dans une logique de répondre à un besoin. Ainsi, ce nouveau paradigme se fonde sur une approche globale qui place la relation et la dignité des personnes au cœur de la démarche par le biais d'une démocratie effective.

En conclusion, notre motion propose, conformément à la loi NOTRe et en complémentarité avec les acteurs historiques de notre territoire, d'inscrire les droits culturels au cœur de la nouvelle politique culturelle de la Collectivité européenne d'Alsace. Par cette motion, le Conseil de Alsace s'engage à mettre en œuvre les processus et les outils nécessaires pour un déploiement effectif de ces droits en Alsace. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci. Je crois que ça a été examiné en Commission. Qu'est ce qui en est ressorti, Raphaël ?

M. SCHELLENBERGER – Merci, Monsieur le Président. En Commission, on a rejeté cette proposition de motion pour plusieurs raisons. D'abord parce que finalement à part dire le droit, elle ne fait pas grand-chose, ou si elle fait quelque chose les intentions ne sont pas clairement énoncées, ce qui n'est jamais une bonne relation dans une Assemblée

délibérante.

Ensuite parce que je n'ai pas le sentiment, bien au contraire, que notre Collectivité ne respecte pas le droit, du point de vue de son action publique culturelle. Nous avons adopté préalablement les grandes orientations de notre politique culturelle, qui font une large place à l'altérité, qui font une large place à la reconnaissance des spécificités culturelles au rang desquels on place en premier rang la spécificité alsacienne, puisqu'il est clair qu'à aucune moment on n'empêchera qui que ce soit de faire valoir sa culture. Simplement, nous considérons que la priorité en matière de dépense publique pour l'action culturelle, c'est la culture alsacienne, c'est cette capacité à donner du sens collectif, à construire une société, à construire une société de l'altérité, et pas seulement à déconstruire les individus tel qu'on pourrait le percevoir derrière cette motion. Donc je vous propose de la rejeter.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Je propose de passer au vote. Qui est pour cette motion ? Qui s'abstient ? Très bien, c'est clair.

On passe à la motion suivante concernant la lutte contre le harcèlement scolaire.

M. KOBRYN – Merci, Monsieur le Président. C'est une motion que nous avons aussi déposée en séance plénière du 6 décembre. Il y a eu un échange en Commission le 4 janvier. Donc nous vous proposons ici cette motion pour la création et la convocation d'états généraux d'Alsace de la lutte contre le harcèlement scolaire.

En 2021 la rentrée scolaire dans les collèges a de nouveau été marquée par une forte violence et des faits de harcèlement d'une ampleur inédite. On estime qu'en France chaque année près d'un million d'élèves sont victimes de harcèlement dans les établissements scolaires, les espaces de vie privée et sur les réseaux sociaux. Si ce chiffre paraît sous-évalué pour un certain nombre d'associations, il permet néanmoins un premier état des lieux. Rapporté à l'Alsace, plus de 26 000 élèves seraient concernés. La Collectivité européenne d'Alsace a évidemment déjà commencé à agir pour lutter contre cette réalité, dont souffrent notamment des collégiennes et des collégiens, par le développement du jeu de rôle « la bête noire » et la création du support pédagogique « qui suis-je », qui est en face de test, ainsi que par la mise à disposition de services civiques en milieu scolaire pour animer ces ateliers. Ces outils permettent d'interroger avec les élèves et au cœur des établissements les ressorts du harcèlement. Ils sont d'ailleurs accompagnés de formations et mis à la disposition des personnels et directions des collèges.

Mais la réalité des chiffres évoqués plus haut, ainsi que la campagne de harcèlement contre les nouveaux élèves de sixième avec le hashtag « anti 2010 », les dérives liées au visionnage de contenus en ligne inappropriés et le suicide en octobre dernier d'une jeune haut-rhinoise qui a profondément bouleversé notre territoire, nous obligent à une action encore plus volontariste. Cette actualité rappelle de manière dramatique combien le harcèlement s'appuie sur des mécanismes de discrimination. De surcroît, le cyberharcèlement comme vous le savez ne s'arrête pas aux portes du collège. À la maison, dans leur chambre, certains des enfants y sont exposés en continu.

Convaincu que le Conseil d'Alsace ne peut se résoudre à attendre un engagement enfin ambitieux de la part de l'État et qu'une mobilisation transversale de tous les acteurs est nécessaire, notre groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire invite le Conseil d'Alsace à convoquer d'ici juin 2022 des états généraux d'Alsace de la lutte contre le harcèlement scolaire. L'ambition de ces états généraux, c'est bien de réussir à mobiliser l'ensemble des collégiens et des collégiennes, mais aussi les équipes éducatives, les parents d'élèves, afin d'identifier les leviers que chacun peut actionner à son niveau. Pour cela, une présentation de différentes actions, des ateliers, des créations autour de la tolérance, de la connaissance de l'autre, mais aussi de la lutte évidemment contre le harcèlement scolaire et contre les discriminations, est envisagée. On propose de fixer à ces états généraux un triple objectif. Le premier, c'est confronter les points de vue de chacun des partenaires pour enrichir les

approches que chacun peut déjà avoir. Le deuxième, c'est de mettre en réseau les acteurs du territoire et proposer un catalogue identifiable des outils et interventions disponibles pour tous les collèges d'Alsace. Et c'est enfin construire un livret d'actions très pratiques pour chacun des acteurs participants. Cet inventaire des outils existe d'ailleurs déjà pour les lycées grâce au dispositif « le mois de l'autre » que porte la Région Grand Est, qui a été initié en Alsace par l'ancien Conseil régional et par l'Académie de Strasbourg dès 2004. Nous proposons donc de réfléchir en commun à la mise en place d'un dispositif similaire à destination des collèges d'Alsace. Avant de réunir ces états généraux, on propose la diffusion d'un questionnaire à tous les acteurs et actrices, ainsi que l'analyse des réponses afin de permettre de préparer ces états généraux et de proposer des ateliers tout à fait pertinents, afin de les rendre aussi productifs et utiles que possible.

Je termine en disant que cette approche transversale, participative et fondée sur la concertation est en outre une manière d'œuvrer à une des priorités de notre mandat : le renouveau démocratique des liens entre les citoyennes et les citoyens, ainsi que la Collectivité européenne d'Alsace. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Bien. Je donne la parole à Nicolas, puisque ça a été je crois soumis et échangé en Commission.

M. MATT – Merci Président. Effectivement, ça a fait l'objet d'un long, long débat très riche en Commission, où d'ailleurs ce texte n'avait pas été présenté comme une motion. Nous n'avons donc pas voté sur ce texte, puisqu'il avait été présenté comme un vœu. Deux options ont été discutées à la fin de la Commission permanente. Tout d'abord, il est important de préciser que tous les élus de la Commission se sont retrouvés sur l'objectif qui est bien évidemment la lutte contre le harcèlement scolaire. En revanche, les élus de la Commission ont divergé sur les moyens pour aboutir à cet objectif. Seuls les élus du groupe Alsace écologiste et citoyenne trouvaient la tenue d'assises comme efficace. La position des autres élus était que ce procédé allait être coûteux et inefficace, et ils préféraient plutôt se concentrer sur de l'action. En conséquence, eu égard au fait que nous convergions sur l'objectif, mais pas sur les moyens, il a été proposé au groupe des Verts de retravailler leur vœu pour que nous puissions produire un texte commun pour marquer cette volonté d'aboutir sur le harcèlement scolaire, faire un texte commun et faire un signe politique. Les élus du groupe ne sont pas revenus, ni vers le Président de Commission, ni vers les autres élus. En conséquence, l'avis de la majorité de la Commission est donc de ne pas voter cette motion.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Je passe donc au vote. Qui est pour cette motion ? Qui s'abstient. Je vous remercie. Ensuite, motion relative à la taxe poids-lourds. Monsieur KOBRYN ? Ou Monsieur FREMONT ? C'est Monsieur FREMONT.

M. FREMONT – Je réprecise que ce vœu, pour répreciser le contexte, avait été déposé pour être exprimé initialement lors de la séance plénière également du 6 décembre 2021. Vous aviez, Monsieur le Président, renvoyé ce vœu en Commission. Ce vœu, depuis, n'a pas été inscrit à l'ordre du jour, et donc n'a pas été débattu en Commission mobilité, ni lorsqu'elle s'est réunie le 4 janvier, ni le 7 février. À noter que, vous le savez, le Sénat a entre-temps voté ce jeudi 17 février en seconde lecture la loi ratifiant l'ordonnance pour la mise en place de la taxe poids-lourds en Alsace. Je remercie ici, à cette occasion, les députés et les sénateurs qui ont permis que la CeA soit désormais dotée de ce nouvel outil, tel que le prévoyait le calendrier parlementaire. Je lis donc notre vœu ce jour en Assemblée plénière pour vote, selon les directives du règlement intérieur, soit neuf mois après la mise en place du nouveau Conseil d'Alsace. Voici le vœu qui avait pour ambition initiale que la CeA entame des travaux préparatoires nécessaires en amont du vote de cette loi, qui était déjà prévue à l'agenda parlementaire.

Le 16 novembre dernier, le Sénat avait ratifié l'ordonnance sur la taxe poids-lourds alsacienne, et le projet de loi devait encore à l'époque être adopté par l'Assemblée

nationale. Le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire se réjouissait de cette précieuse avancée. Effectivement, cette taxe poids-lourds est attendue depuis dix-sept ans par les habitants et les habitantes, depuis que l'Alsace subit le report de trafic des poids-lourds évitant la taxe allemande. Ce rapport a une incidence majeure sur la fluidité du trafic et sur la qualité de l'air, donc la santé des Alsaciens et des Alsaciennes. Il était pour ces raisons indispensable que cette taxe poids-lourds soit mise en place au plus vite et dans les meilleures conditions, et elle devrait être complétée par les collectivités compétentes par le développement du fret ferroviaire et du fret fluvial. C'est ce que, légitimement, la population attend de ses élus, de prendre soin d'elle au présent et pour les générations futures.

Pour accompagner la transition, cela nécessitait de l'anticipation, de la préparation et un plan d'action qui aurait dû être travaillé et débattu depuis fort longtemps : réévaluation des moyens attribués aux services, inventaire des portiques déjà en place et leur état, consultation des sociétés de transport, des acteurs économiques. Or depuis la séance d'installation du nouveau Conseil d'Alsace le 1^{er} juillet dernier, l'exécutif n'avait pas mis une seule fois à l'ordre du jour l'écotaxe poids-lourds sur aucune des quatre réunions de la Commission réseaux et mobilités – désormais six, à l'heure où je suis autorisé à exprimer ce vœu de décembre. Il n'y a pas eu de présentation de l'état d'avancement des éventuels travaux entamés depuis le renouvellement du Conseil départemental.

Cela questionnait et questionne toujours sur la fonction des quatre-vingt élus que nous sommes et sur le rôle des commissions thématiques. Nous avons seulement entendu parler de votre positionnement personnel sur la question, Monsieur le Président, via les *Dernières Nouvelles d'Alsace*, pour un vague et timide objectif de mise en application, je cite, « fin 2024, début 2025 ». Nous avons également découvert dans cet article du 17 novembre que vous doutiez de l'intérêt des citoyens pour cette mesure. Vous exprimiez alors dans la presse que, je cite, la demande des citoyens concernant cette écotaxe doit être confirmée. Or il ne fait nul doute que peu de monde se réjouit que l'Alsace soit devenue un couloir à camions. Notons entre-temps que l'article des *DNA* du 18 février annonce que vous défendez au final le principe d'une consultation citoyenne sur le sujet, si possible dès 2023. Rappelons que nous sommes en février 2022. Alors ayons la volonté politique tous ensemble, donnons-nous les moyens de porter les solutions pour une Alsace respirable. Mettons-nous au travail collectivement, sans tarder. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Je commence vraiment à être un peu excédé. Excédé, tout simplement parce que je rappelle : qui a permis que, dans la loi, il y ait cette possibilité de récupérer les routes nationales et la possibilité de mettre la taxe poids-lourds ? Qui ?

M. FREMONT – Parlons-en. Les commissions thématiques sont faites pour...

M. LE PRÉSIDENT – C'est Brigitte KLINKERT et moi-même qui avons défendu d'abord la convention, dans les accords de Matignon, qui ensuite avons mis ce texte dans la loi. Donc c'est nous qui avons porté ça.

M. FREMONT – Donc il n'y a pas de raison d'être frileux.

M. LE PRÉSIDENT – Je tiens à vous le rappeler. Donc les sous-entendus dans la presse, etc., ça commence à bien faire.

M. FREMONT – Ce ne sont pas des sous-entendus.

M. LE PRÉSIDENT – Je commence à en avoir ras-le-bol. Je vous le dis. Parce que concrètement c'est nous qui avons fait ça.

M. FREMONT – Soyez-en fiers.

M. LE PRÉSIDENT – La loi Alsace a été votée. Ensuite, nos équipes : c'était un travail technique. Je vois Laurent DARLEY en face de moi et les équipes qui ont fait un boulot extraordinaire sur cette question. Ils ont travaillé sur les ordonnances qui fixent le cadre de cette taxe. Les collègues dans la précédente mandature ont été voir en Belgique tous les outils, toutes les différentes formules de taxes telles qu'elles pouvaient être mises en œuvre. Ce qui nous a amené à avoir un parti pris, c'est une taxe satellitaire, je crois que c'est viapass, côté belge, qui me semble être la bonne technologie. Donc nous avons fait un travail en temps masqué, alors même que le texte des ordonnances n'avait pas encore été voté. Donc pitié, pitié, pitié. Le travail, il est fait et on ne vous attend pas pour travailler sur ces sujets. On ne vous a pas attendus. Donc quand vous sous-entendez que bien sûr c'est grâce aux sénateurs verts que le texte a été validé...

M. FREMONT – Je n'ai pas précisé « sénateurs verts ».

M. LE PRÉSIDENT – ... ce sont tous les parlementaires de la majorité, de notre majorité, qui ont soutenu le projet depuis le début. Tant mieux s'il y a quelques sénateurs verts qui ont appuyé la démarche. Donc la réalité, c'est celle-là. Donc en temps masqué, nous avons avancé. Aujourd'hui, il y a bien évidemment la nécessité de mener deux choses : de travailler sur l'impact, et je l'ai déjà dit dans cette conférence, l'impact pour les transporteurs, les chargeurs et toutes les filières économiques de nos choix. Donc l'étude d'impact, c'est quelque chose qui va être organisé cette année. Et en parallèle, nous affinons les choix techniques. Aujourd'hui, la loi a été votée. Elle a été votée la semaine dernière. La semaine dernière. Donc il est normal qu'aujourd'hui on puisse avancer dans une nouvelle perspective, mais je rappelle que tout ça c'était en temps masqué alors que la loi n'a pas été votée. On aurait pu dire « on attend tout ça ». Eh bien non, on n'a rien attendu ; on a mené un travail de fond. Sous la conduite de Jean-Philippe MAURER, on a eu encore une réunion il y a quelques temps sur les éléments techniques. Bien évidemment que ce travail sera soumis à la Commission. Mais il y a eu un gros travail de fond alors même que le texte n'avait pas été définitivement validé. Donc aujourd'hui, on a cette ambition de le porter, mais au même titre que nous l'avons fait pour la position des Alsaciens sur le volet institutionnel relaté aujourd'hui, je pense que ce sujet pourrait être un sujet où on pose aussi la question, pas forcément du oui ou du non, mais sur les modalités de la mise en œuvre de cette taxe. Ça reste encore à construire. Et ça nous le ferons ensemble dans une démarche de présentation, etc. Mais donner le sentiment que c'est grâce à vous que d'un seul coup l'écotaxe devient un sujet sur le territoire, franchement, ça fait sourire tous les élus ici qui bossent sur le sujet depuis un certain temps.

M. FREMONT – Je vous invite peut-être à relire le vœu. Ce n'était pas la prétention du texte. Le texte réclamait simplement qu'il y ait un travail de communication qui soit fait sur...

M. LE PRÉSIDENT – Enfin, je vois ce que vous mettez dans les journaux. Il m'arrive aussi de lire les journaux et de constater qu'il y a des choses qui ne sont pas du tout fondées.

M. FREMONT – Nous aussi, on découvre ce que vous mettez dans les journaux, et c'est par ce biais-là que les membres de la Commission thématique mobilités découvrent vos positions personnelles. La Commission mobilités est là aussi pour discuter de ces sujets. Ça peut faire l'objet de trente minutes de mise au point sur la Commission. Ça aurait pu être mis à l'ordre du jour, et on le regrette. Voilà.

M. LE PRÉSIDENT – Très bien. Du coup, je pense que la motion pour moi n'a pas lieu d'être, mais si vous souhaitez la soumettre, on la vote. Enfin, on ne vote pas la motion, parce que la motion ne se justifie pas à mon sens. On est déjà tous ici convaincus et engagés sur la question. Donc vous êtes je suppose pour cette motion ? Les quatre sont pour la motion. Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Nous pouvons nous arrêter là je pense, parce que sur la question relative au coût de la consultation citoyenne, la réponse a été apportée par Lara MILLION tout à l'heure. Merci pour ce travail de qualité pour cette plénière et merci pour vos expressions fortes. Ça a été une plénière de qualité et fournie.

La séance est levée à 17 heures 10.

Le Président,

Frédéric BIERRY